1	AVANT PROPOS	<u>5</u>
<u>2</u>	LES ACTIONS À CARACTÈRE TRANSVERSAL	7
2.1		7
2.2	L'AUTONOMIE ET L'ÉVALUATION DES LYCÉES	8
2.3		
2.4		
2.5		
2.6		
2.7		
2.8		
2.9		
2.10		
2.1		
2.12	2 LES PROGRAMMES EUROPÉENS	26
3	L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	31
_		01
3.1	LA RÉVISION DE LA LOI SCOLAIRE DE 1912	31
3.2		
3.3		
3.4	L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	32
<u>4</u>	L'ÉDUCATION DIFFÉRENCIÉE	37
_	A MENGENGNIENE GEGOND A VEG DE GEGOND A VEG TE GANGONE	20
<u>5</u>	<u>L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SECONDAIRE TECHNIQUE</u>	39
5.1	LE « NEIE LYCÉE »	20
5.1		
5.2 5.3		
5.3 5.4		
5.5		
<b>5.6</b>		
5.7		
<b>5.8</b>		
_		
<u>6</u>	LE SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	49
6.1	L'APPRENTISSAGE ET LA MAÎTRISE	49
6.2		
6.3		
6.4		
6.5		• 1
	PROFESSIONNELLE CONTINUE	51
6.6		
	CONTINUE (INFPC)	
6.7		
6.8	L'ACTION LOCALE POUR JEUNES (ALJ)	56

<u>7</u>	LE SERVICE DE LA FORMATION DES ADULTES	<u> 59</u>
7.1	LE CENTRE DE LANGUES LUXEMBOURG (CLL)	59
7.2	LES COURS DU SOIR	61
7.3	LES COURS DE LANGUE LUXEMBOURGEOISE DANS LE CADRE DE LA COOPÉRATION	
	TRANSFRONTALIÈRE	62
7.4	LES MATIÈRES ENSEIGNÉES	
<u>8</u>	LE CENTRE DE PSYCHOLOGIE ET D'ORIENTATION SCOLAIRES	65
8.1	LA RÉFORME DU CPOS	
8.2	LES GROUPES DE TRAVAIL	
8.3	LES CONSULTATIONS AU CPOS	
8.4	LA DOCUMENTATION DU CPOS	
8.5	LES ACTIVITÉS DES SPOS	
8.6	LE SERVICE DES AIDES FINANCIÈRES	68
<b>8.7</b>	LES COURS DE RATTRAPAGE	69
9	LE SERVICE DE COORDINATION DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	J
	DAGOGIQUES ET TECHNOLOGIQUES (SCRIPT)	
0.1		=1
9.1	LES STATISTIQUES ET L'ÉVALUATION	
9.2	L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE	
9.3	L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE	
9.4	LA DOCUMENTATION ET L'INFORMATION	87
10	I EG TEGUNOLOGIEG DE L'UNEODMATION ET DE LA COMMUNICATION	00
<u>10</u>	LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	<u> 89</u>
	,	
10.1		
10.2	LES PROJETS D'INNOVATION TECHNOLOGIQUE COORDONNÉS PAR LE SCRIPT	96
11	LE PERSONNEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE	99
11.1	1 LA PLANIFICATION DES BESOINS EN PERSONNEL ENSEIGNANT	99
11.2		
11.3		
11.4		
11,4	LA FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS	103
	A FIG ANIED A CERTAINING COOK AND FIG	40=
<u>12</u>	LES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES	<u> 107</u>
12.1	1 LES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES	107
12.2	2 LA GESTION DU FORUM	109
12.3	3 LE SERVICE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE	110
13	LE BUDGET DE L'ÉDUCATION NATIONALE	113
10	EL DODGET DE L'EDOCTITOTTATIOTALE	115
1.	I LADMINICED ATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE	44.
<u>14</u>	L'ADMINISTRATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE	<u> 115</u>
14.1	1 LES TRAVAUX LÉGISLATIFS	115

14.2	LA COMMUNICATION AVEC LE PUBLIC	. 117
	LE SERVICE INFORMATIQUE	
	LES ÉQUIVALENCES	
	LES PUBLICATIONS DU MINISTÈRE	

Rapport d'activité 2004 • Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

# 1 AVANT PROPOS

L'année 2004 à laquelle le présent rapport d'activités se réfère est marquée par les élections législatives du 13 juin et la formation du gouvernement le 31 juillet 2004. L'action que le document relate ne tombe donc que partiellement sous la responsabilité de ceux qui ont la charge d'en rendre compte devant la Chambre des députés.

La structure du document reflète les grands chantiers de l'éducation nationale qui sont des chantiers ouverts sur le moyen terme ainsi que les actions mises en œuvre dès le 2<sup>e</sup> semestre 2004 et notamment le création d'un lycée-pilote, les travaux préparatoires à la révision de la politique éducative linguistique, l'harmonisation des critères de promotion en vigueur dans l'enseignement secondaire, l'évaluation des établissements d'enseignement post-primaire.

En regroupant les actions du ministère par grands thèmes le rapport gagne en lisibilité pour le lecteur. L'évocation des contributions individuelles des différents services en est le prix; cela est notamment le cas pour le Service de la coordination et de la recherche de l'innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) qui est pratiquement présent dans toutes les actions.

Le Gouvernement a décidé en juillet de détacher le département des Sports de l'Éducation nationale. Les activités des services de ce département ne figurent donc pas dans le présent rapport.

Rapport d'activité 2004 • Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle				

# 2 LES ACTIONS A CARACTERE TRANSVERSAL

#### 2.1 L'EVALUATION DU SYSTEME EDUCATIF

#### 2.1.1 Le programme PISA

Le deuxième cycle de PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des Élèves) a été effectué en 2003 dans tous les pays de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique). Trois domaines ont été évalués : lecture, mathématiques et sciences. L'étude a porté moins sur le contrôle des connaissances définies par les programmes d'études que sur les capacités des élèves d'appliquer leurs savoirs dans des situations variées. En général, toutes les questions avaient trait à des situations de la vie réelle. En 2003 le domaine principal de l'enquête PISA a porté sur la culture mathématique. Tous les élèves de 15 ans fréquentant les lycées de l'enseignement secondaire et de l'enseignement secondaire technique, les écoles privées subventionnées et l'École européenne ont participé à l'étude. Les résultats de l'enquête PISA 2003 ont été publiés le 7 décembre 2004.

Tableau 1 : PISA 2003 - Résultats généraux						
	Culture mathématique	Compréhension de l'écrit	Culture scientifique	Résolution des problèmes		
Luxembourg	493	479	483	494		
Moyenne OCDE	500	494	500	500		

	T. I O. DIOA 2000 D II. I					
_ l at	Tableau 2 : PISA 2003 - Résultats généraux : différences entre les sexes					
1	Culture mathématique	Les garçons atteignent des niveaux supérieurs (garçons: 502 points, filles: 485 points) Différence plus marquée que dans la moyenne de l'OCDE				
2	Compréhension de l'écrit	Les filles atteignent des niveaux supérieurs (garçons: 463 points, filles: 496 points) Différence pas plus marquée que dans la moyenne de l'OCDE				
3	Culture scientifique	Les garçons atteignent des niveaux supérieurs (garçons: 489 points, filles: 477 points) Différence plus marquée que dans la moyenne de l'OCDE				
4	Résolution des problèmes	Pas des différences entre les sexes (garçons: 495 points, filles: 493 points)  OCDE: garçons 501 points, filles 499 points				

#### 2.1.2 Les benchmarks

#### Lisbonne 2010

En mai 2003 le Conseil (Éducation), sur proposition de la Commission, a adopté cinq niveaux de référence européens (benchmarks), fixant des objectifs chiffrés précis à atteindre dans certains domaines déterminants pour la qualité et l'efficacité des systèmes européens d'éducation et de formation. Ceux-ci portent sur des moyennes européennes, soulignant bien le fait qu'il s'agit de défis qui doivent être relevés collectivement, chaque pays y contribuant en fonction de ses moyens et de ses priorités propres.

En mars 2004, la Commission et le Conseil publiaient un rapport conjoint sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail « Education and Training 2010 » et reposant sur des chiffres de 2002 et 2001.

#### Les benchmarks et la position du Luxembourg en 2004

1. le taux moyen de jeunes quittant prématurément l'école dans l'Union européenne devrait atteindre les 10% en 2010

Moyenne Union Européenne (+ pays ayant récemment accédé) : 16,5% Moyenne Luxembourg : 17,0 % (19,6% femmes et 14,4% hommes)

- 2. le nombre total de diplômés en mathématiques, sciences et technologie dans l'Union européenne et l'équilibre hommes-femmes devrait être assuré.
- 3. le nombre de jeunes âgés de 22 ans ayant terminé leurs études secondaires supérieures devrait être d'au moins 85% en 2010

Moyenne Union Européenne (+ pays ayant récemment accédé): 78.8%

Moyenne Luxembourg: 74.2%

4. le pourcentage d'élèves âgés de 15 ans ayant de faibles compétences en lecture devrait être réduit de 20% par rapport à l'année 2000

Moyenne Union Européenne : 17,2% Moyenne Luxembourg : 35,1%

5. le pourcentage d'adultes en âge de travailler participant à l'éducation et à la formation tout au long de la vie devrait atteindre 12.5% en 2010

Moyenne Union Européenne (+ pays ayant récemment accédé) : 5,0%, dont 5,4% de femmes et 4,5% d'hommes. Moyenne Luxembourg : 7,8% (6,6% de femmes et 9,1% d'hommes)

# 2.2 L'AUTONOMIE ET L'ÉVALUATION DES LYCÉES

#### 2.2.1 La mise en oeuvre de l'autonomie dans les lycées

L'objectif principal de la loi dite « d'autonomie des lycées »<sup>1</sup> est de doter les lycées et les lycées techniques de structures qui les rendent capables de fonctionner en communauté scolaire fondée sur le partenariat et de prendre en autonomie des initiatives pour améliorer la qualité de l'enseignement. Dès la rentrée, les chefs d'établissement ont été invités à mettre en place les différents comités des professeurs, des élèves et des parents d'élèves ainsi que les conseils d'éducation qui en émanent. Parallèlement le dispositif permettant une implémentation cohérente des différentes facettes de l'autonomie administrative, financière et pédagogique a été préparé.

#### L'autonomie administrative

La loi prévoit que chaque lycée sera doté d'un contingent de leçons et d'heures de travail qu'il pourra utiliser pour organiser l'enseignement, l'appui, les activités périscolaires, les projets, l'administration etc. Ce mode est plus flexible que l'organisation scolaire établie sur la base de normes détaillées définies par l'administration centrale. Pour calculer ce contingent il est tenu compte du nombre d'élèves, de la situation et de la taille de l'établissement, du nombre et de la nature des formations offertes et, le cas échéant, d'autres spécificités de l'établissement.

Entre-temps, les calculs pour établir pour chaque lycée un contingent ont avancé de sorte que l'organisation de l'année scolaire 2005/06 pourra se faire sur la base du contingent.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Loi du 25 juin 2004 portant organisation des lycées et lycées techniques

#### L'autonomie financière

L'article 74 de la loi du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'État prévoit la constitution de Services de l'État à gestion séparée (SEGS) pour lesquels un règlement grand-ducal vient de fixer les modalités pratiques de gestion. À souligner que la demande des directions du postprimaire de profiter du système de la gestion séparée était présente depuis quelques années déjà et que deux lycées fonctionnaient comme SEGS à titre prélégal depuis 1992. En 2004, ils ont participé au test de l'implémentation de la comptabilité de gestion séparée dans SAP. Étant donné que ces expériences étaient concluantes il a été décidé de faire fonctionner 17 établissements suivant ce modèle à partir de 2005.

À partir de novembre deux cycles de formation pour les directions et administrations des lycées ont été organisés. Une cellule de compétence a été mise en place au ministère et un site Internet a été créé en vue de fournir des explications supplémentaires aux problèmes pouvant se présenter dans la gestion journalière des lycées.

#### L'autonomie pédagogique

Les lycées peuvent adapter les grilles horaires des classes pour répondre à des situations spécifiques. Cette adaptation est limitée à trois leçons. La plupart des lycées techniques ont profité de cette marge pour introduire une leçon de tutorat dans les classes du cycle inférieur.

Toutes ces actions poursuivent un même objectif: augmenter la qualité de l'enseignement. Cet objectif en devient aussi la mesure, de sorte que l'évaluation de l'enseignement et des initiatives prises par les établissements devient le corollaire de l'autonomie. Dans ce contexte l'évaluation, et notamment l'évaluation des résultats scolaires des élèves, constitue un premier pas pour établir un rapport entre les moyens investis et les résultats obtenus et pour offrir le cas échéant une aide pour améliorer l'enseignement.

#### 2.2.2 L'évaluation des lycées

Le ministère a choisi d'implémenter l'évaluation des lycées par l'intermédiaire d'un rapport annuel que chaque lycée rédigera à partir de l'année scolaire 2004/05. Ce rapport est constitué d'éléments prédéterminés de façon à pouvoir constater des évolutions d'une année à l'autre ou d'un lycée par rapport à la moyenne des lycées.

Il comprend les volets suivants :

- 1) Composition et fonctionnement (direction, comités enseignants, élèves, parents).
- 2) Population scolaire (élèves avec condition socioprofessionnelle (CSP) de leurs parents et structure d'âge).
- 3) Organisation de l'enseignement (classes, auditoires).
- 4) Ressources humaines (personnel enseignant et non enseignant).
- 5) Ressources matérielles (budget).
- 6) Organisation pédagogique (Charte scolaire, Projets d'établissement, Projets d'innovation)
- 7) Résultats solaires : la réussite des élèves
  - la performance des élèves aux épreuves communes réalisées en classe de 5e/9e
- 8) Calculs de la « valeur pédagogique ajoutée » en pondérant les performances des élèves par la condition socioprofessionnelle (CSP) des parents et par l'âge des élèves.
- 9) Les résultats obtenus lors de l'enquête PISA

Les informations tirées de ce rapport serviront de base à un dialogue entre le lycée et l'administration centrale en vue de déterminer les suites à donner : diffusion d'exemples de bonne pratique, généralisation d'une expérience, mesures d'accompagnement pour atteindre des objectifs fixés d'un commun accord.

#### 2.2.3 Les épreuves communes à l'enseignement post-primaire

Des épreuves communes au niveau national sont organisées chaque année pour les classes de 9TE, 9PO et 9PR de l'enseignement secondaire technique ainsi que pour les classes de  $5^{\rm e}$  de

l'enseignement secondaire. Ces épreuves ont lieu au cours du 2<sup>e</sup> trimestre en mathématiques, allemand et français.

En 2004, comme en 2003, le ministère a saisi tous les résultats de ces épreuves communes. Il les a analysées et a communiqué aux directeurs un fichier qui a permis à chaque enseignant de comparer le résultat de sa classe à la moyenne des résultats de son lycée et à la moyenne nationale. Ces analyses ne portèrent pas uniquement sur les notes finales qu'avaient obtenues les élèves à ces épreuves, mais également sur le détail des résultats correspondant aux différentes parties des questionnaires. Ainsi, il a été possible de comparer en allemand et en français les résultats pour différentes compétences, la compréhension d'un texte, l'expression libre et la structure de la langue.

L'enseignement post-primaire dispose ainsi d'un dispositif d'évaluation qui permet aux enseignants et aux directions, mais aussi au ministère, de situer la qualité du travail des lycées, de constater par comparaison avec le niveau national, les forces et les faiblesses de leurs élèves au niveau de la 9<sup>e</sup> année d'études.

Ceci est particulièrement important au vu de l'importance de définir des socles de compétence pour les différentes branches et notamment les langues et les mathématiques.

Les épreuves communes ont été organisées jusqu'à présent par le Service de la Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) comme projet pédagogique. Un règlement grand-ducal a été préparé en 2004 qui sera soumis à l'approbation des instances compétentes en 2005 et qui permettra d'instaurer définitivement les épreuves communes à partir de l'année scolaire 2005-2006.

#### 2.2.4 Les épreuves communes à l'enseignement primaire

Il n'est pas exclu que les réflexions porteront prochainement sur la possibilité de constituer également chaque école primaire en entité propre et en communauté scolaire dotée d'une certaine autonomie. Dès à présent, une partie des instruments d'évaluation de la qualité de l'enseignement sont en place.

En 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années d'études, les instituteurs et institutrices ont pu utiliser des épreuves préalablement étalonnées. Les épreuves pour la fin des degrés respectifs comprenaient :

- des exercices en mathématiques dans les domaines nombres et opérations, mesures, géométrie et problèmes ;
- des exercices de compréhension de l'écrit, d'expression écrite, d'orthographe et de compréhension orale (seulement pour la 4<sup>e</sup> année d'études) en allemand ;
- des exercices de compréhension de l'écrit et de l'oral ainsi que d'expression et d'orthographe en français (seulement en 4<sup>e</sup> année d'études).

Plus de 80 % des enseignants ont fait passer ces épreuves à leurs classes.

La passation des épreuves standardisées en 6<sup>e</sup> année d'études par contre est obligatoire étant donné qu'elles constituent un élément de la procédure d'orientation de l'enseignement primaire à l'enseignement post-primaire. On constate que les épreuves communes en tant qu'élément d'évaluation externe sont de plus en plus acceptées par les enseignants.

#### 2.2.5 L'apport du fichier « élèves »

Le fichier des élèves de l'enseignement secondaire et secondaire technique, implémenté progressivement dans les établissements depuis la rentrée 2003 a été généralisé pour l'année scolaire 2004/05. Les résultats scolaires de tous les élèves (350.000 notes) ont été saisis pour la première fois au premier trimestre.

La base de données gère les informations signalétiques de plus de 32.000 élèves et de leurs représentants légaux, le cursus des élèves, et les notes trimestrielles saisies par les enseignants.

Le système permet aux lycées d'éditer les bulletins, ainsi que d'autres documents officiels ou des listes utiles à l'organisation.

Il constitue un instrument précieux pour l'analyse des performances du système scolaire puisqu'il permet notamment d'établir aisément des relations entre les différents paramètres, p.ex. les résultats scolaires et conditions socio-économiques.

#### 2.3 LA PROMOTION DE LA LECTURE

Lancée en septembre 2003, la campagne de promotion de la lecture « LIES DECH DUERCH D'LIEWEN » a atteint sa pleine vitesse de croisière aux 2<sup>e</sup> et 3 trimestres de l'année scolaire 2003-2004.

La campagne avait pour principal objectif de (re)valoriser le rôle de la lecture en promouvant le plaisir de lire et les habitudes de lecture.

Afin d'atteindre au mieux ces objectifs, le ministère s'est adressé non seulement aux partenaires scolaires, mais également à tous les partenaires et organismes oeuvrant dans le domaine de la lecture (libraires, bibliothécaires, auteurs luxembourgeois, ambassades, associations de parents, ...) pour les inviter à se rallier à la campagne et à mettre en exergue, d'une façon ou d'une autre, l'importance et les bienfaits de la lecture.

La très grande visibilité de la campagne au niveau national, le taux de participation élevé des jeunes aux actions organisées par le ministère, mais aussi le nombre impressionnant d'initiatives prises par les écoles, associations et autres organismes témoignent du franc succès qu'a connu la campagne tout au long de l'année scolaire 2003-2004.

#### Les principales activités réalisées par le ministère

- \* sensibilisation des élèves et des parents moyennant une campagne médiatique (affiches, spots télévisés/cinéma, patronage d'une émission télévisée consacrée à la lecture ;
- \* formations continues pour enseignants axées sur les activités de lecture et les compétences de lecture ;
- \* mise en exergue du thème de la lecture dans le cadre de foires et d'expositions diverses (foire des études, Walfer Bicherdeeg, KIBUM au Centre national de Littérature, Festival de l'Immigration, expositions de livres organisées par des associations de parents ) ;
- \* distribution à tous les parents des élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire ainsi qu'aux libraires de recommandations de lecture (brochures « Bücher gibt's ») ;
- \* mise en ligne, sur le portail de l'éducation mySchool!, d'un site spécialement dédié à la lecture (www.liesen.education.lu), sur lequel tant les élèves que les enseignants de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et post-primaire retrouvaient des informations variées en rapport avec la lecture (recommandations de livres, projets scolaires, concours, matériels didactiques, liens intéressants ...);
- \* GROUSSE LIESCONCOURS FIR ALL LYCÉESKLASSEN: Organisation d'un grand concours de lecture à l'intention de toutes les classes de l'enseignement secondaire et secondaire technique. Au total, 4.477.441 pages ont été comptabilisées par 109 classes de 22 lycées participants;
- \* publication, dans le Courrier de l'Éducation nationale, des coordonnées et des heures d'ouverture des bibliothèques publiques en tant que lieux privilégiés pour favoriser le plaisir de la lecture. Invitation à tous les enseignants à s'engager en faveur de la promotion des bibliothèques en faisant visiter celles-ci à leurs élèves;
- \* LIES-ZEECHEN A GEWANN: Organisation d'un concours d'illustration d'un marque-page à l'intention des élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire. Tous les enfants de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire étaient invités à lire un livre, puis à illustrer un marque-page vierge avec un dessin en rapport avec le livre qu'ils avaient choisi de lire. Au total, plus de 7.000 contributions sont parvenues au ministère ;

- \* organisation d'un cycle de mini-conférences et d'échanges de bonnes pratiques portant sur l'apprentissage de la lecture à travers le média du livre à l'éducation préscolaire ;
- \* organisation, en collaboration avec l'Ambassade du Portugal, d'une rencontre littéraire réunissant un auteur portugais, un auteur luxembourgeois ainsi que des élèves portugais et luxembourgeois de l'enseignement secondaire technique. Échange de vues interculturel sur le thème du plaisir de la lecture, le métier d'écrivain, etc;
- \* remise, aux écoles primaires, d'une liste de recommandations de livres en langues portugaise et italienne (établies respectivement par l'Ambassade du Portugal et le Consulat d'Italie) afin de faciliter l'équipement des bibliothèques scolaires de livres dans ces deux langues ; acquisition de livres en langue serbo-croate pour les besoins des bibliothèques scolaires ;
- \* distribution, à l'occasion de la Journée européenne des langues du 26 septembre 2004, d'une brochure dédiée au poète national Michel Lentz à tous les élèves des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années d'études primaires et des classes de 7<sup>e</sup> de l'enseignement post-primaire.

## 2.4 LA RÉVISION DE LA POLITIQUE ÉDUCATIVE LINGUISTIQUE

Le programme gouvernemental préconise un réajustement de l'enseignement des langues pour tenir compte d'une situation linguistique de plus en plus complexe et sensible, en raison notamment d'une immigration toujours plus variée.

Afin de dresser un état des lieux sur la base duquel des pistes d'action pourront être identifiées le ministère s'est adressé au Conseil de l'Europe pour se faire accompagner dans l'établissement d'un profil de la politique linguistique éducative luxembourgeoise. Étant donné que l'objectif n'est pas seulement de faire acquérir par chaque élève le plus de compétences langagières possible sans pour autant transformer ce défi en obstacle infranchissable sur le chemin d'une qualification professionnelle, mais aussi de contribuer à l'intégration de tous les jeunes dans la société future, le ministère réalisera ce projet en collaboration avec le Centre d'études sur la situation des jeunes en Europe (CESIJE). Les travaux de préparation du projet sont entre-temps terminés.

# 2.5 LA SCOLARISATION DES ENFANTS ÉTRANGERS

Le Service de la scolarisation des enfants étrangers a finalisé la mise en œuvre de la motion adoptée par la Chambre des Députés à l'occasion du débat d'orientation sur l'école de l'intégration en novembre 2000 et remis le rapport de réalisation au Président de la Chambre des Députés en mai 2004.

#### 2.5.1 L'information et sensibilisation des parents étrangers

Le ministère fait beaucoup d'efforts pour informer et sensibiliser les parents de langue étrangère. Deux réunions d'information et d'échange spécifiques à l'intention des parents portugais ont été organisées à Esch/Alzette et à Ettelbruck. Ces réunions, lors desquelles le Ministre répondait aux questions des parents, ont connu un grand succès et ont rassemblé 350, resp. 250 parents.

Du matériel d'information destiné aux parents<sup>2</sup> ainsi que les bulletins de l'enseignement primaire ont été traduits en différentes langues (portugais, anglais, serbo-croate, albanais).

Les enseignants font de plus en plus souvent appel à l'intervention des médiateurs interculturels pour le dialogue avec les parents de langue étrangère<sup>3</sup>. En effet, lorsque les parents peuvent s'exprimer dans leur langue maternelle, ils se sentent sécurisés et la communication est largement facilitée.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> p.ex. « Accueil des élèves récemment arrivés au pays », « Comment aider son enfant à réussir sa scolarité? »,

<sup>«</sup> Que faire après la 6e année scolaire? ».

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> voir ci-dessous "médiation interculturelle"

#### 2.5.2 Les réunions d'information à l'intention d'associations luxembourgeoises

En vue d'informer les associations et acteurs sociaux travaillant avec les étrangers sur les mesures à l'intention des enfants et des parents de langue étrangère, le Service de la scolarisation des enfants étrangers a organisé différentes rencontres d'information et d'échange, notamment: Service pédagogique-rééducatif de la Ville de Luxembourg, Unité de support psychologique du Service national de la protection civile, Fondation Caritas Luxembourg, collaborateurs de la Ligue médicosociale (40 participants), matinée de formation de l'Association nationale des Assistant(e)s d'Hygiène sociale, des Assistant(e)s social(e)s et Infirmièr(e)s gradué(e)s (100 participants).

#### 2.5.3 Les intervenants lusophones dans les classes préscolaires

Dans les classes préscolaires à forte proportion d'enfants portugais, il peut être fait appel à un intervenant lusophone pour une collaboration régulière de quelques heures par semaine dans la classe, en vue de favoriser l'intégration de ces enfants. En 2004/05, quatre communes (Esch/Alzette, Differdange, Mersch et Medernach) se sont engagées dans cette voie.

#### 2.5.4 Les cours en langue maternelle italienne et portugaise à l'école primaire

L'offre de cours en langue italienne et portugaise intégrés dans l'horaire scolaire a été étendue. Alors que le nombre d'élèves italiens se maintient à un niveau très faible (49 élèves), le nombre d'élèves portugais suivant ces cours a augmenté de 1.551 en 1999 à 2.183 en 2004/2005.

Le Service de la scolarisation des enfants étrangers a informé les parents italiens et portugais sur les cours intégrés en langue maternelle (dépliant d'information "Apprenons ensemble - impariamo insieme - aprendamos juntos"). Il aide également à l'intégration dans l'école luxembourgeoise des nouveaux enseignants portugais (journées d'information et d'accueil, système de tutorat par les enseignants portugais ayant une expérience de plusieurs années dans l'école luxembourgeoise). Plusieurs formations et journées pédagogiques (éveil aux sciences, introduction à la langue luxembourgeoise, informatique) ont été organisées par le ministère à l'intention des enseignants italiens et portugais.

#### 2.5.5 L'éducation interculturelle

L'éducation interculturelle valorise la diversité des origines linguistiques et culturelles de tous les élèves sous forme de projets d'éveil aux langues. Des activités langagières correspondant aux différentes langues des enfants de la classe sont développées dans diverses classes de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire.

Dans l'enseignement primaire, des mini-bibliothèques multiculturelles ont été mises en place notamment en collaboration avec les ambassades portugaise et italienne.

#### 2.5.6 Les classes d'accueil dans l'enseignement secondaire technique

Le Service de la scolarisation des enfants étrangers coordonne l'organisation et les programmes d'enseignement de ces classes. Il assure un suivi des élèves.

#### Cet encadrement a porté ses fruits:

- \* l'échange entre enseignants et entre lycées s'est intensifié;
- \* les enseignants ont été encouragés à s'inscrire à des formations continues ayant comme thème l'accueil des enfants, l'éveil aux langues, l'enseignement des langues étrangères, la gestion des classes hétérogènes et la différenciation des apprentissages;
- \* le nombre de classes a été progressivement adapté aux demandes d'inscription. Alors qu'à la rentrée scolaire 2004/2005, 116 élèves (60 garçons et 56 filles) étaient inscrits dans les 9 classes d'accueil qui fonctionnaient dans 6 lycées techniques, ce chiffre s'élevait à 159 élèves (83 garçons et 76 filles) dès le mois de novembre, nécessitant l'ouverture d'une classe supplémentaire au Lycée technique d'Esch, annexe Wobrécken;

- \* l'enseignement des langues est coordonné par une commission nationale des programmes qui a recommandé une même méthode de Français Langue Étrangère dans tous les établissements. Du matériel de différenciation a été mis à la disposition des enseignants par le ministère ;
- \* après l'accueil les élèves suivent l'enseignement dans une classe d'insertion à apprentissage intensif des langues. Depuis la rentrée scolaire 2004/05, de nouvelles classes d'insertion ont été mises en place dans le cycle inférieur de l'EST, en complément des classes offertes au Lycée technique du Centre. L'offre régionale est désormais assurée grâce à l'ouverture de nouvelles classes au Lycée technique du Nord et au Lycée technique Mathias Adam Annexe Differdange.

#### 2.5.7 L'élargissement de l'offre de formations à langue véhiculaire française

Des formations à régime linguistique spécifique sont offertes aux cycles moyen et supérieur de l'enseignement secondaire technique (régime technique, régime de la formation de technicien, régime professionnel). Le programme et les épreuves d'examen sont identiques à ceux des classes usuelles correspondantes, à l'exception de la branche de français ou d'allemand qui peut être enseignée suivant un programme allégé.

Désormais il est possible pour un élève, dont les connaissances en allemand sont lacunaires, d'apprendre un métier ou de suivre une formation en langue française dans les domaines suivants :

#### Régime professionnel :

Apprentissage CATP:

Aide-soignant, boucher-charcutier, boulanger-pâtissier, coiffeur, cuisinier, hôtelier-restaurateur, installateur de chauffage, installateur sanitaire, mécanicien automobile, métiers de la mode, métiers de l'électricité, restaurateur (option cuisine/option service), serveur, traiteur, vendeur

Apprentissage CITP:

Mécanicien d'autos, installateur de chauffage, installateur sanitaire, électricien, vendeur

Apprentissage CCM:

Coiffeur

#### Régime de la formation de technicien :

Division administrative et commerciale, Division électrotechnique, Technicien en hôtellerie, Technicien en tourisme

#### Régime technique :

Division administrative et commerciale, Division technique générale (section GE)

#### 2.5.8 La traduction de matériel didactique

Dans l'enseignement primaire, les manuels de mathématiques de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années d'études ont été traduits en langue française. Des fiches d'activités et de jeux pour les cours d'éveil aux sciences de la 1e à la 6e année d'études ont été éditées sous forme bilingue allemand/français.

Dans l'enseignement secondaire technique, des manuels bilingues français/allemand ont été publiés pour les cours suivants: histoire, géographie, éducation civique et connaissance du monde.

Différents manuels en langue allemande, utilisés dans les cours de formation professionnelle, ont été traduits en langue française, resp. sont en voie de traduction pour les formations et les cours suivants:

- Aides-soignants
- Division électrotechnique
- Installateurs de chauffage/installateurs sanitaires
- Instructeurs de conducteurs de véhicules automoteurs
- Instructeurs de natation
- Métiers du bâtiment
- Mécaniciens d'autos
- Physique/chimie
- Technicien en génie civil

# 2.5.9 L'enseignement de l'allemand comme langue étrangère dans l'enseignement secondaire

Depuis la rentrée 2003/04, des classes de VIIe "Allet" avec un enseignement de l'allemand comme langue étrangère sont offertes dans quatre lycées (Lycée classique de Diekirch, Lycée Hubert Clément - Esch/Alzette, Lycée classique Echternach, Lycée technique de Bonnevoie - Luxembourg), ce qui permet une couverture régionale. Elles s'adressent aux élèves ayant un très bon niveau en français et en calcul, mais avec certaines lacunes en allemand. Grâce à un nombre accru de leçons d'allemand et à une méthodologie d'allemand langue étrangère, elles devront permettre aux élèves d'intégrer le cours d'allemand régulier à partir de la 4e année de l'enseignement secondaire.

En 2004/05, ces classes ont été étendues à la classe de VIe. 50 élèves fréquentent les cours en classe de VIIe. 51 en classe de VIIe.

#### 2.5.10 La médiation interculturelle

En raison de la demande croissante en médiation interculturelle, l'offre a été élargie et étendue à d'autres communautés: en plus des 5 médiateurs interculturels s'occupant des enfants de demandeurs d'asile et parlant albanais, serbo-croate et russe, le ministère offre désormais les services de médiateurs parlant portugais, créole (capverdien) et chinois. La coordination des interventions et la formation des médiateurs interculturels sont assurées par le Service de la scolarisation des enfants étrangers.

Durant l'année scolaire 2003/2004, les médiateurs interculturels ont été sollicités 459 fois, aussi bien pour des interventions régulières (assistance en classe, aide aux devoirs) que pour des interventions ponctuelles telles que: traduction d'entretiens particuliers entre enseignants et parents d'élèves, traductions lors de réunions d'information pour parents d'élèves, assistance lors de tests psychologiques, traduction de documents scolaires.

Les médiateurs interculturels sont intervenus à l'Université du Luxembourg, Campus Walferdange, dans des séminaires de formation pour futurs enseignants ayant comme thème la coopération avec les parents de langue étrangère.

Un dépliant d'information sur les services des médiateurs interculturels a été publié et diffusé aux principaux demandeurs : enseignants, inspecteurs, directeurs, assistants sociaux et psychologues, associations d'étrangers.

#### 2.5.11 La scolarisation des enfants de demandeurs d'asile

Le ministère a continué à accorder une aide financière aux communes scolarisant des enfants de demandeurs d'asile (991,57 € par enfant/an). En 2004, 1.278 enfants de demandeurs d'asile ont été scolarisés dans les écoles tombant sous la responsabilité du ministère.

Nombre d'enfants de demandeurs d'asile scolarisés						
	1999/2000	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004	
Préscolaire	295	300	317	232	191	
Primaire	621	590	642	603	378	
Secondaire	547	470	403	270	358	
Sous-total	1463	1360	1362	1105	927	
CNFPC	93	91	101	39	17	
Centre de Langues	263	351	236	134	334	
Sous-total	356	442	337	173	351	
Total global	1819	1802	1699	1278	1278	

#### 2.5.12 Les échanges internationaux

Dans le cadre de la visite d'État de M. Jorge Sampaio, Président du Portugal, du 28-30 septembre 2004 des réunions d'échange ont eu lieu au Ministère des Affaires Étrangères et au Ministère de l'Éducation nationale. Les questions discutées se rapportaient à l'intégration scolaire des enfants

portugais, aux moyens à mettre en œuvre pour favoriser la réussite scolaire, au dialogue avec les parents, au statut de la langue portugaise et aux cours intégrés en langue portugaise. Pour ce qui est de l'évaluation des cours intégrés et de la formation des enseignants portugais, une coopération avec le GAERI (Gabinete de Asuntos Europeus e Relações Internacionais) ainsi qu'avec l'Universidade Nova de Lisboa fut décidée.

#### 2.6 LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

#### 2.6.1 Les enfants souffrant d'un trouble de comportement

Le SCRIPT a lancé en collaboration avec la Ville de Luxembourg, l'Inspection de l'enseignement primaire et l'Université de Brème un projet de grande envergure visant une meilleure prise en charge des enfants souffrant d'un trouble de comportement et une amélioration du climat social dans des classes de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire. Ce projet, intitulé Prima!r, prévoit la mise en place de différentes stratégies, actions et formations destinées aux élèves, aux personnels enseignant et socio-éducatif et aux parents d'élèves. En plus, le projet assure l'accompagnement scientifique de la classe créée spécialement par la Ville de Luxembourg pour assurer le maintien en scolarité d'enfants souffrant de troubles du comportement. Le projet Prima!r, qui concerne dans un premier temps uniquement des écoles du territoire de la Ville de Luxembourg, a débuté en 2004 et s'étale sur une période de trois années.

#### 2.6.2 Les élèves quittant prématurément l'école

Le ministère a mis à profit l'instrument de recherche statistique que constitue le fichier élèves pour évaluer le nombre d'élèves qui ont quitté l'enseignement sans avoir obtenu une qualification. Il en est ressorti que pendant l'année scolaire 2003-2004, plus de 1900 élèves ont quitté nos lycées et lycées techniques sans avoir obtenu un diplôme final.

Il a été décidé de faire une enquête plus approfondie qui permettra de constater la situation actuelle de ces anciens élèves ainsi que les raisons de leur départ.

#### 2.6.3 Les classes relais au Lycée technique de Bonnevoie

La classe relais offre la possibilité à des enfants, en voie de marginalisation et de décrochage scolaire, d'être pris en charge en fonction de leurs besoins et de leurs possibilités. La démarche se base sur une individualisation des apprentissages ainsi que la prise en compte de la personnalité des élèves dans leur globalité. Le partenariat, le travail avec les familles et le travail d'équipe sont des éléments essentiels.

Ainsi le projet vise:

- la reprise normale de la scolarité (rescolarisation),
- l'entrée dans un cycle de formation professionnelle (à partir de la classe de 9<sup>e</sup>/préprofessionnalisation),
- a réintégration d'un/e élève dans un cadre de relations sociales apaisées et réglées (resocialisation).

#### 2.6.4 Le projet « 9<sup>e</sup> insertion socioprofessionnelle »

Au Lycée Technique Joseph Bech Grevenmacher et au Lycée Technique Esch/Wobrecken les élèves très faibles, en fin de scolarité obligatoire sont suivis de manière individualisée par une équipe composée d'enseignants et d'une éducatrice. L'équipe suivie par le SCRIPT accompagne les élèves dans leur projet personnel et dans leur recherche de stages. Les contacts avec les patrons sont facilités et l'encadrement renforcé permet de développer plus de confiance en soi. Les chances d'une insertion socioprofessionnelle réussie s'améliorent également.

#### 2.6.5 La pédagogie de la deuxième chance

Le ministère a mis en place un dispositif cohérent de mesures visant l'insertion de jeunes élèves en difficultés dans la vie professionnelle. À la place d'un établissement de la 2e chance, il a regroupé dans une même démarche pédagogique les mesures prises au cours des dernières années.

L'âge minimum pour entrer dans le dispositif visé est de 15 ans, afin que les jeunes qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire puissent être accueillis dès qu'ils décrochent du système éducatif.

#### La pédagogie de la 2<sup>e</sup> chance s'adresse :

- 1. directement aux jeunes fréquentant le régime préparatoire qui ne réussissent pas le minimum de modules requis pour accéder au Certificat d'initiation technique et professionnelle (CITP);
- 2. directement aux jeunes âgés de plus de 15 ans inscrits au Centre national de formation professionnelle continue et aux cours d'orientation et d'insertion professionnelle, et à la recherche d'un emploi ;
- 3. indirectement à tout élève en rupture scolaire et éventuellement en rupture sociale fréquentant l'enseignement secondaire ou l'enseignement secondaire technique, l'objectif étant d'amener ce jeune, par le biais d'une stratégie d'apprentissage motivante, à un certain niveau de connaissances acquises et maîtrisées.

En 2004, 4 classes préparatoires à l'admission en formation CITP ont été organisées au Centre national de la formation professionnelle continue en collaboration avec les lycées techniques concernés. 78 jeunes (46 garçons et 32 filles) âgés de 16 ans et auxquels manquent un ou deux modules en langues et/ou mathématiques pour accéder au CITP ont été scolarisés suivant un modèle pédagogique beaucoup plus orienté sur le tutorat de la pédagogie individualisée :

- formation professionnelle à raison de 24 heures hebdomadaires
- tutorat à raison de 10 heures hebdomadaires pour suivre l'enseignement général, c.à.d. le programme des modules restants
- encadrement socio-pédagogique des apprenants leur permettant d'acquérir des compétences sociales et relationnelles favorisant l'intégration socio-professionnelle.

Pendant les vacances scolaires, des stages de 4 à 5 semaines ont été organisés.

#### 2.6.6 Le Service Education aux Centres Pénitentiaires

Le Service Education (SE) des Centres Pénitentiaires de Schrassig et de Givenich est un service relativement jeune. Il organise l'éducation générale et professionnelle dans les deux prisons du Luxembourg.

Actuellement l'équipe du SE est constituée de 9 enseignants, tous affectés à un lycée technique et détachés au SE des Centres Pénitentiaires.

#### La Section Disciplinaire des Mineurs

La Section Disciplinaire a pour mission d'organiser le séjour du mineur, afin que celui-ci puisse tirer le meilleur profit de sa situation de placement. Il s'agit de transmettre au jeune un minimum de règles et de conditions auxquelles il doit se conformer dans la vie communautaire: le respect de la personne humaine, des biens d'autrui et de soi.

Le nombre de jeunes placés varie constamment et tout au long de l'année. L'effectif des mineurs présents aux cours de l'année 2004 a varié entre 4 et 15 personnes, dont 2 filles, sur un total de 48 jeunes. Quatre jeunes étaient âgés de moins de 15 ans, étaient donc encore soumis à l'obligation scolaire.

L'expérience de l'échec et du refus et les déficits scolaires cumulés ont aggravé la situation de désintégration sociale et de dépréciation personnelle des élèves. L'école, ses programmes et ses exigences suscitent auprès de ces jeunes des sentiments plus ou moins forts de dégoût et de rejet, sinon de résignation. Le Service Education a la mission de réagir à cette situation en instituant une pédagogie de la réussite:

- formules souples et adaptées de l'enseignement.
- fractionnement de programmes complexes en modules simples s'étendant sur des périodes courtes,
- évaluation axée sur la performance réelle et actuelle de l'élève et non sur ses lacunes cumulées,
- meilleur équilibre au sein des programmes des niveaux cognitif, manuel, artistique et corporel, ceci en vue de valoriser toutes les capacités.

Les méthodes d'enseignement appliquées et les contenus visent surtout à re-motiver les mineurs à s'intéresser à l'apprentissage, à retrouver le goût de l'effort et du travail bien fait.

#### Le Centre Pénitentiaire de Schrassig

Les cours du SE s'adressent à tous les détenus condamnés, ainsi qu'aux détenus prévenus, autorisés par le juge d'instruction. Les cours sont organisés sur une période d'un semestre et suivent les rythmes scolaires.

En 2004, le SE s'est occupé de 243 apprenants, hommes et femmes.

Le Service Education propose:

Des cours d'enseignements de base : Apprentissage ou ré-apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul.

Les classes de l'enseignement post-primaire et de la formation professionnelle : Les élèves sont inscrits dans un lycée, mais les cours ont lieu au CPL. Ils reçoivent les mêmes bulletins et certificats que les jeunes qui fréquent le lycée.

Un guidage et un appui pédagogique pour suivre des cours par correspondance. En 2004, le service s'est particulièrement efforcé de promouvoir ce type de cours qui garantit des certificats reconnus dans le monde du travail. La Chambre des Employés Privés est un des partenaires qui a soutenu le SE dans ses démarches.

Des cours ponctuels : Cours de langues, d'informatique, des ateliers artistiques et musicaux, des projets divers.

En septembre 2004, le SE a lancé un projet de restructuration pour la bibliothèque du CPL. L'objectif général est d'étendre progressivement la bibliothèque vers un centre multimédia de documentation.

#### Le Centre Pénitentiaire de Givenich

Le travail du Service Education met l'accent sur la future insertion socio-professionnelle du détenu.

C'est dans ce contexte que le Service Education a développé le concept des formations par petits modules. Ces formations tiennent compte des déficits réels des détenus et des exigences du marché du travail.

Pour l'instant, et grâce au soutien du CNFPC Ettelbrück une formation spécialisée « environnement et nature » fut organisée et les premiers certificats ont pu être délivrés.

Parallèlement le SE propose les mêmes cours qu'à Schrassig, tout en prenant en considération les brefs séjours de bon nombre d'apprenants. En 2003, 95 personnes ont pu profiter de l'enseignement dispensé du SE.

# 2.7 LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Conformément à la Charte d'Ottawa et dans une perspective de continuité, le SCRIPT a poursuivi ses activités d'innovation pédagogiques dans les domaines de l'éducation à l'environnement et de la promotion de la santé qui se traduit notamment par la prévention des toxicomanies, (la prévention) de la violence et (la prévention) du SIDA.

La promotion de la santé et l'éducation à l'environnement à l'école porte sur plusieurs éléments :

- des campagnes de sensibilisation (élèves, personnel des écoles, parents) ;
- des projets d'innovation dans les écoles ;
- la formation continue du personnel enseignant, dirigeant et psycho-socio-éducatif;
- documentation (publications, installation d'un centre de documentation).

Une coopération internationale régulière est assurée au sein du réseau européen des écoles promotrices de la santé, action tripartite sous la tutelle de l'Organisation mondiale de la Santé, du Conseil de l'Europe et de la Commission des Communautés européennes. Le réseau germanophone est complété par un réseau francophone.

En 2003-2004, le SCRIPT a notamment réalisé les activités suivantes :

#### 2.7.1 Les études en cours

- En coopération avec le Ministère de la Santé les études « Das Wohlbefinden der Jugendlichen in Luxemburg, 5. und 6. Schuljahr», « Das Wohlbefinden der Jugendlichen in Luxemburg, internationaler Vergleich» ont pu être réalisées.
- Une étude sur l'aménagement du temps scolaire et les biorythmes intitulée « Les pauses des établissements scolaires de l'enseignement secondaire vues en relation avec l'alimentation, la santé et la scolarité des jeunes » a été préparée.

#### 2.7.2 Le festival du film pour jeunes

Le quatrième festival du film pour jeunes 'Hautnah' a été organisé en coopération avec la Cinémathèque de la Ville de Luxembourg, Aids-Berodung de la Croix-Rouge, Inter-Actions Maison des jeunes Grund. 1135 élèves ont participé au festival du film qui s'est proposé de sensibiliser les jeunes aux différents sujets les concernant, notamment jeunesse et exclusion – Alzheimer et jeunesse – It's one world : cultures, nature et humanité – droits de l'homme et peine de mort –antisémitisme et 2e guerre mondiale – jeunesse : problèmes et espoirs – SIDA – handicap et intégration – immigration et rencontre des cultures – jeunesse et amour absolu – globalisation et conflits sociaux. 43 enseignantes et 21 enseignants ont accompagné leurs classes.

#### 2.7.3 L'éducation à l'environnement

- Projet « Da Vinci und so weiter... » Le projet « Da Vinci – und so weiter... » a été réalisé dans 8 classes de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Une exposition est prévue en 2005. Le projet, grâce au dessin d'observation de la nature, vise à développer l'autodiscipline et l'attention sans perdre l'enthousiasme et l'intérêt des élèves. Tenir un cahier stimule une curiosité qui peut aller plus loin que la nature, on s'interroge et on voit son propre progrès à travers le temps. Dans le contexte de la pédagogie différenciée, ce projet a permis aux participant/e/s de développer leurs capacités dans les domaines de l'écriture, de la lecture, de la vision polysensorielle et de l'expression.
- Le service a collaboré avec la fondation « Hëllef fir d'Natur » dans le cadre d'une action internationale de sensibilisation pour la sauvegarde des eaux « Rivières d'eau, fleuves de mots ».
- Une coopération systématique avec le Centre d'Écologie et de la Jeunesse Hollenfels a permis le développement d'activités de formation continue.

#### 2.7.4 La promotion des compétences sociales

Le service a initié et soutenu plusieurs projets locaux qui visent à promouvoir les compétences sociales des jeunes en vue d'un climat scolaire sans violence favorable à l'apprentissage (LTA, LCD, LTETT, LTMA, LTNB, LRS, LTE). De même, des premiers contacts avec le « Théâtre municipal d'Esch-sur-Alzette » en vue d'une promotion des capacités psychosociales des élèves par le moyen du théâtre ont été engagés.

#### 2.7.5 La prévention de l'Ostéoporose

Le service a collaboré avec le Ministère de la Santé dans l'élaboration d'un CDrom « Ostéoporose » destiné aux jeunes de l'enseignement secondaire et secondaire technique.

# 2.8 LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ET LA LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE

L'école luxembourgeoise n'est pas un havre à l'abri des dangers qui guettent la jeunesse dans tous les pays européens<sup>4</sup>. Toutefois l'action du SCRIPT et des Services de psychologie et d'orientation scolaires (SPOS) ainsi que la vigilance d'un grand nombre de chefs d'établissement contribuent manifestement à empêcher une dérive de la situation.

La stratégie adoptée par le SCRIPT, privilégiant d'une part des projets qui renforcent l'autonomie des élèves et d'autre part des projets qui misent sur les capacités de médiation des élèves s'avère payante.

#### Extra-Tour Sucht: Prévention des toxicomanies

L' Extra-Tour Sucht est un instrument de prévention des toxicomanies pour les élèves de 15 à 18 ans. Le projet a été poursuivi en 2003-2004 dans trois établissements scolaires (Lycée technique du Centre, Lycée technique d'Esch. École Européenne de Luxembourg).

800 élèves de 40 classes ont participé à un parcours interactif composé de cinq éléments différents. 35 membres du personnel enseignant et socio-éducatif ont participé, après une formation préalable, à la tâche d'animation et une centaine d'enseignant/e/s ont pu découvrir les objectifs du projet.

#### Projet 'Waat soll daat ?' - Prévention des toxicomanies et de la violence

Par la méthode du théâtre interactif et complété par un suivi en classe, le projet vise à :

- apprendre aux jeunes à mieux gérer les conflits en jouant une panoplie de stratégies possibles sur scène et en réfléchissant sur le bien-fondé des options prises ;
- dévoiler les propres tendances de dépendance ;
- amener les élèves à un plus de bien-être et d'assurance pour dire non au bon moment.

Le projet s'adresse aux élèves des classes de VI<sup>e</sup> , au personnel enseignant et aux parents d'élèves.

#### D'Schoul um Wee - zesumme staark gin: Prévention des toxicomanies

Le projet vise à intégrer la promotion de la santé et plus spécialement la prévention primaire des toxicomanies dans le cadre de l'école primaire. Les écoles suivantes ont participé au projet : l'École européenne, l'école de Mondorf-les-Bains, l'école de Hosingen et l'école de Bettembourg.

#### Médiation par pairs (coopération SCRIPT-SNJ) : Prévention de la violence

Ecoles participant en 2003-2004 au projet : LTAM, LTETT, EPMC, LRS, LGL, LCE, LAM, LCD, LTB, LTE, LTJBM, EPSA, LTC, LTMA et l'école Waldorf. En 2003-2004 :

- L'évaluation du projet 'Peer-Mediation im Schulalltag' a été poursuivie. Dans l'esprit participatif, un comité consultatif regroupant tous les groupes impliqués a déterminé les procédures de cette évaluation.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> voir notamment le chapitre : designer drinks dans le rapport 2004 de l'Ombudscomité fir d'Rechter vum Kand (ORK)

- Le projet a été complété par une formation de formateurs/trices. Ceci permet aux coaches de former les élèves de leur école. Quatre établissements scolaires ont profité de cette offre.
- Une adaptation du concept pédagogique aux besoins de l'enseignement préparatoire a été prévue.

En vue de répondre aux besoins de médiation par pair/e/s au niveau de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire, le projet PeaceForce a été réalisé dans deux écoles primaires (Bridel et Luxembourg – école Henri VII). Sur la base des résultats très encourageants de l'évaluation, le projet va être ouvert à d'autres écoles intéressées.

Suite au Symposium « Violence et climat scolaire » du 28 novembre 2003, organisé en collaboration avec l'Université du Luxembourg, le CPOS a publié les actes de cette manifestation formative. Ce document se veut être un ouvrage de référence en matière de violence et de climat scolaires pour tous les acteurs professionnels des écoles en développant tout particulièrement les sujets tels que l'autorité, la discipline, les micro-violences et les compétences sociales. L'évaluation de la part des organisateurs et des participants constitue la conclusion des actes.

La collaboration avec l'Université du Luxembourg a également permis au CPOS de s'engager dans divers projets nationaux et internationaux sur le thème de la violence scolaire et de renforcer son travail en réseau.

Dans cette même optique, le CPOS contribue activement à des plates-formes d'échange et de réflexion initiées par d'autres organes.

Le CPOS prévoit en outre d'initier un groupe de pilotage interministériel sur le thème de la prévention des conflits et de la promotion d'une culture de paix.

#### 2.9 LA POLITIQUE DU GENRE

Les priorités politiques du ministère pour garantir l'égalité entre femmes et hommes sont :

- L'éducation et la formation à l'égalité.
- Une orientation scolaire et professionnelle qui respecte la perspective du genre.
- Des communautés scolaires et formatives qui garantissent le respect de la perspective du genre et qui ne tolèrent pas de discriminations fondées sur le sexe.

Le Gender Mainstreaming ainsi que des actions positives permettent la mise en œuvre de cette politique.

Pour décrire les effets des différentes mesures prises par le ministère sur les filles et les garçons, les femmes et les hommes, le ministère établit systématiquement des statistiques ventilées par sexe.

Les statistiques montrent :

que l'accès des filles aux différents ordres d'enseignement est égal à celui des garçons ;

que le taux de réussite des filles dans tous les ordres d'enseignement est supérieur à celui des garçons ;

que les garçons représentent plus de 60% des élèves inscrits dans l'éducation différenciée ;

que plus de filles que de garçons sont orientées vers l'enseignement secondaire après la 6<sup>ième</sup> année d'études de l'enseignement primaire :

que les choix scolaires des filles et des garçons sont différents ;

les filles sont sur-représentées dans les sections littéraires de l'enseignement secondaire général et dans les fillères tertiaires de l'enseignement secondaire technique ;

les garçons prédominent dans les sections techniques ;

que lors de l'évaluation PISA, les garçons ont réalisé une meilleure performance en culture mathématique et scientifique que les filles ;

que la ségrégation horizontale, existante au niveau des formations et des emplois choisis par les femmes se poursuit au niveau de l'éducation et de la formation tout au long de la vie.

Dans le domaine de l'égalité entre femmes et hommes, le ministère collabore étroitement avec le Ministère de la Promotion Féminine / Ministère de l'égalité des chances, avec les services communaux à l'égalité des chances et avec des associations qui s'engagent dans la promotion féminine. Le ministère a soutenu activement la manifestation « girls day » initiée par le CID-femmes ainsi que différents projets de formation pour femmes désirant réintégrer le marché de l'emploi.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme gouvernemental 2004-2009, le Ministère a créé en automne 2004 une cellule de compétence en genre.

La cellule, qui se compose de responsables et de représentants des différents services et départements du ministère, a la mission d'intégrer la perspective du genre dans l'organisation, les politiques et les activités du Ministère.

Le plan d'action devrant permettre la mise en œuvre du « gender-mainstreaming » comprend la formation et la sensibilisation du personnel du ministère, l'élaboration d'indicateurs sexospécifiques, l'intégration de la dimension du genre dans les procédures législatives et réglementaires et dans la communication interne et externe du ministère ainsi qu'une politique des ressources humaines qui favorise une représentation équitable des femmes et des hommes à tous les niveaux.

### 2.10 LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Au cours de l'année scolaire 2003/2004 les réflexions et délibérations du CSEN ont porté sur les points suivants :

1) La lecture à la fin de l'enseignement primaire

Le Conseil a discuté les constats issus de l'étude LU qui décrit et évalue la lecture à la fin de l'enseignement primaire. Il a réfléchi sur l'opportunité de développer des stratégies de lecture au sein de la formation initiale et continue des enseignants. Le problème de la motivation à la lecture a été mis en avant. Un avis d'une page a été rédigé et transmis à Madame le Ministre.

2) Discussions et avis sur les avant-projets de règlements grand-ducaux suivants :

Avant-projet de règlement tendant à modifier l'actuelle formation des adultes. Avant-projets de règlements grand-ducaux fixant les critères de promotion.

Les discussions, dont les résultats ont été retenus dans des avis détaillés, ont porté sur les grands principes autant que sur des détails de la formulation des textes.

3) Discussions et avis sur la qualité dans les écoles

L'avis émis sous forme de rapport du groupe de travail « qualité » est toujours en discussion. Il sera finalisé fin janvier 2005.

#### 2.11 LES RELATIONS INTERNATIONALES

#### 2.11.1 La préparation du Conseil européen

Sous la présidence irlandaise, une réunion ministérielle informelle sur les services d'orientation et de conseil a eu lieu à Dublin les 28 et 29 avril 2004.

En ce qui concerne les réunions ministérielles formelles du Conseil éducation, une première réunion a eu lieu à Bruxelles le 26 février 2004, au cours de laquelle le Conseil a adopté le Rapport conjoint intérimaire « Éducation et Formation 2010 », qui a été transmis au Conseil européen de printemps 2004.

Une deuxième réunion formelle du Conseil éducation a eu lieu le 27 mai 2004 à Bruxelles avec, à l'ordre du jour, des débats sur le « Développement de politiques concernant la nouvelle génération des programmes communautaires en matière d'éducation et de jeunesse », « Les principes européens dans le domaine de l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels » et « Les principes communs pour la validation des acquis de l'apprentissage nonformel et informel ». Pour préparer ces réunions, le Comité de l'éducation auprès du Conseil s'est réuni sept fois pendant le premier semestre de l'année.

Sous la présidence irlandaise a également eu lieu la Huitième Conférence des Ministres européens de l'Éducation (Union Européenne et autres pays européens) à Oslo (Norvège) du 27 au 28 juin 2004.

Sous la présidence néerlandaise, deux réunions ministérielles informelles ont eu lieu, l'une à Rotterdam, du 11 au 13 juillet 2004, ayant comme thème « La promotion d'une citoyenneté active grâce à l'éducation » et l'autre à Maastricht, du 13 au 16 décembre 2004, ayant comme thème « Le renforcement de la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelles ».

La réunion ministérielle formelle, le Conseil éducation, a eu lieu à Bruxelles, le 15 novembre 2004. Les discussions ont porté essentiellement sur le rapport du groupe à haut niveau qui conseille la Commission européenne dans sa préparation de l'examen à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne en mars 2005 ("Rapport Kok").

Le Comité de l'éducation s'est réuni huit fois au cours du deuxième semestre 2004 pour préparer le Conseil éducation.

#### 2.11.2 L'OCDE

À l'initiative de l'Irlande, exerçant la présidence de l'Union Européenne durant le premier semestre 2004, une réunion ministérielle informelle des ministres de l'OCDE a eu lieu à Dublin les 18 et 19 mars 2004 portant sur l'amélioration de la qualité de l'éducation, les politiques en matière de formation des enseignants et l'éducation et la cohésion sociale.

Le Comité de l'éducation s'est réuni à deux reprises à Paris (24/25/26 mai; 26/27/28 octobre). À l'ordre du jour figuraient essentiellement la discussion sur PISA (Comprendre les processus qui influent sur la qualité et l'équité) et la formation et le devenir social.

À l'initiative des Pays-Bas, exerçant la présidence de l'Union Européenne durant le deuxième semestre 2004, la conférence de clôture de l'activité de l'OCDE « Attirer, former et retenir des enseignants de qualité », a eu lieu à Amsterdam (18/19 novembre 2004).

#### 2.11.3 Le Conseil de l'Europe

En vue de la réunion annuelle du Comité directeur de l'éducation (11 - 12 octobre 2004), le bureau du Comité au sein duquel le délégué luxembourgeois assume la fonction de vice-président, s'est réuni les 2 et 3 février et les 5 et 6 juillet 2004.

Le programme de travail du Comité directeur de l'éducation porte, à court et à moyen termes, principalement sur les thèmes suivants :

Éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme et préparation de l'Année européenne 2005 de l'éducation à la citoyenneté démocratique.

Politiques linguistiques et formation en langues.

La dimension européenne dans l'enseignement de l'histoire.

La conférence de lancement de l'Année européenne 2005 de l'éducation à la citoyenneté démocratique a eu lieu les 13 et 14 décembre 2004 à Sofia (Bulgarie).

Les événements les plus marquants durant les cinq dernières années du Conseil de l'Europe, dans le domaine de l'éducation, ont été les 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> sessions de la Conférence permanente des ministres européens de l'éducation de Cracovie (15 –17 octobre 2000 ) et d'Athènes (12 –13 novembre 2003 ).

#### 2.11.4 Les accords culturels

Au cours de l'année 2004, le ministère a été associé à la négociation d'un accord culturel avec Israël et la Slovaquie.

#### 2.11.5 Le Conseil supérieur des Écoles européennes

Le Conseil supérieur des Écoles européennes s'est réuni à deux reprises sous la présidence italienne.

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2004 et jusqu'au 31 juillet 2005, le Luxembourg a la présidence du Conseil supérieur des Écoles européennes. Deux réunions ont eu lieu à Bruxelles, le 28 septembre et les 25/26/27 octobre. Outre les décisions à prendre concernant la gestion courante des écoles, le thème de discussion principal a porté sur le financement et l'avenir des Écoles européennes après l'élargissement de l'Union européenne.

La deuxième École européenne de Luxembourg a accueilli ses premiers élèves en septembre 2004 dans des locaux provisoires au Kirchberg. Le sujet le plus préoccupant pour la délégation luxembourgeoise est le délai de la construction du bâtiment de cette deuxième École européenne que le Conseil de Gouvernement a décidé d'implanter, lors de sa réunion du 21 décembre 2001, à Mamer et dont l'ouverture a été initialement prévue pour septembre 2007.

Les difficultés pour trouver des enseignants luxembourgeois disposés à occuper les postes prévus pour le Luxembourg sont une autre source de préoccupations.

# 2.11.6 Liste des organismes et groupes de travail internationaux dans lesquels le ministère est représenté

#### OCDE

Comité de l'Éducation

CERI (Centre for Educational Research and Innovation)

ENSI (Environment and School Initiatives)

INES (International Indicators of Educational Systems):

National coordinator Technical group

Network A: Compétences, équité, « life skills », PISA

BPC (Board of Participating Countries ) PISA

Network B : Transition, Lifelong Learning, retours d'investissement dans le capital humain

Network C : Enseignants et curricula ; processus scolaires

Special needs : Besoins spécifiques

#### UNION EUROPÉENNE

EUROSTAT
Focal points
Education and Training Statistics
VET – group (Vocational and Educational Training)
Collecte UOE (UNESCO, OCDE, EUROSTAT)
LFS (Labour Force Survey)
CVTS 2 (Continuing Vocational Training Survey 2)

**EURYDICE** 

Unité luxembourgeoise d'Eurydice

COMITÉ DE L'ÉDUCATION

GROUPES D'EXPERTS CONSEILLANT LA COMMISSION:

Éducation et formation des enseignants et des formateurs (objectif : Améliorer la formation des enseignants et des formateurs).

Développement des compétences nécessaires dans la société de la connaissance (objectifs : Développer les compétences nécessaires dans la société de la connaissance ; développer l'esprit d'entreprise ; améliorer la connaissance des langues étrangères)

TIC dans l'éducation et la formation (objectif : Permettre à tous d'avoir accès aux TIC).

Accroître la participation aux mathématiques et aux sciences (objectif : Augmenter le recrutement dans les filières scientifiques et techniques).

Ressources (objectif: Optimiser l'utilisation des ressources).

Mobilité et coopération européenne (objectifs : Augmenter la mobilité et les échanges ; renforcer la coopération européenne)

Faciliter l'accès de tous aux systèmes d'éducation (objectifs : Créer un environnement propice à l'apprentissage ; favoriser la citoyenneté active).

Rendre l'éducation plus attrayante, renforcer les liens avec le monde du travail et la société (objectifs : Rendre l'apprentissage plus attrayant ; renforcer les liens avec le monde du travail, la recherche et la société au sens large)

SGIB (Standing Group on Indicators and Benchmarks): Groupe d'experts sur les indicateurs et les niveaux e référence

GROUPE DE COORDINATION DU PROCESSUS DE COPENHAGUE GROUPE DE TRAVAIL « TRANSPARENCE »

FORMATION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU DE L'UNION EUROPÉENNE PAN (Plan d'Action National) Comité de Coordination Tripartite

#### PROGRAMMES EUROPÉENS :

#### SOCRATES:

Steering Committee
Programmes ARION, COMENIUS, GRUNDTVIG, et LINGUA
European Schoolnet
Netdays
Safeborders

#### **LEONARDO**

Comité

Comité consultatif pour la formation professionnelle Directeurs généraux de la formation professionnelle

EUROPEAN NETWORK OF HEALTH PROMOTING SCHOOLS

EUROPEAN BANK of ANCHOR ITEMS for FOREIGN LANGUAGE SKILLS (EBAFLS)

#### **CONSEIL DE L'EUROPE**

CD-ED (Comité Directeur de l'Éducation ; vice-présidence) CELV (Centre européen de langues vivantes de Graz) Correspondant national pour l'éducation à la citoyenneté Comité des droits de l'homme bourses CDCC (): Agente de liaison nationale

#### **ÉCOLES EUROPÉENNES**

Conseil Supérieur Comité administratif et financier Inspecteur de l'Enseignement primaire Inspecteur de l'Enseignement secondaire

#### **IEA**

(International association for the Evaluation of Educational Achievement)

#### **NETWORK OF EUROPEAN POLICY ADVISERS**

ancien Réseau européen des responsables des politiques d'évaluation des systèmes éducatifs

#### FREREF

Fondation des Régions Européennes pour la Recherche en Éducation et en Formation

# 2.12 LES PROGRAMMES EUROPÉENS

#### 2.12.1 La gestion du programme Socrates

Le programme européen pour l'éducation SOCRATES vise l'éducation tout au « long de la vie » et s'adresse aux enseignants et formateurs, aux élèves, étudiants et apprenants ainsi qu'à toutes les institutions impliquées dans l'éducation formelle et informelle du préscolaire à l'universitaire en passant par l'éducation des adultes. Le ministère, à travers l'Agence nationale Socrates, est en charge de la mise en œuvre des actions COMENIUS, GRUNDTVIG, ARION, LINGUA et VISITES PRÉPARATOIRES ACTIONS CENTRALISÉES.

En 2004, la Commission européenne a attribué 360.000 € au Luxembourg pour subventionner la participation de promoteurs luxembourgeois à des projets européens, à des formations, des stages et des visites d'étude.

L'Agence a été soumise à un audit système commandité par la Commission européenne. Elle participe à un groupe de travail européen sur l'assistanat linguistique, dont les résultats seront présentés lors d'une conférence européenne en Islande au cours du premier semestre 2005.

L'Agence a publié un calendrier présentant des témoignages de bénéficiaires des différentes actions. En septembre 2004, le premier numéro de la NEWSLETTER « ECHANGE » a été publié sur le site <a href="https://www.socrates.lu">www.socrates.lu</a>.

#### PROJETS COMENIUS et PARTENARIAT D'APPRENTISSAGE GRUNDTVIG

Le tableau reflète les projets et les institutions qui ont reçu une subvention communautaire pour 2004-2005 :

Nom de l'établissement	Titre du projet	Pays partenaires
COMENIUS		
École "Am Sand"	Improve mind and body by movement in nature	GR, HU, SE, PL, LT, BG
École de Garçons (Differdange)	Écoute, chante, bouge, goûte, ensemble découvrons l'Europe	DE, FR, BE
École primaire Henri VII	Development and Progress through Science, Arts and Crafts	DE, FR
École primaire de Mondercange	Le Droit de l'homme et le droit des enfants	DE, BE, AT
Spillschoul Lénger/Basch	Art et Patrimoine	FR, PL
École Primaire Erpeldange	Griechen und Römer	DE, FR, IT
École Centrale Useldange	Environmental Education	IE, IS, FI
École "Eigent" Pétange	Strategies for Inclusion and Citizenship through Sport (SICS)	GB, IE, TU, PT
École Primaire Capellen	So leben wir	AT, DE
Lycée Technique de Bonnevoie	Edu-fair.com	BE, IT, FR, SL, DE
Lycée Technique d'Ettelbruck	START-Berufseinsteiger im europäischen Vergleich	AT, PL, CZ
Lycée Technique d'Ettelbruck	Was ich dir zu sagen habe	DE, NL
Lycée de Garçons Luxembourg	Prix européen des jeunes lecteurs	FR, PL, BG
Lycée Technique du Centre	ACT	AT, DE
Lycée Technique du Centre	Our Living Space Europe as a Goal for School Education and General Education	DE, NO, FR, CZ
Athénée de Luxembourg	Das Maß aller Dinge	DE, FR, PL
Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck	Wechselwirkung zwischen regionaler Identität und Tourismus	AT, IT, NO
Lycée Michel-Rodange	La nature en tant que modèle ? - Die Natur als Vorbild?	DE, FR
Lycée Michel-Rodange	Promoting basic values at school	NL, IT, AT, PT, BE, IE, FR
Lycée Technique des Arts et Métiers	Le language des symboles sur le Camino de Santiago	ES, IT

Lycée Technique des Arts et Métiers	Élargissement géographique et approfondissement institutionnel de l'UE pour un projet original de citoyenneté	FR, IT, GB,PT,BE,FI,SE,DK,AT,IE, LET, DE, ES, NL, HU
Lycée Classique de Diekirch	Nous les autres - hier et aujourd'hui	PT, IT,CZ
Lycée du Nord	Sons, voix et paroles d'Europe	FR, RO, ES, IE, DE, PL
Lycée Hubert Clément	Promoting basic values at school	NL, IT, AT, PT, BE, IE, FR
Lycée Technique Agricole	Implication des élèves dans les processus de décision qui concernent l'organisation de l'établissement - Proddige	FR, IT
European School of Luxembourg	Teaching Science in Europe	IT, RO, ES
Institut pour déficients visuels	M.D.V.I.	NO, DE, CZ, BE
Service Ré-Éducatif Ambulatoire	A school for all!	NL, DE, BE, CZ, RO
Service Ré-Éducatif Ambulatoire	Communication with non verbal pupils	DK, ES, FR, HU, PT
Ecole Privée Marie-Consolatrice	Fair Trade Association	SK
GRUNDTVIG		
ADT Center	Challenging actions in gender mainstreaming	DE, GB, LT
DYSPEL	Dyslexia -Parents and teachers collaboration	DE, GB, PL, DE, CZ
Co-labor	HANDICOOP	IT, FR, BE
Institut de formation sociale	New ways of adult education in multicultural societies	ES, PL, DE
Finance et médiation	Gender training methods	ES, RO, BE, HU, DE

#### **VISITES PRÉPARATOIRES**

La participation à des visites préparatoires permet aux futurs promoteurs de projets de se rencontrer, de mieux se connaître et de formuler un projet ensemble. Les séminaires de contact sur des thématiques spécifiques, au cours desquels un nombre élevé de professionnels de nationalités différentes sont confrontés, forment une plateforme enrichissante pour initier des partenariats. 18 représentants luxembourgeois ont reçu une subvention en 2004. Les visites par actions sont les suivantes :

ACTION	Réunion préparatoire	Séminaire de contact	Projets acceptés
COMENIUS 1	2	9	5
GRUNDTVIG 2	0	3	en cours
COMENIUS 2 .1	2	0	0
GRUNDTVIG 1	0	1	1
LINGUA 1 et 2	0	1	1
TOTAL	4	14	7

#### **Assistanat linguistique COMENIUS**

Un étudiant luxembourgeois réalise un stage d'assistant linguistique dans une école secondaire à REYKJAVIK en Islande pour une période de 8 mois.

Cinq établissements scolaires luxembourgeois accueillent une assistante linguistique en 2004-2005. Pour la première fois, une école primaire fait partie des établissements d'accueil. Les étudiantes de nationalité espagnole, chypriote, roumaine, slovaque et allemande réalisent des stages de trois à huit mois dans les différentes écoles.

#### Formation continue COMENIUS et GRUNDTVIG

Les formations en Europe pour les personnels de l'éducation constituent un complément à l'offre de formation continue nationale. Ces cours sont à la fois intensifs (à cause de leur durée (minimum 5 jours)) et internationaux (à cause de leur public) et donnent la possibilité aux participants, outre de rafraîchir leurs connaissances, de créer des liens avec d'autres enseignants européens. Cette possibilité commence à être connue et appréciée davantage par le public luxembourgeois.

Action	Primaire	Secondaire	Education des adultes	Autres institutions	TOTAL
COMENIUS	2	8	-	2	12 (dont 3 cours linguistiques)
GRUNDTVIG	-	-	1	-	1

#### Visites d'étude ARION

Le Luxembourg dispose de 5 bourses ARION par an. Cette action, qui connaissait traditionnellement un grand succès auprès des décideurs de l'éducation au Luxembourg, a dû enregistrer une baisse très sensible en 2004, sur 6 candidatures acceptées, seul 3 visites ont été réalisées.

L'Agence nationale Socrates et le Centre de coordination des projets d'établissement (CCPE) ont organisé une visite d'étude ARION au Luxembourg en mars 2004 sur le thème « Les projets d'école et d'établissement ».

#### 2.12.2 Le programme communautaire LEONARDO DA VINCI II.

Le programme Leonardo da Vinci contribue au développement d'une politique de formation tout au long de la vie en subventionnant des projets innovants en faveur du développement des connaissances, des aptitudes et des compétences essentielles à l'insertion professionnelle.

La mesure "Mobilité" du programme Leonardo da Vinci aborde la mobilité transnationale et cherche à renforcer la coopération entre le monde de l'entreprise et celui de la formation en soutenant des projets liés directement à l'envoi et/ou à l'accueil de personnes en formation initiale, en formation professionnelle ou en formation continue ainsi que de personnes responsables de formation.

#### Projets de "Mobilité" sélectionnés en 2004:

Titre du projet	Organisme contractant	Nombre stagiaires	Pays partenaires
Pratique Professionnelle et Travail de Fin d'Études	Université du Luxembourg - Campus Limpertsberg	23 2	BE, DE
Stage d'ouverture à la vie professionnelle – OVIP	Lycée Technique pour Professions de Santé	0 8	BE, FR
Les Pionniers du Savoir Vert	Lycée Technique Agricole	35 7	BE, FR
Période de formation pratique en entreprise dans l'hôtellerie, la restauration et le tourisme PFPE - Horestour	Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck	14 32	BE, DE, ES, FR, PT
Human resources in financial services	Financial Administration Services S.A. – FAST	2 2	FR, UK
Stage de Forge	Ferro Design	1 0	UK
Stage en institution – Approfondissement et ouverture sur la vie professionnelle	Institut d'Études Éducatives et Sociales	3 7	BE, DE

De plus, le soutien communautaire s'applique à la conception, la mise au point, l'expérimentation, l'évaluation et la diffusion de pratiques innovantes en matière de méthodes, de contenus, de supports ou de produits de formation et d'orientation professionnelles.

Ainsi, le programme soutient également des projets pilotes qui stimulent le processus d'innovation et l'amélioration de la qualité de la formation et de l'orientation professionnelles. Ils doivent développer des produits concrets utilisant, dans la mesure du possible, les technologies de l'information et de la communication.

Pour l'appel d'offre 2004, les projets suivants ont été sélectionnés:

Titre du projet	Organisme contractant	Public cible	Pays partenaires
Aeromedical Crew Resource Management (ACRM)	Luxembourg Air Rescue	Médecins, infirmiers, tout personnel en relation avec les missions de délivrances aéroportées	AT, CH, CZ, DE, LU, NL
Plan de formation sectoriel européen du bâtiment pour personnel d'encadrement (BTP-Plan)	Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment S.A.	Personnel d'encadrement, salariés et demandeurs d'emploi du secteur du bâtiment et des travaux publics	BE, BG, DE, FI, FR, HU, LU
Nouveau système de certification transparent pour jeunes sans qualification	Euro Cordiale a.s.b.l.	Jeunes sans qualification professionnelle et sans perspectives d'insertion socio-professionnelle	BE, BG, DE, FR, LU, PT

Rapport d'activité 2004 • Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

# 3 L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

### 3.1 LA RÉVISION DE LA LOI SCOLAIRE DE 1912

Conformément au programme gouvernemental, les travaux d'adaptation et de révision du texte du projet de loi portant réforme de la loi de 1912 concernant l'organisation de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire ont été entamés.

Après concertation avec les principaux partenaires scolaires, le groupe de travail du ministère a rédigé un rapport de synthèse, qui regroupe les thèmes principaux en rapport avec la révision du texte déposé à la Chambre des députés.

#### Ces thèmes sont :

- le développement des écoles et la promotion des pratiques pédagogiques collégiales ;
- l'adaptation des enseignements aux rythmes de progression individuels des élèves par l'introduction de cycles ;
- l'introduction de mesures améliorant les conditions de scolarisation des enfants en difficultés et des enfants à besoins éducatifs spéciaux :
- la création de structures d'aide et d'encadrement périscolaires ;
- la gestion des écoles par une équipe d'enseignants ;
- le renforcement du partenariat par une implication plus forte des parents ;
- les missions de l'inspection.

Le rapport de synthèse sera soumis prochainement au Conseil de Gouvernement.

# 3.2 L'ÉDUCATION PRÉCOCE

L'éducation précoce, qui a été introduite à partir de l'année scolaire 1998/99, est offerte aujourd'hui dans 101 des 118 communes du Luxembourg.

Éducation précoce:		
année	N.communes	N. enfants :
1998-1999	22	1142
1999-2000	52	2063
2000-2001	59	2391
2001-2002	70	2802
2002-2003	76	3093
2003-2004	89	3535
2004-2005	101	3755

# 3.3 L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

Un plan cadre unique pour l'éducation préscolaire est en voie d'élaboration. Il souligne l'entité du cycle pédagogique que constitue sur l'éducation précoce et l'éducation préscolaire et définit les objectifs, les champs d'activités et les options méthodologiques fondamentales.

L'aide-mémoire « Développement des capacités, connaissances, attitudes et compétences de l'enfant dans l'éducation préscolaire » fournit aux enseignants un instrument pour observer et décrire les capacités, connaissances et attitudes des enfants.

Dans le cadre de la campagne de promotion de la lecture «Lies dech duerch d'Liewen», le ministère a organisé un cycle de conférences «Zyklus vu Mini-Konferenzen - Kannerliteratur an der Spillschoul, Méiglechkeete ronderem Geschichten a Billerbicher», destiné aux enseignants de l'éducation préscolaire.

Une brochure « Kannerliteratur an der Spillschoul» fait la synthèse des conférences avec des propositions pour initier les enfants de l'âge préscolaire aux livres d'images, aux histoires et aux contes.

La farde « Brandschutzerzéiung, ee Projet fir d'Spillschoul » en rapport avec l'éducation à la protection contre les risques d'incendie pour les élèves de l'éducation préscolaire ainsi qu'un dossier pour l'instituteur ont été élaborés en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur et la Fédération des Sapeurs-Pompiers. Les propositions que le fascicule renferme signalent aussi bien le côté serviable du feu que ses formes néfastes et les différentes manières d'intervenir dans des situations critiques.

#### 3.4 L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

#### 3.4.1 Les nouveaux bulletins

Le nouveau livret scolaire ainsi que les recommandations et instructions y relatives ont été introduits en 2003. Depuis la rentrée 2004, ils sont également en vigueur en 3<sup>e</sup> année d'études. Des réunions de présentation et d'échanges ont eu lieu dans les différentes régions du pays.

#### 3.4.2 L'apprentissage de la lecture et de l'écriture

L'introduction du nouvel abécédaire MILA s'est poursuivie à trois niveaux :

- o formation continue à l'intention de tous les instituteurs et institutrices concernées dans tous les arrondissements d'inspection sous forme de cinq réunions d'information et d'échanges par année;
- o formation continue sous forme de séminaires thématiques la veille de la rentrée. Sept sujets différents ont été abordés et quelques 300 enseignants ont participé;
- o élaboration et publication des matériels didactiques pour la 2<sup>e</sup> année d'études.

#### 3.4.3 L'élaboration de matériels didactiques pour l'enseignement primaire

Allemand : Élaboration de MILA 2<sup>e</sup> année d'études

Finalisation du matériel pour la 4<sup>e</sup> année d'études

Élaboration de nouvelles brochures pour la promotion de la lecture

Français : Révision des anthologies de lecture « Mona Lisait »

Mathématiques: Publication du dossier de réflexion «Didaktik der Mathematik in der

Primärschule ».

Traduction en langue française du manuel de 5<sup>e</sup> année d'études

Luxembourgeois : Élaboration du manuel de lecture pour le degré supérieur

Élaboration de la brochure « Michel Lentz » publiée dans le cadre de la

Journée européenne des langues

Histoire : Élaboration de valises pédagogiques portant sur l'époque des Romains Sciences naturelles : Publication des matériels didactiques pour la 6<sup>e</sup> année d'études (manuel de

l'élève et dossier du maître)

Éducation musicale : Publication de Musik 2

Édition de deux œuvres musicales écrites par des instituteurs

luxembourgeois à l'intention de classes

Autres publications : - Les enseignants et la formation continue

- Analyse de l'enseignement des mathématiques

Toutes les publications ont été accompagnées de mesures d'information à l'intention des enseignants.

#### 3.4.4 La réforme du plan d'études

Les dispositions du programme gouvernemental ont impliqué une réorientation des travaux. Le nouveau plan d'études misera sur la différenciation, les socles de compétences et l'organisation de l'enseignement par cycles. Ont été préparées en 2004 :

- la réforme des modalités d'évaluation à l'enseignement primaire ;
- la consultation des enseignants en matière de socles de compétences;
- la structure du plan d'études, notamment la structure stéréotype du programme d'une branche d'enseignement.

L'accompagnement des travaux de réforme dans l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire est assuré par le SCRIPT.

#### 3.4.5 L'innovation pédagogique

#### « Offener Unterricht und Wochenplanarbeit »

Les travaux de recherche menés par l'Université du Luxembourg et l'Université de Liège ont pu se poursuivre en 2004 et les résultats finaux de l'étude sont attendus pour printemps 2005.

#### L'enseignement en équipe (team-teaching) et le cycle des apprentissages fondamentaux

Le SCRIPT suit de nombreuses écoles et classes qui se sont engagées dans le team-teaching et l'apprentissage par cycle. Il a créé un réseau d'échanges de pratiques permettant à une centaine d'instituteurs de se rencontrer pour partager leurs expériences et leurs différentes pratiques.

#### L'enseignement en la Ville de Differdange

À Differdange, toutes les classes de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et spécial se sont engagées dans un projet visant à évaluer les différents paramètres de l'enseignement offert, surtout les mesures d'appui qu'on compare alors aux besoins identifiés. En 2004, le SCRIPT a contribué au projet par des observations ciblées, l'accompagnement de groupes de réflexion et de journées d'échange ainsi que la réalisation d'une enquête. Ce projet est réalisé en coopération avec le personnel enseignant et les autorités scolaires.

#### 3.4.6 Les projets d'école

Depuis 1998, les communautés scolaires du préscolaire et du primaire ont la possibilité d'initier un projet d'innovation pédagogique, intitulé « Projet d'école ». Les expériences internationales et la recherche en éducation montrent que les projets d'innovation pédagogique constituent une entrée efficace pour développer la qualité au sein des communautés scolaires locales.

Les projets accompagnés par le SCRIPT ont des finalités et des envergures différentes. Ainsi, un projet d'école comme celui de Hesperange «Eng Schoul fir s'all – eng Schoul fir d'Liewen! » accentue l'égalité des chances des enfants. Deux enseignantes de l'éducation préscolaire y enseignent en équipe et développent fortement les relations avec les parents.

Nouveaux proiets initiés en 2004:

- Frisange: Team-Teaching au degré supérieur pour favoriser le développement global de tous les enfants et pour profiter des talents et compétences de tous les intervenants.
- Lenningen: Promotion de la lecture par différentes activités incluant la participation active des parents.
- Reuler: Team-Teaching au degré moyen, favorisant le travail des élèves selon leur propre rythme et selon la méthode qui leur convient le mieux.
- Wincrange: Ouverture d'une nouvelle bibliothèque, promotion de la lecture par différentes activités scolaires et parascolaires.
- Wiltz: Team-teaching dans l'éducation préscolaire avec une équipe multidisciplinaire
- Weiswampach: Travail coopératif au niveau de la classe et au niveau de toute l'école.
- Vichten: Tout le personnel enseignant est engagé dans un travail en cycle de l'éducation préscolaire à la 6<sup>e</sup> année d'études.

#### 3.4.7 Les aides et appuis scolaires

#### L'appui intégré

La majorité des communes offrent des cours d'appui intégrés dans l'horaire des classes afin de mieux différencier les apprentissages. À l'éducation préscolaire, où ces cours d'appui servent surtout à l'apprentissage de la langue luxembourgeoise, le volume supplémentaire de cet appui atteint 11.4 % des leçons nécessaires au fonctionnement de base des classes. À l'enseignement primaire, le taux dépasse les 10 %. Il est à noter que les leçons prestées pour ces formes d'appui sont en progression.

#### Les aides aux devoirs à domicile

L'aide aux devoirs est assurée par le ministère de la Famille et le ministère de l'Éducation nationale. Celle qui est dispensée par des enseignants tombe sous la responsabilité du ministre de l'Éducation nationale. La lettre circulaire de printemps adressée annuellement par le ministre de l'Éducation nationale aux administrations communales recommande vivement aux autorités communales de mettre en place de telles structures, auxquelles l'État participe à raison de 50%.

#### Colloque « Hyperactivité »

Le SCRIPT a contribué à l'organisation du colloque « Hyperactivité – Penser la complexité » qui a regroupé pendant deux journées au mois de mars 2004 des experts étrangers et luxembourgeois. La problématique a été discutée des points de vue médical, psychologique et pédagogique. Plus de 200 professionnels des milieux scolaires et socio-éducatifs ont participé à ces rencontres.

#### Les enfants souffrant de troubles de la parole ou de l'ouïe

Le Centre de Logopédie a élaboré des matériels permettant le transfert d'éléments de logopédie dans les pratiques journalières de toutes nos écoles. Ces matériels seront disponibles à partir de printemps 2005 sous forme de dossier méthodologique, d'instrument de dépistage, de brochure pour parents et de CD-Rom. Le CD-Rom sera le premier produit résultant de la collaboration étroite entre l'Université de Cologne, le Centre de Logopédie et le SCRIPT nouée en 2004. Dans le même contexte, ladite université assure des accompagnements et formations au Centre de Logopédie.

#### 3.4.8 Les études en cours

#### Le passage primaire/post-primaire

Le SCRIPT coordonne les mesures d'accompagnement et de recherche suivantes:

- élaboration et perfectionnement des épreuves standardisées ;
- observation des résultats et des effets de la nouvelle procédure d'orientation.

Les épreuves standardisées proprement dites ont été élaborées par des groupes d'experts mixtes (inspecteurs/instituteurs/professeurs) en collaboration avec l'université de Trèves pour ce qui est des épreuves en langue allemande.

Des travaux de bilan ont été entamés en 2004. Le bilan analysera essentiellement les effets de la procédure d'orientation qui a remplacé l'examen d'admission en 1996.

#### La langue luxembourgeoise

Toute élaboration de matériels didactiques destinés à l'apprentissage de langues par des enfants luxembourgeois devrait pouvoir recourir à une étude linguistique comparant la langue luxembourgeoise aux autres langues d'enseignement. Une telle étude a démarré en 2004. Assurée par des experts suisses et luxembourgeois elle sera coordonnée par le service.

#### 3.4.9 Les rythmes scolaires

En 2004/2005, 70 communes et syndicats scolaires intercommunaux totalisant 78,76% des élèves ont opté pour le samedi libre, 42 communes et syndicats représentant 19,87 % des élèves ont cours chaque deuxième samedi et 6 communes et syndicats (1,35 % des élèves) ont un autre modèle d'horaire.

Depuis le sondage effectué en 2001 par les communes auprès des parents d'élèves sur proposition du ministère, le nombre d'élèves bénéficiant du samedi libre ne cesse de croître.

#### 3.4.10 Les structures d'accueil

#### Les bureaux régionaux de l'inspection

La loi du 30 juillet 2002 crée la base légale pour la création d'un bureau national et de six bureaux régionaux du Collège des inspecteurs.

Les cinq bureaux régionaux suivants sont en fonction : le bureau régional à Bertrange pour la région Centre, le bureau régional à Differdange pour la région Sud-Ouest, le bureau régional à Echternach pour la région Est, le bureau régional à Mersch pour la région Centre/Ouest et le bureau régional à Wiltz pour la région Nord. Il est proposé d'installer le sixième bureau régional, en l'occurrence le bureau régional à Bettembourg pour la région Sud-Est.

Le Centre de conseil et de guidance de l'enseignement primaire, qui regroupe le bureau national du Collège des inspecteurs, le bureau régional Centre, le Service de guidance de l'enfance, le Service rééducatif ambulatoire et les services de l'Institut pour déficients visuels, est installé à Bertrange.

Jusqu'en 2004, seulement deux rédacteurs ont pu être recrutés et sont affectés aux bureaux de Bertrange et de Differdange qui sont déjà en fonction depuis 2003. Le manque de personnel administratif dans les autres bureaux risque d'hypothéquer le bon fonctionnement de ces bureaux.

Les bureaux régionaux ont été mis à la disposition des inspecteurs en vue de la gestion des travaux administratifs, de l'information des parents, de l'affectation des membres de la réserve de suppléants, de la centralisation des statistiques, de la gestion des archives et du prêt de documentation pédagogique et devront permettre une collaboration étroite avec les services de consultation de l'Éducation différenciée.

Rapport d'activité 2004 • Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

#### **4 L'EDUCATION DIFFERENCIEE**

#### 4.1.1 Les élèves

En 2004, 757 élèves ont fréquenté les écoles de l'Éducation différenciée et le Centre de Logopédie.

Le nombre d'élèves à handicap ou à besoins éducatifs spéciaux intégrés dans une classe de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire technique et bénéficiant d'une assistance de la part du Service ré-éducatif ambulatoire ou de l'Institut pour Déficients visuels s'est élevé à 978 pour l'année scolaire 2003/04.<sup>5</sup>

En 2004, l'Éducation différenciée a organisé le financement des frais d'enseignement et le suivi sociopédagogique de 110 enfants à problèmes spécifiques pour lesquels une scolarisation à l'étranger s'est avérée indispensable: 65 en Allemagne, 44 en Belgique et 1 en France.

#### 4.1.2 Les faits marquants

- Dépôt du projet de loi portant engagement à durée indéterminée du personnel du Service rééducatif ambulatoire.
- Mise en œuvre d'une évaluation externe des écoles de l'Éducation différenciée.

#### 4.1.3 Les événements particuliers

- Convention de coopération entre le Centre de Logopédie et la Heilpädagogische Fakultät de l'Université de Cologne.
- 2<sup>e</sup> Journée de réflexion des membres du personnel de tous les centres de consultation régionaux du Service de Guidance de l'Enfance en vue de l'harmonisation de la prise en charge psychologique et pédagogique offerte par les différents professionnels du service.
- o 1<sup>ère</sup> rencontre internationale Pédagogie & Psychologie à Mondorf-les-Bains. Sujet du colloque: Hyperactivité Penser la complexité.

#### 4.1.4 La formation continue à l'attention du personnel de l'Éducation différenciée:

- La psychopathologie des troubles cognitifs & d'apprentissage
- «Bilderbücher als Beitrag zur Denk-, Sprach-, Persönlichkeitsentwicklung»
- «Präventives Elterntraining»

o La prise en charge des enfants caractériels à l'école

- o «Methoden der frühen Entwicklungsdiagnostik und Anwendung des "Benjamin-Tests"»
- o POINT Pictographic Organizer Introducing New Technologies
- Musik als Lebensraum Der Einsatz von Musik bei Menschen mit k\u00f6rperlicher und/oder geistiger Behinderung
- Formation spéciale des intervenants du Service ré-éducatif ambulatoire dans le domaine de l'élaboration des plans éducatifs individualisés

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Depuis la rentrée scolaire 2004/05 882 élèves sont pris en charge en ambulatoire. Si le nombre des élèves accompagnés a diminué d'une année scolaire à l'autre c'est que les mêmes ressources disponibles ont été davantage attribuées aux enfants atteints d'un handicap. Les élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage sont davantage pris en charge par les structures de l'enseignement primaire.

Rapport d'activité 2004 • Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

# 5 L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SECONDAIRE TECHNIQUE

#### 5.1 LE « NEIE LYCÉE »

Le programme gouvernemental prévoit la création d'une école-pilote à journée continue au niveau de l'enseignement post-primaire. À cette fin cette école devrait avoir la possibilité d'innover en matière de la tâche de l'enseignant, de la tâche de l'élève, de l'interdisciplinarité, des structures de décision et de participation.

Au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2004/05 les travaux suivants ont été réalisés :

- un projet de loi afférent a été préparé précisant les objectifs, les classes visées, les dérogations à la réglementation en vigueur possibles ainsi que les personnels de ce lycée ;
- les différentes disciplines actuellement au programme de la division inférieure et de la classe polyvalente de l'enseignement secondaire et au cycle inférieur de l'enseignement secondaire technique ont été regroupées dans une approche interdisciplinaire. Les nouvelles branches créées sont : langues, mathématiques, art et société, éducation aux valeurs, science et technique, sport et santé ;
- des grilles horaires pour les différentes classes, à savoir 7<sup>e</sup> ES, 7<sup>e</sup> ST, 7<sup>e</sup> préparatoire, 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> technique, 8<sup>e</sup> préparatoire, 5<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> technique, 9<sup>e</sup> professionnelle, 9<sup>e</sup> préparatoire, 4<sup>e</sup> ont été établies ;
- un socle de compétences déterminant les compétences que les élèves doivent développer dans les branches nouvellement définies durant le cycle inférieur a été élaboré. Une étude comparative sur les socles de compétences telles qu'ils existent au Canada, en Allemagne, en France, en Belgique a précédé ce travail ;
- des lignes directrices des programmes pour les différentes branches sont en cours d'élaboration. Ces lignes directrices tiennent compte de l'approche interdisciplinaire, d'une approche par projets et des programmes actuellement en vigueur. Elles déterminent les modalités d'organisation des différentes branches;
- afin de déterminer de nouvelles modalités d'évaluation tenant compte des objectifs formulés dans le socle de compétences, des formes d'épreuves ont été testées dans des classes de 9<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>. Il a été retenu d'établir une promotion sur base d'un portfolio;
- les modalités de travail du personnel enseignant et du personnel socio-éducatif ont été déterminées ;
- une proposition de lignes directrices du programme d'éducation aux valeurs a été élaborée. À cette fin, des enseignants de formation morale et sociale et d'instruction religieuse et morale de l'enseignement postprimaire ainsi qu'un expert en sciences des religions ont été consultés. La proposition élaborée sera soumise pour validation à un conseil composé de représentants de l'Église catholique, de représentants des communautés musulmane et juive, de représentants de la laïcité;
- ces travaux ont été accompagnés par Monsieur Baudouin Jurdant, professeur à l'université Paris VI.

### 5.2 L'HARMONISATION DES CRITÈRES DE PROMOTION

En novembre 2004, un document de réflexion sur les critères de promotion a été soumis pour avis à tous les partenaires scolaires, les directions, corps enseignants, syndicats, associations de parents et d'élèves, chambres professionnelles.

Il y est proposé notamment de :

 prévoir un même système pour toutes les classes de l'enseignement secondaire et de l'enseignement secondaire technique et de remplacer ainsi les sept règlements grand-ducaux afférents à la promotion actuellement en vigueur;

- définir certains critères de base valables pour toutes les situations ;
- redéfinir la procédure de remédiation qui doit prendre effet dès que l'élève présente des signes de problèmes scolaires;
- remplacer l'ajournement par un travail de révision pour lequel l'école, les parents et l'élève engagent leur responsabilité;
- limiter le redoublement aux cas où il est susceptible de produire un résultat positif et assurer alors l'encadrement adéquat ;
- restreindre la compensation aux élèves qui ont effectivement obtenu de bons résultats ;
- affiner l'orientation de 9<sup>e</sup> en 10<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> en 3<sup>e</sup> en l'alignant sur la procédure du passage primairepostprimaire.

Les avis sont attendus pour janvier 2005.

#### 5.3 LES COMMISSIONS NATIONALES DES PROGRAMMES

Le Centre de documentation pédagogique et de formation continue (CDPFC) pour les commissions nationales est opérationnel depuis le 16 février 2004, date de son inauguration officielle.

Les commissions nationales sont tenues d'adapter les programmes et de les rédiger de façon qu'ils définissent clairement les bases incontournables à maîtriser par l'élève admissible à la fin de l'année. Elles sont appelées à préciser les critères d'évaluation pour leur branche.

#### **Enseignement secondaire**

Des réunions avec tous les présidents des commissions nationales, des concertations entre les différentes commissions nationales ainsi que des concertations entre les commissions nationales des branches principales et les responsables des programmes de l'enseignement primaire ont été organisées.

#### Une nouvelle approche pour enseigner la grammaire française

Un groupe de professeurs de français est chargé d'élaborer des manuels de grammaire pour les classes de 7<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> de l'enseignement secondaire. Une version provisoire pour la classe de 7<sup>e</sup> sera disponible pour l'année scolaire 2005/2006.

Le cahier des charges pour cette grammaire prévoit qu'elle sera adaptée aux besoins des élèves luxembourgeois et tiendra compte de leurs difficultés en tant qu'élèves non-francophones (expressions, tournures, traductions, ...). Elle fera alterner des leçons de morphologie et de syntaxe. Par ailleurs elle insistera sur le décloisonnement de la grammaire et de la lecture et elle sera axée sur l'expression, sans, pour autant, laisser de côté la part d'analyse nécessaire dans l'enseignement classique.

Il a également été décidé que cette grammaire se concentrera sur l'essentiel de la langue française, sur des objectifs opérationnels. Finalement certaines parties, (notamment les exercices supplémentaires, les exercices d'auto-évaluation, les textes alternatifs, le vocabulaire... ) seront prévues sur support informatique dans le portail mySchool.

## L'introduction des calculatrices à calcul symboliques pour les classes de II<sup>e</sup> dans l'enseignement secondaire

L'introduction des calculatrices à calcul symboliques change la manière de l'enseignement des mathématiques. La maîtrise de techniques de calculs devient secondaire par rapport à la communication et l'argumentation mathématique. L'objectif de ce projet est d'accompagner les

modifications nécessaires au niveau de l'approche pédagogique et au niveau des contenus de l'enseignement des mathématiques par l'élaboration de matériel didactique, par la mise à disposition de leçons-modèles et par la formation continue des enseignants concernés.

#### Le projet Newsletter « Pisa-Mathématiques »

En collaboration avec les deux commissions nationales pour les programmes de mathématiques, le SCRIPT a constitué un groupe de travail pour mieux connaître les difficultés rencontrées lors du PISA 2003 et pour pouvoir proposer aux enseignants des recommandations didactiques et méthodologiques. En 2004, ce groupe de réflexion a publié deux newsletters thématiques dont le sujet principal était l'impact de l'étude PISA 2003 sur l'enseignement des mathématiques. Les réflexions de ce groupe de travail constituent les bases pour la construction d'un curriculum en mathématiques basé sur un référentiel de compétences.

#### Le projet team-teaching en classe de IV<sup>e</sup>

L'objectif du projet est de développer une nouvelle pratique de l'orientation des élèves qui passent de la IVe vers une IIIe avec choix de section. Dans le système actuel l'orientation se fait uniquement sur la base des notes obtenues en classe de IVe. Dans le cadre du projet, les enseignants de la classe dégagent, sur la base des résultats scolaires et d'une grille de compétences, ensemble avec l'élève et ses parents un profil individualisé qui tient compte des capacités et des aspirations de l'élève.

#### Enseignement secondaire technique

Les nouvelles dispositions du « Règlement grand-ducal du 10 juillet 2003 portant institution et organisation des commissions nationales pour les programmes de l'enseignement secondaire technique» ont porté leurs fruits. Le fonctionnement des commissions nationales de l'enseignement secondaire technique est plus efficace, notamment grâce à l'instauration du « bureau de la commission », un groupe réduit, qui permet d'organiser plus rapidement et plus simplement les travaux.

Au cours de l'année scolaire 2003-2004, un groupe de présidents de commissions nationales de l'enseignement secondaire technique s'est réuni régulièrement en vue d'élaborer des objectifs généraux pour l'enseignement dispensé au cycle inférieur de l'enseignement secondaire technique.

En 2004, ont été déclarées 3.500 indemnités de présence à une réunion de commission nationale ou à une conférence spéciale de l'enseignement secondaire technique.

### 5.4 LA RÉFORME DU RÉGIME PRÉPARATOIRE

#### La situation

L'objectif du régime préparatoire est de préparer les élèves à un passage au cycle inférieur de l'enseignement secondaire technique ou à l'insertion dans la vie active. Or, le nombre d'élèves qui sont en grandes difficultés a considérablement augmenté ces dernières années, ce qui place le régime préparatoire devant un nouveau défi.

Entre 40 et 50 pour cent des élèves admis au régime préparatoire intègrent le cycle inférieur de l'enseignement secondaire technique. Il s'avère par ailleurs que les élèves provenant d'une classe modulaire du régime préparatoire, réussissent mieux en classe de 9<sup>e</sup> pratique, que ceux qui y sont orientés à partir d'une classe de 8<sup>e</sup> polyvalente. Pour ces élèves, le bilan du régime préparatoire est positif et il faut veiller à sauvegarder cet acquis.

Quant aux autres élèves, ils sont soit orientés vers une formation CITP ou CCM, soit quittent l'école pour passer directement à la vie active. L'école ne leur fournit pas actuellement des perspectives qu'ils sont en mesure d'atteindre et qui peuvent leur servir de motivation pour se lancer dans un effort d'apprentissage. La réforme en cours consiste à établir pour ces élèves un plan-cadre des savoirs et du savoir-faire qui leur sont indispensables pour aborder la vie et le travail en entreprise et la vie en société. Il convient de noter que nombre d'initiatives ont été prises ces dernières années, notamment avec les Centres nationaux de formation professionnelle continue dans le contexte de la pédagogie de la 2e chance, qui permettent de diriger un grand nombre d'élèves, considérés comme décrocheurs potentiels, vers un emploi stable.

#### Les principes de la réforme

Il faut donc distinguer au régime préparatoire deux types d'élèves : ceux qui possèdent suffisamment de ressources pour accéder au cycle inférieur, et ceux qui risquent d'être définitivement découragés si on leur impose des exigences de ce type.

Il est prévu que les premiers suivront les cours modulaires en allemand, français et mathématiques. L'enseignement et l'évaluation sont revus, notamment de manière à permettre une mise en compte plus forte de la première langue de l'élève, l'allemand ou le français.

Les élèves plus faibles suivent un enseignement de base qui leur permet d'acquérir les compétences de base pour suivre plus tard une formation professionnelle du type CITP ou CCM.

Cette réforme a débuté en septembre 2004 comme projet-pilote dans deux établissements, le Lycée technique Josy Barthel à Mamer, et le Lycée technique Mathias Adam à l'annexe Jenker de Differdange.

#### L'encadrement des élèves

Dans les classes du régime préparatoire, on constate de fortes concentrations d'élèves à problèmes. Bien que les enseignants qui a priori ne sont pas outillés pour diagnostiquer les problèmes des élèves s'occupent d'eux avec beaucoup d'engagement et de dévouement, il est nécessaire de renforcer l'encadrement.

C'est pour cette raison que la prise en charge psychologique et éducative par un encadrement particulier du SPOS a été sensiblement élargie depuis la rentrée scolaire 2004.

#### Les réseaux d'échanges de pratiques pour enseignants du régime préparatoire

Il s'agit d'un projet de développement professionnel des enseignants. Les réseaux d'échanges de pratiques mis en place par le SCRIPT ont pour objectif de permettre aux enseignants de développer leur professionnalité par des échanges de pratiques, le postulat de base étant que les praticiens sont les professionnels de la pédagogie et détiennent les ressources nécessaires pour développer leurs compétences et résoudre bon nombre des problèmes auxquels ils sont confrontés.

### 5.5 LA RÉFORME DU CYCLE INFÉRIEUR

À la rentrée 2003 quatre établissements se sont portés volontaires pour démarrer avec 20 classes et 400 élèves un projet-pilote « cycle inférieur »: Lycée Aline Mayrisch, Lycée technique Agricole, Lycée technique de Bonnevoie, Lycée technique Josy Barthel.

En 2004-2005, les établissements du projet-pilote comptent 23 classes de 8<sup>e</sup> avec 441 élèves ainsi que 21 classes de 7<sup>e</sup> avec 413 élèves auxquelles s'ajoutent les 10 classes de 7<sup>e</sup> et 198 élèves des établissements « associés », le Lycée technique Ettelbruck et le Lycée du Nord à Wiltz.

Le projet vise notamment :

- la réforme des programmes
- l'amélioration du suivi de l'élève
- une évaluation plus nuancée
- une orientation plus efficace en 9<sup>e</sup>

Une évaluation du projet est effectuée par EducDesign; un premier rapport intermédiaire a été présenté en décembre 2004 et peut être consulté au site du ministère : www.men.lu . Les conclusions retenues par les différents acteurs interrogés, les directeurs, des enseignants, élèves et parents sont très positives dans leur ensemble. On relève notamment le suivi plus attentif des élèves, l'enseignement plus adéquat, l'ambiance plus chaleureuse.

#### 5.6 LES RÉFORMES DES FORMATIONS

#### 5.6.1 La méthodologie

Le SCRIPT a publié en automne un « *Vade-mecum pour l'élaboration et la révision des programmes d'études de l'enseignement secondaire technique du Luxembourg* ». Il établit la méthodologie à appliquer <sup>6</sup>, les modalités de consultation des entreprises, la répartition des compétences entre le ministère et les chambres professionnelles pour ce qui est de la définition des profils professionnels, des référentiels de formation et des programmes directeurs. Deux nouveaux projets travaillant suivant ces procédures ont été lancés dans la formation de technicien, l'un pour les formations artistiques, l'autre pour les formations du génie civil. Un troisième, pour les formations de mécanique d'autos, a été préparé et pourra démarrer l'année prochaine.

#### 5.6.2 La réforme du régime technique de la formation administrative et commerciale

Depuis deux années en classe de 12<sup>e</sup>, les stages de 4 semaines en entreprises ont été remplacée par des projets. Annuellement quelque 80 projets, sont réalisés par 420 élèves de 12 lycées différents. Lors du lancement en 2003 il a été retenu de soumettre la branche « gestion de projet » à une évaluation interne après 2 années. Pour cela quelque soixante-dix enseignants, d'une part ont été familiarisés avec les outils d'évaluation. Cette enquête aura lieu durant l'année scolaire 2004/2005.

#### 5.6.3 La réforme de la division technique générale

La nouvelle section informatique de cette division a démarré en septembre 2002. En été 2004, les 9 candidats de la première cohorte ont réussi leur bac technique dans cette nouvelle section.

En 2004-2005, on compte 20 élèves en 13<sup>e</sup> (Lycée technique des Arts et Métiers et École privée Fieldgen) et 22 en 12<sup>e</sup> (Lycée technique des Arts et Métiers et Lycée technique d'Esch).

Pour les classes du cycle moyen, les premières Journées de la Technologie ont été organisées en mai 2004; toutes les classes de 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> de la division technique générale ont visité des entreprises et des sites industriels.

#### 5.6.4 Les projets concernant les formations des professions de santé

Adoptant la méthodologie du projet PROF, le profil professionnel de l'infirmier psychiatrique, le référentiel de formation et le programme directeur de l'infirmier en anesthésie et réanimation ont été validés en 2004. Le profil professionnel de l'infirmier a été validé par le groupe de pilotage et une première édition du référentiel de formation a été présentée.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> cette méthodologie a été éprouvée lors de la révision des formations professionnelles au début des années 90 dans le cadre du projet PROF.

#### 5.6.5 La réforme de la division supérieure de l'enseignement secondaire

La loi du 12 juillet 2002 et les règlements grand-ducaux du 30 juillet 2002 portant réforme de la division supérieure ont apporté une modification des structures et une nouvelle répartition des matières obligatoires et à option de la division supérieure de l'enseignement secondaire. Les nouvelles classes de deuxième du cycle de spécialisation ont débuté en 2004/2005. Les classes de première du nouveau régime seront mises en place en 2005/2006.

#### 5.7 LES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT

L'année 2003-2004 a été caractérisée par la mise en œuvre de 21 projets d'établissement, dont 13 continués, 1 projet en 1<sup>re</sup> année et 7 en préphase. 3 sont venus à échéance en juillet 2004, en l'occurrence le projet du Lycée Classique Echternach, celui du Lycée Technique de Bonnevoie et celui du Lycée Technique Joseph Bech.

Les établissements suivants ont terminé leur préphase en juillet 2004, c.-à-d. une année de préparation, pendant laquelle les groupes de pilotage se sont occupés de l'étude des besoins réels de leur établissement respectif, ainsi que de l'organisation des activités à entamer dès la rentrée en septembre 2004 : les Lycée de Garçons Esch, Lycée de Garçons Luxembourg, Lycée Hubert Clément, Lycée du Nord Wiltz, Lycée Robert Schuman Luxembourg, Lycée Technique Mathias Adam et Lycée Technique pour Professions de Santé.

ÉTABLISSEMENT	INTITULÉ du PROJET et CONTENU
	Vers une école de la réussite
Lycée de Garçons Esch	Amélioration de l'apprentissage des langues et des sciences. Emploi de nouvelles méthodes pédagogiques. Promouvoir une école de la réussite fondée sur la motivation. Combattre toute sorte de minimalisme.
Lycée Technique de	Construire et développer des compétences au cycle inférieur
Bonnevoie	Encadrement renforcé des classes du cycle inférieur afin de lutter contre l'échec scolaire. Amélioration de la procédure d'orientation des élèves au cycle inférieur. Développement de compétences transversales et sociales.
Lygán Tachnique	Cooltour am LTJB
Lycée Technique Joseph Bech	Faire des élèves des acteurs culturels en mettant en œuvre des activités culturelles variées, notamment en coopération avec le « Maacher Kulturhuef » et la ville de Grevenmacher, tout en favorisant la promotion du LTJB dans sa région.
Lygán Tachnique Jany	Je suis donc j'agis
Lycée Technique Josy Barthel	Rendre visible l'évolution de chaque élève dans son processus d'apprentissage, à travers un portfolio reprenant également les activités parascolaires auxquelles les élèves participent.
	Avanti – Promouvoir une action éducative de qualité
Lycée Technique Esch	Assurer une orientation scolaire et professionnelle qui permette à l'élève de devenir un acteur à part entière d'un processus éducatif dont il est le centre. L'atteinte de cet objectif général oblige à revoir le rôle des enseignants et à susciter chez eux un investissement qui dépasse la simple transmission de connaissances.
	Accueil – Accompagnement – Autonomie des élèves
Lycée Technique Ettelbruck	L'objectif du projet est d'améliorer la qualité de l'orientation scolaire et professionnelle avec un meilleur accueil et accompagnement des élèves des cycles inférieur et moyen.

Athénée de Luxembourg  L'accompagnement de l'élève dans un projet : un travail d'équipe ? un travail interdisciplinaire ?  Compétences clés du personnel enseignant : favoriser le travail en équipes, la mise en œuvre de projets interdisciplinaires, l'harmonisation des programmes.  FAR - Formation, Action et Recherche dans le cadre du projet éducatif du LAML  Compétences clés du personnel enseignant : constitution d'équipes de projet assurant la mise en œuvre d'actions innovantes : atéliers de projet, code de vie, bulletins commentés, conseils de classes, redéfinition des services du SPOS. Département de recherche : prise en charge accrue des élèves.  Pour une meilleure orientation  Orientation scolaire et professionnelle/compétences clés du personnel enseignant  Amélioration de l'orientation au cycle inférieur, concertations et coordination entre les équipes pédagogiques, encadrement et soutien des élèves (tutorat).  TÉE – Travail d'Élèves Encadrés  Développement de l'autonomie de travail et des compétences transversales des élèves par le bials de projets pluridisciplinaires allant de la conception à la production achevée.  Le lycée Classique Diekirch  Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck  Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck  Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck  Lycée Technique des Arts et Métiers  Lycée Technique des Arts et Métiers  Lycée Technique des Arts et Métiers  Lycée Technique des Créer dans chaque classe une entité scolaire formée par les enseignants et les élèves avec le but de créer une ambiance de classe favorable au travail réquilier et assidu et de motiver les élèves à faire des efforts pour réussir l'année scolaire.  Lycée Technique du Créer Technique du Diminution des échecs scolaires et réorientation plus performante et plus rapide des		
Compétences clés du personnel enseignant : favoriser le travail en équipes, la mise en œuvre de projets interdisciplinaires, l'harmonisation des programmes.  FAR - Formation, Action et Recherche dans le cadre du projet éducatif du LAML  Compétences clés du personnel enseignant : constitution d'équipes de projet assurant la mise en œuvre d'actions innovantes : ateliers de projet, code de vie, bulletins commentés, conseils de classes, redéfinition des services du SPOS.  Département de recherche : prise en charge accrue des élèves.  Pour une meilleure orientation  Orientation scolaire et professionnelle/compétences clés du personnel enseignant Amélioration de l'orientation au cycle inférieur, concertations et coordination entre les équipes pédagogiques, encadrement et soutien des élèves (tutorat).  Lycée Classique  Echternach  Lycée Classique  Echternach  Lycée Classique  Développement de l'autonomie de travail et des compétences transversales des élèves par le biais de projets pluridisciplinaires allant de la conception à la production achevée.  Lycée Classique  Diekirch  Lycée Classique  Diekirch  Lycée Technique  Hôtelier Alexis Heck  Lycée Technique  Hôtelier Alexis Heck  Lycée Technique des  Arts et Métiers  Lycée Technique des  Arts et Métiers  Lycée Technique dus  Créer dans chaque classe une entité scolaire formée par les enseignants et les élèves avec le but de créer une ambiance de classe favorable au travail réquiler et assidu et de motiver les élèves à faire des efforts pour réussir l'année scolaire.  Lycée Technique dus  Créer dans chaque classe une entité scolaire formée par les enseignants et les élèves avec le but de créer une ambiance de classe favorable au travail réquiler et assidu et de motiver les élèves à faire des efforts pour réussir l'année scolaire.		
Lycée Aline Mayrisch  Compétences clés du personnel enseignant : constitution d'équipes de projet assurant la mise en œuvre d'actions innovantes : ateliers de projet, code de vie, bulletins commentés, conseils de classes, redéfinition des services du SPOS. Département de recherche : prise en charge accrue des élèves.  Pour une meilleure orientation  Crientation scolaire et professionnelle/compétences clés du personnel enseignant Amélioration de l'orientation au cycle inférieur, concertations et coordination entre les équipes pédagogiques, encadrement et soutien des élèves (tutorat).  Lycée Classique Echternach  Lycée Classique Déves par le biais de projets pluridisciplinaires allant de la conception à la production achevée.  Lycée Classique Diekirch  Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck  Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck  Lycée Technique des Amélioration de la qualité dans l'enseignement en développant des compétences transversales / esprit d'entreprise (d'initiative). Groupe cible : toute la communauté scolaire du LTHAH.  Lycée Technique des Arts et Métiers  Lycée Technique des Créer dans chaque classe une entité scolaire formée par les enseignants et les élèves avec le but de créer une ambiance de classe favorable au travail régulier et assidu et de motiver les élèves à faire des efforts pour réussir l'année scolaire.  Lycée Technique du Diminution des échecs scolaires et réorientation plus performante et plus rapide des Diminution des échecs scolaires et réorientation plus performante et plus rapide des	Laxombodig	
assurant la mise en œuvre d'actions innovantes : ateliers de projet, code de vie, bulletins commentés, conseils de classes, redéfinition des services du SPOS.  Département de recherche : prise en charge accrue des élèves.  Pour une meilleure orientation  Orientation scolaire et professionnelle/compétences clés du personnel enseignant Amélioration de l'orientation au cycle inférieur, concertations et coordination entre les équipes pédagogiques, encadrement et soutien des élèves (tutorat).  Lycée Classique Echternach  Développement de l'autonomie de travail et des compétences transversales des élèves par le biais de projets pluridisciplinaires allant de la conception à la production achevée.  Lycée Classique Diekirch  Lycée Classique Diekirch  Lycée Classique Diekirch  Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck  Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck  Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck  Lycée Technique des Arts et Métiers  Lycée Technique des Arts et Métiers  Lycée Technique des Arts et Métiers  Lycée Technique des Lyc		FAR - Formation, Action et Recherche dans le cadre du projet éducatif du LAML
Lycée Technique Nic Biever    Drientation scolaire et professionnelle/compétences clés du personnel enseignant	Lycée Aline Mayrisch	assurant la mise en œuvre d'actions innovantes : ateliers de projet, code de vie, bulletins commentés, conseils de classes, redéfinition des services du SPOS.
Amélioration de l'orientation au cycle inférieur, concertations et coordination entre les équipes pédagogiques, encadrement et soutien des élèves (tutorat).  TÉE – Travail d'Élèves Encadrés  Développement de l'autonomie de travail et des compétences transversales des élèves par le biais de projets pluridisciplinaires allant de la conception à la production achevée.  Lycée Classique Diekirch  Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck  Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck  Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck  Lycée Technique des Arts et Métiers  Equipes pédagogiques au cycle moyen  Créer dans chaque classe une entité scolaire formée par les enseignants et les élèves avec le but de créer une ambiance de classe favorable au travail réquiler et assidu et de motiver les élèves à faire des efforts pour réussir l'année scolaire.  Lycée Technique du Centre  Diminution des échecs scolaires et réorientation plus performante et plus rapide des		Pour une meilleure orientation
Lycée Classique Echternach  Développement de l'autonomie de travail et des compétences transversales des élèves par le biais de projets pluridisciplinaires allant de la conception à la production achevée.  Lycée Classique Diekirch  Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck  Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck  Lycée Technique Amélioration de la qualité dans l'enseignement en développant des compétences transversales / esprit d'entreprise (d'initiative). Groupe cible : toute la communauté scolaire du LTHAH.  Lycée Technique des Arts et Métiers  Diminution des échecs scolaires et réorientation plus performante et plus rapide des		Orientation scolaire et professionnelle/compétences clés du personnel enseignant
Développement de l'autonomie de travail et des compétences transversales des élèves par le biais de projets pluridisciplinaires allant de la conception à la production achevée.  Lycée Classique Diekirch  Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck  Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck  Lycée Technique des Arts et Métiers  Lycée Technique du Créer une ambiance de classe favorable au travail régulier et assidu et de motiver les élèves à faire des efforts pour réussir l'année scolaire.  Lycée Technique du Diminution des échecs scolaires et réorientation plus performante et plus rapide des		
Développement de l'autonomie de travail et des compétences transversales des élèves par le biais de projets pluridisciplinaires allant de la conception à la production achevée.  Le lycée comme lieu d'apprentissage et de vie  Initiatives en vue de renforcer la cohérence entre les différents partenaires impliqués et de créer un climat scolaire favorable à des études réussies.  Constitution d'ateliers s'articulant notamment autour des méthodes d'apprentissage, sciences et linguistique, portes du savoir, lecture, communication, économie et violence.  Lycée Technique  Hôtelier Alexis Heck  Lycée Technique des  Arts et Métiers  Équipes pédagogiques au cycle moyen  Créer dans chaque classe une entité scolaire formée par les enseignants et les élèves avec le but de créer une ambiance de classe favorable au travail régulier et assidu et de motiver les élèves à faire des efforts pour réussir l'année scolaire.  Lycée Technique du  Créer Technique du  Créer dans chaque classe une entité scolaire formée par les enseignants et les élèves avec le but de créer une ambiance de classe favorable au travail régulier et assidu et de motiver les élèves à faire des efforts pour réussir l'année scolaire.  Lycée Technique du  Créer Technique du  Diminution des échecs scolaires et réorientation plus performante et plus rapide des	Lycée Classique	TÉE – Travail d'Élèves Encadrés
Lycée Classique Diekirch  Initiatives en vue de renforcer la cohérence entre les différents partenaires impliqués et de créer un climat scolaire favorable à des études réussies. Constitution d'ateliers s'articulant notamment autour des méthodes d'apprentissage, sciences et linguistique, portes du savoir, lecture, communication, économie et violence.  Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck  Lycée Technique Amélioration de la qualité dans l'enseignement en développant des compétences transversales / esprit d'entreprise (d'initiative). Groupe cible : toute la communauté scolaire du LTHAH.  Équipes pédagogiques au cycle moyen  Créer dans chaque classe une entité scolaire formée par les enseignants et les élèves avec le but de créer une ambiance de classe favorable au travail régulier et assidu et de motiver les élèves à faire des efforts pour réussir l'année scolaire.  Lycée Technique du Centre  Diminution des échecs scolaires et réorientation plus performante et plus rapide des		élèves par le biais de projets pluridisciplinaires allant de la conception à la production
et de créer un climat scolaire favorable à des études réussies.  Constitution d'ateliers s'articulant notamment autour des méthodes d'apprentissage, sciences et linguistique, portes du savoir, lecture, communication, économie et violence.  Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck  Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck  Lycée Technique des Arts et Métiers  Equipes pédagogiques au cycle moyen  Créer dans chaque classe une entité scolaire formée par les enseignants et les élèves avec le but de créer une ambiance de classe favorable au travail régulier et assidu et de motiver les élèves à faire des efforts pour réussir l'année scolaire.  Lycée Technique du Centre  Et de créer un climat scolaire favorable à des études réundes méthodes d'apprentissage, sciences et l'école  La démarche qualité à l'école  Amélioration de la qualité dans l'enseignement en développant des compétences transversales / esprit d'entreprise (d'initiative). Groupe cible : toute la communauté scolaire du LTHAH.  Equipes pédagogiques au cycle moyen  Créer dans chaque classe une entité scolaire formée par les enseignants et les élèves avec le but de créer une ambiance de classe favorable au travail régulier et assidu et de motiver les élèves à faire des efforts pour réussir l'année scolaire.  La réussite scolaire en classe de 10 <sup>e</sup> professionnelle plein temps  Diminution des échecs scolaires et réorientation plus performante et plus rapide des		Le lycée comme lieu d'apprentissage et de vie
Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck  Amélioration de la qualité dans l'enseignement en développant des compétences transversales / esprit d'entreprise (d'initiative). Groupe cible : toute la communauté scolaire du LTHAH.  Equipes pédagogiques au cycle moyen  Créer dans chaque classe une entité scolaire formée par les enseignants et les élèves avec le but de créer une ambiance de classe favorable au travail régulier et assidu et de motiver les élèves à faire des efforts pour réussir l'année scolaire.  Lycée Technique du Centre  Diminution des échecs scolaires et réorientation plus performante et plus rapide des		et de créer un climat scolaire favorable à des études réussies.  Constitution d'ateliers s'articulant notamment autour des méthodes d'apprentissage, sciences et linguistique, portes du savoir, lecture, communication, économie et
Hôtelier Alexis Heck  Amélioration de la qualité dans l'enseignement en développant des compétences transversales / esprit d'entreprise (d'initiative). Groupe cible : toute la communauté scolaire du LTHAH.  Equipes pédagogiques au cycle moyen  Créer dans chaque classe une entité scolaire formée par les enseignants et les élèves avec le but de créer une ambiance de classe favorable au travail régulier et assidu et de motiver les élèves à faire des efforts pour réussir l'année scolaire.  Lycée Technique du Centre  Diminution des échecs scolaires et réorientation plus performante et plus rapide des	. ,	La démarche qualité à l'école
Lycée Technique des Arts et Métiers  Créer dans chaque classe une entité scolaire formée par les enseignants et les élèves avec le but de créer une ambiance de classe favorable au travail régulier et assidu et de motiver les élèves à faire des efforts pour réussir l'année scolaire.  La réussite scolaire en classe de 10 <sup>e</sup> professionnelle plein temps  Lycée Technique du Centre  Diminution des échecs scolaires et réorientation plus performante et plus rapide des		transversales / esprit d'entreprise (d'initiative). Groupe cible : toute la communauté
Arts et Métiers  Créer dans chaque classe une entité scolaire formée par les enseignants et les élèves avec le but de créer une ambiance de classe favorable au travail régulier et assidu et de motiver les élèves à faire des efforts pour réussir l'année scolaire.  La réussite scolaire en classe de 10 <sup>e</sup> professionnelle plein temps  Lycée Technique du Centre  Diminution des échecs scolaires et réorientation plus performante et plus rapide des	Lyaéa Taabaigua daa	Équipes pédagogiques au cycle moyen
Lycée Technique du Centre Diminution des échecs scolaires et réorientation plus performante et plus rapide des		élèves avec le but de créer une ambiance de classe favorable au travail régulier et
Centre Diminution des échecs scolaires et réorientation plus performante et plus rapide des		La réussite scolaire en classe de 10 <sup>e</sup> professionnelle plein temps
élèves de 10° plein temps du régime professionnel vers des classes concomitantes apparentées.	, ,	élèves de 10 <sup>e</sup> plein temps du régime professionnel vers des classes concomitantes
Lycée Technique Elève et déjà entrepreneur	Lycée Technique	Elève et déjà entrepreneur
Agricole  L'objectif général du projet est la formation par la mini-entreprise.  Groupe cible : les classes du cycle supérieur du LTA.		
Tout lézard		Tout lézard
Lycée de Garçons Luxembourg  Ouverture de l'École au monde extra-scolaire. Développement des compétences transversales des élèves. L'objectif premier est de montrer que des élèves soutenus par les partenaires scolaires, sont capables de mobiliser des compétences nouvelles afin d'aboutir à un grand spectacle où tous les arts sont de la fête.		transversales des élèves. L'objectif premier est de montrer que des élèves soutenus par les partenaires scolaires, sont capables de mobiliser des compétences nouvelles
Lycée Hubert Clément Esch Accueil, encadrement et accompagnement des élèves des classes de 7 <sup>e</sup> .		Accueil, encadrement et accompagnement des élèves des classes de 7 <sup>e</sup> .

	Amélioration de l'apprentissage des langues. Intégration ou encadrement d'élèves à besoins spécifiques. Le but est de combler les lacunes scolaires pour arriver à une base commune dans les connaissances linguistiques et scientifiques.
Lycée du Nord Wiltz	Radio Langues  Amélioration de l'apprentissage des langues et acquisition d'une culture technologique. Cette amélioration de l'apprentissage de l'expression orale se fait par la préparation, l'enregistrement et la diffusion d'émissions de radio.
Lycée Robert Schuman Luxembourg	Meng Zukunft décidéieren ech  Orientation scolaire et professionnelle. Emploi de nouvelles méthodes pédagogiques. L'objectif est de faire prendre davantage conscience aux élèves qu'ils sont les vrais acteurs de leur orientation en les aidant à leur faire découvrir très tôt leurs aptitudes et intérêts pour une ou plusieurs branches précises.
Lycée Technique pour Professions de Santé	La « santé » au sein du LTPS  Développer et vivre l'esprit « santé » au niveau du savoir, du savoir-faire, du savoir- être et du savoir-devenir.

#### Nouveaux projets 2004-2005

Six des sept projets en préphase en 2003-2004 ont entamé leur première année de mise en œuvre. Les responsables du projet du Lycée du Nord Wiltz ont décidé de ne pas continuer en 2004-2005.

#### Préphase 2004-2005

Un seul établissement a un « projet d'établissement » en préphase durant l'année scolaire 2004-2005.

Lycée Technique Joseph Bech Grevenmacher	Qualität durch Selbstverantwortung
	L'objectif principal est d'atteindre une efficience optimale au sein de l'école. Ceci, en favorisant la créativité, l'esprit d'entreprise, en développant le sens des responsabilités, et en favorisant la communication et la coopération entre les partenaires scolaires impliqués.

Pour l'année 2003-2004, un budget total de 292.733,88EUR a été alloué pour la mise en œuvre des projets d'établissement et 189,5 décharges hebdomadaires.

#### **5.8 ACTIVITÉS DIVERSES**

#### 5.8.1 La presse à l'école

En 2004, 16 classes de 12 lycées ont participé avec leurs enseignants respectifs au projet « Presse à l'École ». Ce projet qui vise à sensibiliser les jeunes aux médias est réalisé en collaboration avec le « Conseil de Presse ». Ainsi, les jeunes découvrent par le concours d'un journaliste l'environnement des médias au Luxembourg et ont l'occasion de prendre goût au travail quotidien du journaliste. La plupart des projets a aboutit à une publication des réalisations des élèves dans les médias.

Étant donné la stagnation de la participation, un groupe de travail a été chargé de donner un nouvel élan au projet en augmentant son attrait notamment par une redéfinition de la collaboration avec le « Conseil de Presse » et par l'élaboration d'un kit pédagogique pour accompagner ce projet. Le kit sera mis à disposition des élèves et des enseignants dès la rentrée 2005/06.

#### 5.8.2 Les Droits de l'Homme, la mémoire de l'Holocauste

Au mois de janvier 2004 le ministère a organisé en collaboration avec le Centre National de Documentation et de Recherche sur la Résistance un séminaire pour enseignants lettons et luxembourgeois sur l'étude de la mémoire et l'enseignement de l'Holocauste. Ce séminaire a eu lieu dans le cadre des activités de la « Task Force for International Cooperation on Holocaust Education, Remembrance and Research » auquel le Luxembourg collabore depuis 2003.

Le groupe de travail « Enseignement » de la « Task Force » a élaboré un document pédagogique sur la manière d'enseigner l'Holocauste à l'école. Ces lignes directrices sont disponibles sur le site Internet de la « Task Force » sous <a href="http://taskforce.ushmm.gov/working-groups/">http://taskforce.ushmm.gov/working-groups/</a>.

Le ministère participe également au groupe de travail du Conseil de l'Europe sur « Enseigner la mémoire. Éducation à la prévention des crimes contre l'humanité » et a assuré le secrétariat du premier séminaire européen organisé à Bruxelles au mois d'avril 2004. Le rapport publié par le Conseil de l'Europe peut être consulté sur Internet http://www.coe.int/T/F/Coopération culturelle/education/Enseigner la mémoire/.

Depuis 2003 la « Journée de la Mémoire » fixée au 10 octobre pour le Luxembourg, est organisée dans les lycées. En 2004 tous les lycées ont préparé une activité pour leurs élèves.

L'Ambassade des Pays-Bas a mis à la disposition des lycées et lycées techniques luxembourgeois l'exposition itinérante *Anne Frank : une histoire d'aujourd'hui*, conçue par la Fondation Anne Frank d'Amsterdam. D'avril à juin 2004, cinq lycées ont hébergé l'exposition. Dans chaque établissement un groupe d'élèves a été formé pour servir de guide pour accompagner des classes durant les visites de l'exposition.

Sur intervention du ministère le programme de la formation des futurs enseignants a intégré des éléments de didactique en matière d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme.

#### 5.8.3 La promotion de l'esprit d'entreprendre et de l'esprit d'entreprise

Le 3<sup>e</sup> Forum des Mini-Entreprises et de l'Esprit d'Entreprise, ayant eu lieu en juin 2004, a permis à 12 jeunes mini-entrepreneurs de présenter leurs travaux à un large public composé de chefs ou dirigeants d'entreprises, d'enseignants, de directeurs d'école et de parents d'élèves.

Le constat peut être dressé que le Forum avec ses invités du monde économique a stimulé les minientrepreneurs, les conseillers et les écoles à fournir, dans un esprit de compétitivité, de bonnes prestations étant donné que le jury a identifié une nette progression de la qualité des produits, des documents et des présentations de la majorité des mini-entreprises.

L'objectif pédagogique d'une mini-entreprise est de plonger les jeunes dans la vie d'une entreprise. Le premier but visé est de leur faire découvrir et de vivre les différents aspects de la vie d'une entreprise, depuis la conception d'un produit jusqu'à la vente, en passant par tous les stades de la production.

#### 5.8.4 L'animation culturelle

Le festival de théâtre Jeune Public Saar-Lor-Lux organisé en avril 2004 au Forum Campus Geesseknäppchen, a permis à des élèves de plusieurs lycées et lycées techniques de participer pendant deux journées à des ateliers de théâtre, de danse et de cirque.

Rapport d'activité 2004 • Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

# 6 LE SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

### 6.1 L'APPRENTISSAGE ET LA MAÎTRISE

#### Les brevets de maîtrise

			Réussites réparties sur les différentes branches								
Année	Total	Alimentation	Mode, santé hygiène	et Mécanique	Construction et habitat	Métiers divers					
2000	135	8	24	26	61	16					
2001	148	14	19	26	73	16					
2002	152	10	21	28	81	12					
2003	172	8	39	31	74	20					
2004	141	10	17	25	74	15					

#### Les résultats aux examens de fin d'apprentissage

En 2004, les résultats aux examens de fin d'apprentissage ont été les suivants:

	Total de candidats	Réussites:
Apprentissage artisanal CATP	400	253
Apprentissage artisanal CCM	68	59
Apprentissage artisanal CITP	72	66
Apprentissage aide-soignant	86	56
Apprentissage industriel CATP	295	230
Apprentissage commercial		
employé de bureau	264	214
vente-décoration CATP	129	117
vente-décoration CITP		49
auxiliaire économe	14	13
Horeca		
hôtelier-restaurateur	26	23
restaurateur	22	19
cuisinier plein temps + concomitant	9 + 6 = 15	6 + 5 = 11
cuisinier-serveur de restaurant CATP	13	8
cuisinier-serveur de restaurant CITP		12
Apprentissage agricole		
agricole CATP	15	14
horticole CATP	31	26
horticole CCM	18	13
forêt – environnement CATP	10	9

## 6.2 LA MISE À JOUR DES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le travail entamé en 2004 a été consolidé. De nouveaux programmes de formation respectivement des programmes actualisés dans 44 métiers ou professions différents ont été finalisés ou sont en train de l'être.

Les principes qui ont guidé cette démarche sont les suivants:

#### - Collaboration étroite entre les enseignants et les chefs d'entreprises.

Des groupes de travail ad hoc composés de représentants des chambres professionnelles concernées et d'enseignants des lycées techniques dispensant les formations en question ont analysé, adopté et/ou réformé les formations avec l'objectif d'une articulation améliorée entre la théorie professionnelle dispensée à l'école et la formation pratique en entreprise.

#### - Élagage des programmes.

Grâce à un élagage des programmes, il a souvent été possible de mieux déterminer les contenus à enseigner dans le cadre de la formation professionnelle initiale (FPI) et les contenus devant être repris dans le cadre de la formation professionnelle continue (FPC)

#### - Innovations technologiques.

Les travaux se sont basés sur l'état d'avancement actuel des innovations technologiques dans les métiers concernés.

#### - Concept pédagogique.

Les groupes de travail se sont orientés aux principes pédagogiques du projet PROF (Berufsprofil, Ausbildungsberufsbild, Rahmenlehrplan, Fach-/Lehrplan)

Suite aux changements intervenus et dans le monde des entreprises et dans celui de la société civile certains métiers ont profondément changé de profil (les métiers de la toiture, charpentiers, ferblantiers-zingueurs, couvreurs, les mécaniciens d'automobile, les imprimeurs et les relieurs e.a.) et des métiers entièrement nouveaux ont été créés (les assistants en pharmacie, les mécatroniciens industriels, les magasiniers d'automobiles e.a.)

#### 6.3 LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le groupe de travail ministériel, sous la présidence du directeur à la formation professionnelle, a continué ses travaux pour élaborer un projet de loi portant réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

En cours de route, les partenaires sociaux ont été informés sur les concepts développés dans le cadre d'un groupe d'accompagnement.

Les travaux préparatoires du groupe de travail touchent à leur fin, les chambres professionnelles ont émis un 1<sup>er</sup> avis et très prochainement un projet de loi pourra être soumis au Conseil de Gouvernement.

#### 6.4 L'APPRENTISSAGE POUR ADULTES

Le règlement grand-ducal du 17 juin 2000 portant organisation de l'apprentissage pour adultes est la concrétisation partielle des modifications prévues par l'article XV de la loi du 12 février 1999 concernant la mise en œuvre du plan d'action national en faveur de l'emploi 1998 et de l'article 26 de la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue.

Ce règlement permet un accès aussi large que possible des adultes aux diplômes officiels CATP, CCM et CITP, diplômes qu'ils n'ont pas obtenus dans le cadre de leur formation initiale. Par ce biais, le législateur veut améliorer le niveau de qualification, afin de valoriser les ressources humaines dont dispose le pays et ainsi lutter contre le chômage et favoriser la compétitivité des entreprises.

Si pour l'année scolaire 2003/2004, on croyait avoir atteint avec 829 demandes un point culminant, on doit constater qu'en 2004 ce chiffre a encore progressé. En effet, le nombre de demandes s'élevait à 982 demandes, dont 555 hommes et 426 femmes.

## 6.5 LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI MODIFIÉE DU 22 JUIN 1999 EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Les procédures administratives mises en place progressivement depuis 2002 en vue d'une gestion plus rationnelle et plus simple de la loi cadre formation professionnelle continue ont continué à porter leurs fruits en 2004.

La commission consultative, chargée d'aviser les approbations, les rapports et les bilans a continué son rythme de deux réunions mensuelles et a pu évacuer 708 dossiers en 2004 contre 657 dossiers en 2003 et 314 dossiers en 2002.

Les formulaires ainsi que la notice explicative sont téléchargeables en trois langues, à savoir le français, l'allemand et l'anglais. Suite aux recommandations de la commission consultative et suite aux expériences des agents de l'INFPC la notice explicative a été adaptée une deuxième fois.

Les données quantitatives suivantes sont consolidées :

	2000	2001	2002	2003	2004
Nombre de demandes d'approbation	123	203	234	260	288
Nombre de demandes éligibles	117	173	232	243	286
Nombre de bilans	44	50	67	88	*
Nombre de bilans éligibles	35	49	65	77	*

<sup>\*</sup> en attente

Le nombre de dossiers est en croissance continue de même que leur qualité.

Le cofinancement étatique (aide directe et bonification d'impôts) pour les dossiers de l'année 2000 s'élève à 12 237 646 €, pour l'année 2001 ce montant s'élève à 16 342 631 €, le montant pour l'année 2002 à 14 816 491 €. À noter que le taux de l'aide directe pour les années 2000 et 2001 était de 16% et depuis 2002, suite à la réforme fiscale, de 14,5%. Les dépenses pour les dossiers 2003 s'élèvent actuellement à 10.050.000€. À noter que 62 rapports finaux ne sont pas encore évalués.

Dans le cadre du programme e-Lëtzebuerg, le Service de la Formation Professionnelle a fait développer une application informatique « APPLOG ». La nouvelle version fonctionnant sous XML et ACCESS a été lancée au début de l'année 2004 et a subi un certain nombre d'améliorations suite aux commentaires des utilisateurs. Une version « ORACLE », terminée fin 2004 est en phase d'évaluation. Cette dernière version sert à la mise en place d'une banque de données permettant d'extraire des indications statistiques de l'ensemble des dossiers concernés et à l'automatisation des courriers standards. Les manuels d'utilisation ont été traduits en anglais et en allemand.

Fin 2004, le Service de la Formation professionnelle a lancé une enquête par voie postale auprès de toutes les entreprises qui ont soumis une demande de subvention, afin de pouvoir procéder à une évaluation qualitative du cadre légal et des procédures mises en place.

## 6.6 L'INSTITUT NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (INFPC)

Depuis l'année 2001, l'INFPC a comme mission principale l'évaluation des dossiers soumis par les entreprises dans le cadre de la loi modifiée du 22 juin 1999 sur la formation professionnelle continue. Par la mise en place d'une formation destinée aux responsables des ressources humaines, l'INFPC devient l'interlocuteur privilégié des entreprises pour toutes les questions techniques concernant la loi modifiée du 22 juin 1999. Dans le même ordre d'idées, l'INFPC offre dorénavant une formation à l'utilisation du logiciel « APPLOG ».

La professionnalisation du personnel en place ainsi que la rationalisation et la simplification des procédures ont encore contribué à une augmentation du rythme de travail tout en laissant parallèlement une plus grande disponibilité pour les deux autres missions de l'INFPC.

Déjà en 2002, une large campagne de promotion de la formation professionnelle continue au Grand-Duché de Luxembourg a été organisée. Le lancement officiel a eu lieu le 14 janvier 2003 par la mise en ligne du site internet <a href="www.lifelong-learning.lu">www.lifelong-learning.lu</a>. Une campagne publicitaire multimédia a fonctionné continuellement. Tout au long de l'année 2004, les responsables ont procédé à l'élaboration de la reforme du portail pour lancer le nouveau portail mi-2005. Outre une panoplie d'informations sur la formation professionnelle, le site précité comporte déjà à l'heure actuelle un engin de recherche « formaccess » regroupant les formations offertes par les plus grands offreurs de formation du pays. Les milliers de contacts enregistrés mensuellement sur le site documentent que l'INFPC remplit pleinement son rôle d'institut pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie.

## 6.7 LE CENTRE NATIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (CNFPC)

Le CNFPC d'Esch/Alzette et son annexe d'Ettelbruck ont dispensé en 2004 plus de 80.000 heures de formation. Le nombre d'inscrits se situe autour de 4.000 personnes. En 2004, le nombre de demandeurs d'emplois inscrits ainsi que le nombre de salariés et de particuliers suivant une formation continue a augmenté par rapport à 2003.

Les formations réalisées peuvent être divisées en deux grandes catégories:

- 1. Les formations qui s'adressent à des personnes à la recherche d'un emploi inscrites à l'Administration de l'Emploi. Ces formations représentent 83 % des heures dispensées et 31% des inscriptions:
- 2. Les formations, qui dans une optique d'éducation et de formation tout au long de la vie, s'adressent à des salariés et des particuliers, représentent 17% des heures dispensées et 69% des inscriptions.

#### 6.7.1 La formation professionnelle des demandeurs d'emploi

Toutes les formations dispensées sont réservées à des personnes inscrites à l'Administration de l'Emploi. Pendant l'année 2004, 1.291 personnes ont été inscrites dans ces mesures et en moyenne plus ou moins 500 demandeurs d'emplois par mois fréquentent le CNFPC.

Différents concepts de formation sont offerts aux demandeurs d'emploi :

#### a. Les mesures d'orientation, d'initiation et de formation professionnelle

Ces mesures s'adressent aux jeunes qui sortent de l'école sans qualification, des demandeurs d'emploi adultes, des bénéficiaires du RMG et des femmes désirant réintégrer le marché de l'emploi. Les formations durent en moyenne une année. Les mesures s'adressant aux jeunes de 16 à 18 ans s'inspirent des anciens COIP (Cours d'Orientation et d'Initiation Professionnelle) et offrent, après une phase d'orientation, une initiation théorique et pratique d'une année dans un domaine professionnel. Les jeunes de moins de 18 ans représentent 38 % de l'ensemble des inscriptions. Sur un ensemble de 938 inscriptions en 2004, 44% sont des femmes à la recherche d'un emploi. Elles ont été inscrites dans les domaines : secrétariat, vente, services aux personnes, restauration et textile.

## b. Les formations complémentaires, les formations pool de ressources et les projets de coopération

Les formations complémentaires sont conçues sur demande précise d'une entreprise ou d'un secteur économique. Les stagiaires sont présélectionnés par l'Administration de l'Emploi et l'entreprise ou les entreprises concernées. Les formations d'une durée moyenne de six mois se déroulent dans le CNFPC ou dans d'autres institutions de formation et dans les entreprises. Les modalités et les contenus du projet sont fixés par une convention entre le Ministère du Travail et de l'Emploi, le Service de la formation professionnelle et l'entreprise qui s'engage à embaucher les stagiaires ayant terminé avec succès la formation.

Les formations pool de ressources s'inspirent des formations complémentaires. Un complément de formation est offert à des demandeurs d'emploi dans des domaines dans lesquels un besoin permanent existe au sein des entreprises.

Suivant les disponibilités des deux centres, le service de la formation professionnelle organise sur base d'une convention au sein du CNFPC des modules de formation pour les stagiaires d'organismes locaux et régionaux prenant en charge des personnes à la recherche d'un emploi (objectif plein emploi, pro-actif, forum pour l'emploi).

Pour l'ensemble des 3 mesures précitées, 353 personnes ont été inscrites en 2004, dont 69% d'hommes et 31% de femmes. Les femmes ont été inscrites dans les mesures horeca, vente et initiation aux applications informatiques. Les participants à ces mesures sont en général plus âgés que les participants des mesures d'initiation et de formation. 32% sont âgés entre 18 et 25 ans et 68% des inscrits ont plus de 25 ans.

#### 6.7.2 Les réformes pédagogiques

Dès 1999, les contenus de formation de toutes les mesures de formation s'adressant aux demandeurs d'emploi ont été réformés. Des modules de formation ont été élaborés, soit dans une optique d'initiation à base large dans un domaine professionnel, soit dans une optique d'unités d'apprentissage ciblées, exploitables dans des situations de travail concrètes.

Les modules disponibles couvrent les domaines suivants :

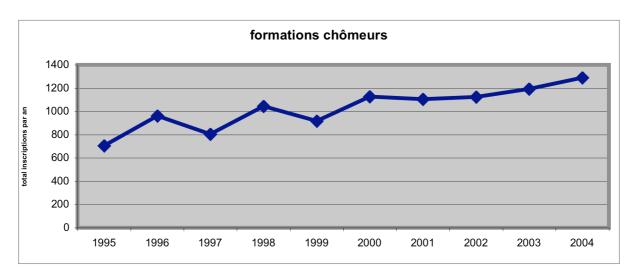
métal, bois, peinture, vente, couture, coiffure, restauration/service, maçonnerie, espaces verts, électricité, mécanique automobile, carrosserie, peinture au pistolet, sanitaire-chauffage, soudure, serrurerie, production industrielle, vente/ supermarchés, vente spécialisée, techniques de vente, accueil et réception, cuisine collective, magasinage et techniques de levage, bureautique -secrétariat, applications informatiques, aides aux personnes, agents de sécurité, calculer et mesurer, sécurité au travail, premiers secours, manutention, nettoyage et évacuation de déchets, communication orale et écrite, éducation sociale, initiation TIC.

En plus, toujours en relation avec les modules élaborés, le CNFPC dispose de compétences et de ressources permettant :

- l'adaptation de modules respectivement l'élaboration de nouveaux modules,
- l'analyse ex-ante de compétences et la sélection de participants à une formation,
- le suivi socio-éducatif et l'encadrement, notamment de personnes en difficultés,
- l'évaluation et la certification des compétences acquises.

#### 6.7.3 L'évaluation quantitative

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu détaillé du public cible et de la durée des différentes mesures pour demandeurs d'emplois.



mesures pour demandeurs d'emploi CNFPC Esch/Alzette et Ettelbrück	mesures d'i formation CN	mesures formation	mesures formation et Ettelbrü	en %*	mesures complémentaires , pool de ressources et projets de coopération	TOTAL CHÔMAGE 2003	en %*		mesures d'initiation et de formation CNFPC Ettelbrück	mesures formation et Ettelbrü	en %%		TOTAL CHÔMAGE 2004	
	2003	2003	2003		2003	2003		2004	2004	2004		2004	2004	
total participants janvier <u>à décembre</u>		273	887		306	1193		650	288	938		353	1291	
groupe cible														
hommes	301	169	470	53	191	661	55	336	186	522	56	244	766	59
femmes	313	104	417	47	115	532	45	314	102	416	44	109	525	41
qualification														
non qualifiés	599	242	841	95	303	1144	96	565	270	835	89	353	1188	92
niveau CATP	13	16	29	3	1	30	3	67	13	80	9		80	6
niveau bac ou bac+	2	9	11	1	2	13	1	18	5	23	2		23	2
inconnu	0	6	6	1	0	6	1		0	0	0		0	0
âge														
<18 ans	207	153			0	360	30	202			38			28
< 25 ans		65		_	80	302	25				31	112		32
	250	55	305	34	226	531	45	238	44	282	30	241	523	41
nationalité														
	294	145		49		578	48		143					
	320	128	448	51	167	615	52		145					
statut									_	_				
chômeurs indemnisés		51				331	28			171	18			25
		214		_		826					76			71
	24	6	30	_	2	32	3	45		48	5	7	55	4
· · · ·	2	2	4	0	0	4	0	2	2	4	0		4	0
heures de formation	0.4040													
total heures de formation	31216	20470	51686		4875	56561		43605	17374	60979		6292	67271	

<sup>\*</sup> les chiffres en % sont arrondis

#### Les projets conventionnés pour demandeurs d'emploi:

En complément à l'offre du CNFPC, le ministère a établi sur base de la loi du 19 décembre 2003 portant modification de la loi du 12 février 1999 concernant la mise en œuvre du plan d'action national en faveur de l'emploi 1998, des conventions de coopération avec des associations qui dispensent des formations pour demandeurs d'emploi inscrits à l'Administration de l'Emploi. Ces conventions prévoient l'approbation des programmes de formation ainsi que la certification des stagiaires par le ministère.

En 2004, des conventions ont été établies avec 9 organismes de formation. Par ce biais, 12 formations avec un total de 130 participants ont été organisées.

#### 6.7.4 Les formations continues dispensées au CNFPC

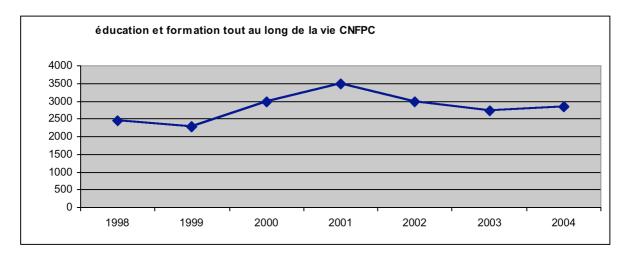
Parmi les formations pour salariés d'entreprises (accès collectif) et les cours du soir (accès individuel), on peut distinguer 3 types d'offre :

Cours du soir/promotion sociale : ces cours (principalement cours du soir) s'adressent à des adultes qui veulent se perfectionner dans un domaine spécifique, soit pour des raisons personnelles, soit pour des raisons professionnelles.

Cours et examens d'apprentissage et de maîtrise : il s'agit en partie de cours préparatoires pour apprentis ou bien de l'organisation des examens de fin d'apprentissage ou de maîtrise.

Formation professionnelle continue : les cours s'adressent à des salariés et sont organisés en partie sur demande des entreprises, administrations ou institutions concernées. En outre, le CNFPC d'Esch-sur-Alzette a mis à disposition son infrastructure à des organisations professionnelles pour l'organisation de formations professionnelles continues.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu détaillé sur les activités en matière de l'éducation et de la formation tout au long de la vie.



éducation et formation tout au long de la vie 2004	durée totale		nombre femmes		nombre hommes		nombre de cours
2004							
promotion sociale/cours du soir	2448	541	332	61	209	39	43
cours et examens CITP/CCM/CATP	651	437	217	50	220	50	55
formation professionnelle continue	7290	825	12	1	813	99	105
TOTAL CNFPC Esch/Alzette 2004	10389	1803	561	31	1242	69	203
promotion sociale/cours du soir	450	78	37	47	41	53	7
cours et examens CITP/CCM/CATP	240	157	0	0	157	100	10

formation professionnelle continue	2521	793	266	34	527	66	53
TOTAL CNFPC Ettelbrück 2004	3211	1028	303	29	725	71	70
promotion sociale/cours du soir	2898	619	369	60	250	40	50
cours et examens CITP/CCM/CATP	891	594	217	37	377	63	65
formation professionnelle continue	9811	1618	278	17	1340	83	158
total CNFPC Esch/Alzette et Ettelbrück	13600	2831	864	31	1967	69	273

#### 6.7.5 La formation initiale au CNFPC:

Durant l'année scolaire 2003/04, le CNFPC a assuré la formation scolaire pour des jeunes et adultes en apprentissage.

Ci-dessous les cours offerts ainsi que le nombre de participant-e-s.

formation initiale et apprentissage des adultes 2004	10ème catp mécan. apprentissage adultes	ne tricien. entissaç te	catp vente 10e apprent. adultes	catp vente 11e francoph. apprentissage adultes	catp vente 11e germanoph. apprentissage adultes	en V	catp menuiserie	total
total participants janvier à septembre 2004	15	14	26	24	9	51	12	151

#### 6.8 L'ACTION LOCALE POUR JEUNES (ALJ)

L'objectif de l'ALJ est de créer un espace d'encadrement dans lequel le jeune trouve les conditions nécessaires pour réussir sa transition de l'école à la vie active et accéder à une insertion scolaire et professionnelle stable.

À cette fin, l'ALJ a recours à un certain nombre d'activités.

- les mesures préparant les jeunes, en dernière année scolaire, à la vie active ;
- la prise de contact, l'accompagnement et l'information des jeunes par les enseignants/es du régime préparatoire détaché(e)s à l'ALJ, ensemble avec les éducateurs/trices gradué(e)s de l'ALJ.

Le nombre de jeunes pris en charge en 2003/2004 était de 1.491.

Les classes d'origine de ces sortants sont :

classes modulaires	classes 9PR	7ADAPT
71,6 %	28 %	0,4 %

#### 6.8.1 Les stages OSNA

Les journées « Op der Sich no Aarbecht » sont destinées à transmettre aux candidats/es les techniques et approches de la recherche d'emploi.

La préparation de ces stages est faite soit par l'enseignant(e) détaché(e), soit par le titulaire « vie active ».

Les stages se déroulent à l'extérieur de l'établissement scolaire.

Les intervenants sont les enseignants/es, les collaborateurs/trices de l'Orientation Professionnelle et les éducateurs/trices gradué(e)s de l'ALJ.

88 journées regroupant 1.360 élèves ont eu lieu en 2003/2004.

Le tableau suivant reprend les détails des stages au niveau du nombre d'élèves par lycée technique :

LTC	LTB	LTMA	LTETT	LTJB	LTE	LTNB	LCD	LN	LAML	IPPIM.	IES/ CSEE
268	266	172	119	106	101	79	79	70	23	65	12

#### 6.8.2 Autres interventions préventives :

#### « Liewen no der Schoul »

Cette démarche qui vise à faire découvrir aux jeunes présentant des difficultés d'apprentissage social les interdépendances entre le travail et les autres aspects de leur vie, s'est déroulée en 2003/2004 en collaboration avec le LTETT, le LN, le LTMA et le LTJB. En principe un groupe de 12 élèves par lycée technique, issus des classes du préparatoire, suivent cette formation.

La formation de 7 jours, se déroule une fois par mois et tout au long de l'année scolaire.

#### « ARPA » (À la recherche d'un poste d'apprentissage)

Ce nouveau concept, mis en place en collaboration avec le LTC, le SPOS et l'OP en 2002, a été repris en 2003 pour les lycées techniques du Centre et de Bonnevoie.

Le principe de cette démarche est d'accompagner les jeunes sortants ayant peu de compétences-clés dans leurs démarches à la recherche d'un poste d'apprentissage.

En 2003/2004, 72 élèves ont participé à cette initiative.

#### 6.8.3 Autres accompagnements et suivis:

#### Le suivi CITP

L'ALJ accompagne les élèves n'ayant pas trouvé de poste d'apprentissage, ceux qui abandonnent la formation, respectivement terminent leur formation, sans qu'ils n'aient un contrat de travail. Simultanément, les éducateurs/trices gradué(e)s suivent les jeunes embauchés après la formation et particulièrement ceux qui sont en risque de perdre leur emploi.

Afin de réaliser ce suivi, une collaboration étroite avec les lycées techniques offrant les formations CITP ainsi que les conseillers à l'apprentissage est mise en place dès l'admission des jeunes à la formation.

Ce suivi se prolonge au-delà de la formation jusqu'à la stabilisation socio-professionnelle du jeune.

Dans le cas d'une formation au CNFPC, le suivi se fait durant 3 ans après la date d'entrée en formation en étroite collaboration avec les éducateurs/trices gradué(e)s du CNFPC.

Le but du suivi durant et après la formation, se déroule dans le cadre suivant :

Accompagnement, guidance et assistance du jeune dans ses démarches en vue d'une insertion professionnelle ;

Suivi dans le but de maintenir l'emploi.

Il faut noter qu'il va de soi que les jeunes qui ne sont pas stabilisés après ces trois années continuent à bénéficier d'un suivi, sans figurer sur les listes du suivi CNFPC.

Le nombre de jeunes accompagnés suivant ce modèle pour 2004 est le suivant :

en formation CNFPC 242 et en transition CNFPC 391.

#### La prise en charge des jeunes en milieu ouvert

Il s'agit de tous les jeunes qui ne sont pas insérés dans le marché du travail ou dans une mesure spécifique, respectivement de jeunes qui sont en situation d'insertion encadrée ou stable. Ce travail personnalisé et non systématique a pour objectif d'accompagner le jeune dans ses

démarches en essayant de résoudre si possible les questions empêchant cette insertion. C'est dans ce contexte que la collaboration avec les services agissant dans les domaines comme le

logement, la justice, la santé, la toxicomanie, l'endettement etc. gagne en importance.

#### 7 LE SERVICE DE LA FORMATION DES ADULTES

Les cours et formations organisés par le SFA peuvent être regroupés en 7 catégories selon les critères de l'institution organisatrice, la finalité, la certification ou le mode de financement :

- Cours de langues au Centre de Langues Luxembourg (CLL),
- Cours du soir, 2<sup>e</sup> voie de qualification menant à l'examen de fin d'études secondaires et secondaires techniques, classes de 4<sup>e</sup>-1<sup>ière</sup> G, et classes de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> –13<sup>e</sup> CG,
- Cours du soir sous la responsabilité du SFA et de ses délégué-es dans les différents lycées du pays, différentes matières, certification d'assiduité,
- Cours du soir de langue luxembourgeoise dans le cadre de la coopération transfrontalière avec certification,
- Cours conventionnés et subventionnés par le SFA/MEN: différentes matières, certification d'assiduité, organisés en collaboration avec les communes et les a.s.b.l.,
- Cours conventionnés dans le cadre du programme e-Luxemburg/« Internetstuffen », certification d'assiduité.
- Cours optant pour le label de qualité décerné par le SFA.

#### 7.1 LE CENTRE DE LANGUES LUXEMBOURG (CLL)

#### 7.1.1 L'offre de formation

Pour la rentrée scolaire de septembre 2004, le CLL a réussi à élargir son offre en passant de 150 cours en 2003 à 162 cours en 2004. Cette augmentation a été entièrement consacrée à la création de nouveaux cours de français, pour lesquels une très forte demande a été enregistrée. Avec un total de 4027 demandes, le CLL dépasse de 1200 unités ses capacités d'accueil. Il est prévu de créer une antenne du Centre de Langues à Mersch. L'école Feiereisen a été louée par l'État, mais en raison de travaux à effectuer les cours ne pourront débuter qu'en septembre 2005.

L'auto-formation guidée, créée en 2002, est entrée dans sa 3e année. Cette année sera plus spécialement consacrée à l'analyse des possiblités d'offrir des cours de « blended learning », un mélange entre auto-formation à distance et conseil pédagogique en présentiel.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de tous les cours organisés au CLL au semestre d'hiver 2004-2005 :

	Cours	Cours	Cours	Cours	Total des	Total des	Total des
Classe	super	intensifs	accélérés	spéciaux	cours	élèves	demandes
	intensifs				organisés	inscrits	d'inscription
Français	2	21	29	2	54	936	1446
Anglais	-	2	23	3	28	521	791
Allemand	-	5	15	3	23	362	562
Luxembourge	-	7	18	5	30	505	628
ois							
Espagnol	-	=	12		12	219	263
Italien	-	-	6	2	8	143	171
Néerlandais	-	-	3		3	38	38
Portugais	-	-	3		3	43	50
Informatique	-	-	1		1	12	18
Autoformatio						45	60
n							
TOTAL	2	35	110	15	162	2824	4027

#### 7.1.2 L'accueil et les tests de placement

En 2004, le Centre de Langues a mis en place une nouvelle structure d'inscription.

Chaque étudiant prend un rendez-vous pour un entretien avec un des professeurs du Centre. Ces entretiens sont précédés, pour les candidats non débutants, de tests de placement qui permettent à l'enseignant de se faire une idée précise du niveau de l'étudiant.

#### 7.1.3 La certification

Conformément aux accords conclus avec différentes institutions spécialisées dans l'évaluation des langues, le CLL est centre officiel pour les examens d'allemand, d'anglais, d'espagnol, de français, d'italien, de portugais et de néerlandais.

D'autre part, le CLL est centre officiel pour les examens et diplômes des compétences de communication en luxembourgeois.

Enfin, depuis 2003, le Centre de Langues organise également des tests de niveau en français (TCF), en anglais (IELTS) et en allemand (TestDaF).

Le tableau suivant donne un aperçu du nombre total d'inscriptions aux différentes épreuves en 2004:

Inscriptions aux examens de	1re session	2e session	total en 2004	femmes	hommes	total en 2003
Alliance Française:	4	1	4	3	1	3
Min.Éduc. Nat français:	131	219	350	210	140	369
DELF-DALF:						
Lëtzebuergesch als	75	168	243	163	80	233
Friemsprooch:						
Cambridge University:	38	67	105	75	30	148
Goethe-Institut:	13	36	49	31	18	54
Instituto Cervantes:	17	8	25	20	5	34
Nederlandse Taalunie:	3	1	3	0	3	4
Università per Stranieri	2	3	5	2	3	5
Perugia:						1
CAPLE:	2	1	2	1	1	1
TCF:	2	1	3	1	2	1
IELTS:	16	11	27	19	8	
Totaux:	303	513	816	525	291	837

#### 7.1.4 La formation des enseignants

Les activités de formation continue organisées par le CLL à l'intention du personnel enseignant ont porté sur les thèmes suivants : cadre européen des langues ; évaluation des compétences en langue ; phonétique ; tutorat ; accueil, orientation et motivation des étudiants.

30 personnes extérieures au CLL, intéressées à donner des cours de luxembourgeois, ont suivi une formation spéciale en didactique de la langue luxembourgeoise organisée par le SFA/CLL.

#### 7.1.5 Le développement de matériel didactique

Le CLL est engagé avec l'Université du Luxembourg dans l'élaboration d'une banque d'items de positionnement fondés sur les standards européens en français, allemand et luxembourgeois. Une version papier de ces outils est utilisée depuis juillet 2004 comme test de placement au moment de l'accueil des étudiants.

Des travaux d'adaptation de l'échelle de compétence et des certifications aux standards européens sont en cours de réalisation.

Un laboratoire de langues multimédia a été installé et des activités de phonétique ont commencé à être élaborées.

#### 7.2 LES COURS DU SOIR

#### 7.2.1 La 2<sup>e</sup> voie de qualification

Une forte progression des inscriptions dans l'enseignement secondaire technique s'oppose à la régression constatée dans l'enseignement secondaire classique.

Parmi les 476 inscriptions dans les cours du secondaire technique, on distingue : 144 inscriptions dans les cours de 9<sup>e</sup>, 162 pour les classes de 10<sup>e</sup> à 13<sup>e</sup> et 170 apprenant-es qui suivent des cours menant au CATP.

Diplômes de fin d'études	1999	2003	2004
Enseignement secondaire, 1 <sup>ière</sup> A2 2 <sup>e</sup> année (dont femmes)	2 (1)	6 (3)	2(1)
Enseignement second. tech., 13 <sup>e</sup> <sup>CG</sup> (dont femmes)	11 (3)	6 (2)	7 (5)

L'évolution du nombre des inscriptions (voir plus loin le tableau récapitulatif) et des diplômé-es a poussé les responsables à réfléchir sur une réorganisation des cours préparant aux examens de fin d'études. Le souci principal d'une telle réforme sera de faciliter l'accès des adultes à une formation menant au bac secondaire ou technique en rendant cette formation plus attrayante pour des personnes ayant des contraintes professionnelles ou familiales. Il s'agit de repenser les horaires et lieux de formation, l'encadrement des apprenant-es et de leurs enfants, la valorisation des acquis professionnels ou de l'expérience, l'organisation des cours en unités capitalisables au lieu des programmes annuels. Cette réforme ne peut se faire qu'en étroite collaboration avec les responsables de l'enseignement régulier.

#### 7.2.2 Les cours du soir du SFA, différentes matières

Il s'agit des cours de langues et d'autres matières et compétences, organisés dans les lycées et autres organismes du pays, tel le Centre Pénitentiaire, l'Institut pour déficients visuels ou l'ISERP/UL, dans un but d'intérêt général et de promotion sociale, tel qu'il est prévu par la loi du 19 juillet 1991 portant création d'un Service de la formation des adultes.

#### Évolution des inscriptions par matière :

Matière	2001/2002	2004/2005
Cours de langues	1387	1869
Cours de beaux-arts	597	716
Cours de dactylo, de comptabilité et	238	200
d'informatique		
Cours ménagers	504	461
Sciences humaines et sociales	45	186
Cours techniques	81	123
Cours d'alphabétisation	55	65
EDIFF	1	75
Total	2907 (69% de femmes)	3695 (66% de femmes)

#### Nombre de cours par matière :

Matière	2001/2002	2004/2005
Cours de langues	105	126
Cours de beaux-arts	48	56
Cours de dactylo, de comptabilité et d'informatique	19	19
Cours ménagers	32	38
Sciences humaines et sociales	3	10
Cours techniques	6	8

Cours d'alphabétisation	5	5
EDIFF	1	20
Total	214	283

## 7.3 LES COURS DE LANGUE LUXEMBOURGEOISE DANS LE CADRE DE LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

#### Évolution des inscriptions :

	2001/2002	2004/2005
EuRégio – Saar-Lor-Lux	389 (dont 68% de femmes)	509 (dont 75% de femmes)

En 2004, les conventions réglant les cours de langue luxembourgeoise à l'intention des frontaliers et frontalières et dispensés dans les régions frontalières de la Lorraine, de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat ont été reconduites car la demande pour ces cours persiste.

#### Les cours conventionnés et subventionnés par le SFA

#### auprès des communes

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Nombre de cours	70 (48)	60 (54)	83 (76)	119 (84)	135 (100)
(dont Langues)					

#### auprès des a.s.b.l.

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Nombre de cours	174 (122)	122 (120)	129 (123)	143 (139)	144 (135)
(dont Langues)					

#### Les cours informatiques évalués et conventions conclues dans le cadre de e-Lëtzebuerg

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Nombre de	5	6	22	18
conventions				
Nombre de cours	81	107	221	296
Nombre de	604	621	1236	1124
particip.(%femmes)	(70%)	(66%)	(63%)	(69%)

#### Certification

En 2004, 2644 certificats attestant 70% de présence aux cours ont été remis aux participant-es à des cours conventionnés dont 421 « Internetführerschein ».

#### Remarques:

Les communes et les a.s.b.l. fournissent un travail considérable au profit de la cohésion sociale à travers ces cours pour adultes. D'ailleurs, la majorité des cours est en relation avec l'apprentissage de l'une ou de l'autre langue. La forte progression des cours de langue luxembourgeoise organisés par les communes explique le recul de ces cours organisés dans les lycées.

De même, le développement des cours d'informatique dans les « Internetstuffen » correspond au recul de ces cours organisés dans les lycées.

La progression constante du nombre des cours au fil des années a malheureusement conduit à une diminution des subventions accordées par cours. Cette régression des moyens financiers pourra forcer certaines a.s.b.l. à renoncer en partie ou en totalité à leur activité d'apprentissage.

#### 7.4 LES MATIÈRES ENSEIGNÉES

#### 7.4.1 Progression des inscriptions

Tableau récapitulatif retraçant l'évolution du total des inscriptions dans les cours et formations organisés par le SFA pour les années 1999, 2003 et 2004,

	1999	2003	2004
Enseignement secondaire	80	42	48
Enseignement secondaire technique	330	412	476
Cours de langues	6702	9040	9287
Cours de beaux-arts	914	858	880
Cours de dactylo,. compta. et informatique	887	1586	1324
Cours ménagers	433	618	611
Sciences humaines et sociales	242	300	331
Cours techniques	77	148	135
Cours d'alphabétisation	55	80	75
Éducation différenciée	1	51	75
TOTAL:	9.720	13.115	13.242

La forte progression des cours de langues appelle à une analyse plus détaillée, surtout dans un pays multilingue, avec tous les avantages et toutes les difficultés posés par ce multilinguisme.

Total/Langues	Lux.	All.	Chin.	Esp.	Por.	Ang.	Fr.	Ita.	Rus.
2002/2003	2435	592	0	716	193	1402	1953	691	186
2003/2004	2800	547	59	767	242	1320	2057	718	184
2004/2005	3286	517	74	701	221	1125	2212	604	211

Total/Langues	Pol.	Arabe	Sué.	NL.	Jap.	Lat.	Autofor.	Info- lang	Total/ instit.
2002/2003	11	38	27	40	29	4	32	40	8389
2003/2004	21	57	27	86	35	12	76	12	9020
2004/2005	34	44	38	54	97	2	45	12	9277

L'intérêt porté à l'apprentissage de la langue luxembourgeoise et de la langue française va grandissant, tandis que la troisième langue officielle du pays, à savoir l'allemand, perd en nombre d'inscriptions, de même que la quatrième langue-selon les programmes scolaires-,à savoir l'anglais. On constate également une diminution de la demande pour les cours de langues des « premières » vagues d'immigration, tel l'italien, le portugais et l'espagnol, tandis que la demande pour les « nouvelles » langues (le chinois, le japonais, le russe et le suédois) est en forte progression. C'est le mouvement de la mondialisation et des migrations humaines qui se fait ressentir sur le plan de l'apprentissage des langues.

En ce qui concerne les cours d'alphabétisation : les 75 inscriptions ne reflètent pas le besoin réel qui, selon les acteurs du terrain, est en forte progression. Une partie de plus en plus importante des personnes issues de l'immigration récente aurait besoin de cours d'alphabétisation et de numérisation.

#### 7.4.2 L'information

La brochure d'information intitulée « Répertoire des cours pour adultes (année scolaire 2004-2005) » a été tirée à 7.500 exemplaires. Ce document regroupant tous les cours organisés à l'intention des adultes a été distribué dans toutes les communes du pays ainsi que dans les établissements où ont lieu des formations pour adultes. La brochure peut être consultée sur le site du Ministère de

l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (<u>www.men.lu</u>), ainsi que sur le site <u>www.lifelong-learning.lu</u> géré par l'INFPC.

Au CLL, l'information se fait, à côté d'un dépliant qui est édité chaque année, surtout à l'accueil des milliers de personnes qui téléphonent ou qui se présentent au Centre. Ici, le travail d'information comporte également un large volet d'orientation qui, faute de ressources humaines, est difficilement gérable. Le problème risque de s'aggraver avec l'ouverture de l'annexe du Centre de langues à Mersch, en septembre 2005.

#### 7.4.3 Le personnel du SFA/CLL

Les fonctions de directrice et directeur-adjoint sont exercées conjointement pour le SFA et le CLL. Pour la prestation des cours, le CLL et le SFA gèrent leur propre enveloppe en heures d'enseignement. Vu la répartition géographique des lieux d'administration, le personnel enseignant et administratif est relevé distinctement pour le CLL et le SFA :

#### Personnel du CLL

		femmes	hommes
Enseignants titulaires	16	7	9
Stagiaires enseignants	1	1	0
Chargé-es de cours à durée indéterminée	35	31	4
Chargé-es de cours à durée déterminée	18	17	1
Personnel administratif	6	4	2
Concierge	1	0	1
Ouvriers	2	0	2
Aide-ouvrières	7	7	0
Total	86	67	19

#### Personnel du SFA

		femmes	hommes
Chargé-es de cours à durée indéterminée	48	33	15
Chargé-es de cours à durée déterminée	23	15	8
Chargé-es de cours « tiers »	24	15	9
Chargé-es de cours sur déclaration pour les besoins de l'enseignement sec., sec. techn. et cours spéciaux :	82	26	56
Chargé-es de cours avec cours intégrés dans la tâche d'enseignement	70	24	46
Personnel administratif	4	3	1
Total	251	115	135

Ces chiffres démontrent clairement que les femmes sont sur-représentées dans les conditions statutaires précaires : CDD et cours « tiers », tandis que les hommes exécutent la même tâche plutôt sous un statut protégé : CDI, cours compris dans la tâche et enseignant titulaire.

# 8 LE CENTRE DE PSYCHOLOGIE ET D'ORIENTATION SCOLAIRES

#### 8.1 LA RÉFORME DU CPOS

En vue de tenir compte du programme gouvernemental préconisant un ancrage de la collaboration entre le monde de l'éducation et le monde du travail en ce qui concerne le volet de l'orientation scolaire et professionnelle des élèves, des amendements au projet de loi portant réorganisation du Centre de psychologie et d'orientation scolaires, déposé à la Chambre des Députés le 21 avril 2004, ont été préparés.

Au sein d'un groupe de travail « Jobdescription » les trois professions du corps psycho-socio-éducatif du CPOS et des SPOS ont élaboré et finalisé la description de tâche relative à leur fonction. Les professions du psychologue, de l'assistant social et de l'éducateur gradué viennent donc d'être définies et décrites dans le contexte particulier du travail en milieu scolaire.

#### 8.2 LES GROUPES DE TRAVAIL

#### L'Éducation des Choix

Le groupe de travail sur l'« Éducation des Choix » a suivi une formation lui permettant de diffuser l'approche éducative en orientation dans les lycées. Le groupe s'est penché sur l'organisation de formations pour les lycées et sur l'élaboration d'un vade-mecum pour le travail avec les enseignants.

#### Le centre de consultations

Suite à l'analyse des demandes de consultation, le CPOS a aménagé sa structure d'accueil. Ainsi, le CPOS propose des informations et une aide à l'orientation dans son Centre d'Orientation Scolaire, une prise en charge psychologique dans le Centre de Consultations pour Jeunes et Familles.

#### La Journée Internationale de la Paix

Le 25 septembre 2004, le CPOS a participé pour la troisième fois à l'organisation de la Journée Internationale de la Paix dont l'organisateur principal est la Fondation Caritas. Cette journée rassemble des organisations diverses (religieuses, culturelles, sociales) poursuivant un même but, à savoir promouvoir une société, une vie communautaire non-violente.

#### ALPEIP (Association luxembourgeoise pour enfants intellectuellement précoces)

Le CPOS a rencontré régulièrement les responsables de l'Association luxembourgeoise pour enfants intellectuellement précoces afin de pouvoir offrir un accompagnement et un soutien aux concernés. Les psychologues du CPOS assurent la réalisation de bilans et, en cas de besoin, un suivi des élèves et de leurs familles.

#### Le passage primaire-post-primaire

La couverture de l'action

Le CPOS a réalisé le volet psychologique de la procédure avec 54 psychologues répartis sur 318 classes. Le taux de participation des élèves était de 98%.

Une partie des outils psychotechniques à utiliser pour l'année scolaire 2004 / 2005 a été revue et améliorée en 2004.

#### Le projet « fiches métiers »

Le site internet du« bif » (Berufs-Informatiouns-Fichen) est opérationnel et fréquemment visité. L'éventail des métiers et professions présentés a été élargi et le bif continue à être développé par une maintenance et une mise à jour régulières.

#### La Formation Continue CPOS

Le programme de Formation Continue promeut le travail interdisciplinaire et s'inscrit dans le contexte « au service d'une école apprenante : l'élève, la classe, l'institution ». Il s'articule autour de sept axes de base : orientation, réseau social, pédagogie, psychologie, éducation, analyse des pratiques, communication. Le public cible sont les psychologues, assistant(e)s sociaux(les), éducateurs(rices) gradué(e)s et professeurs-orienteurs des SPOS et du CPOS. Au cours de l'année 2004, 34 journées de formation et 23 journées de supervision (CPOS, équipes SPOS, assistantes sociales et psychologues) ont eu lieu.

#### La participation à des projets européens

#### **ACADEMIA**

Dans le cadre du programme d'échanges de praticiens européens de l'orientation ACADEMIA, le Luxembourg a accueilli des délégations étrangères compétentes dans le domaine de l'orientation (France, Espagne, Italie, Grande-Bretagne, Norvège) pour deux stages d'une semaine chacun. Parallèlement il existe une collaboration étroite à plusieurs projets de recherche dans le domaine de l'orientation.

#### INFORMATION ET ORIENTATION TRANSFRONTALIÈRE (IOT)

Le partenariat IOT des services de psychologie et d'orientation belges, français et luxembourgeois a été mis en œuvre en 2002 et a été clôturé fin 2004.

Réalisations de l'année 2004 avec le soutien financier du FEDER :

- Réunion thématique sur les formations et les métiers de l'informatique
- Élaboration de l'affiche « Correspondances des formations Belgique, France, Luxembourg »
- Organisation de visites d'entreprises
- Mise à jour du classeur « formations qualifiantes »
- Organisation d'un colloque sur l'insertion scolaire et professionnelle de la personne handicapée.

#### Perspectives 2005-2008:

Un nouveau projet est en phase d'élaboration. Un certain nombre de thèmes ont été soulevés (mobilité, violence, travail sur les représentations) et doivent être approfondis. Un travail plus important en vue de fédérer les établissements scolaires est envisagé.

#### 8.3 LES CONSULTATIONS AU CPOS

#### 8.3.1 Les types de consultation

Les consultations psychologiques comprennent les suivis psychologiques individuels ou familiaux en cas de mal-être personnel, de sentiments d'insécurité, de conflits et/ou de ruptures de communication familiales. Dans certains cas, une collaboration avec les différentes institutions nationales compétentes dans le domaine de l'adolescence s'avère indispensable. En ce qui concerne les demandes qui ont trait à l'orientation, le CPOS accompagne les adolescents-élèves dans l'élaboration de leur projet scolaire, professionnel ou d'étude. Les psychologues interviennent également dans des situations de réorientation au Luxembourg ou vers des pays voisins (Belgique, France, Allemagne). Un certain nombre de consultations touchent au phénomène du décrochage scolaire (démotivation scolaire, problèmes de discipline, situations de renvoi), les troubles d'apprentissage, les phobies scolaires : Le CPOS contribue également au repêchage des enfants intellectuellement précoces.

#### 8.3.2 Statistiques

Les consultations par téléphone ne sont pas répertoriées dans ces statistiques, cependant, comme elles représentent une partie non négligeable du temps de travail des psychologues, il est envisagé de mettre en place un système de recensement interne. Les chiffres ci-dessous montrent le nombre de consultations effectuées par les psychologues du CPOS au cours de l'année 2004, en affichant d'une part le nombre de personnes (cas) ayant consulté le CPOS et d'autre part le nombre de rendez-vous.

- Information: 261 cas avec 188 rendez-vous
- Orientation: 159 cas avec 369 rendez-vous
- Consultations psychologiques: 175 cas avec 613 rendez-vous
- Consultations pédagogiques : 26 cas avec 96 rendez-vous
- Total: 693 cas avec 1338 rendez-vous

#### 8.4 LA DOCUMENTATION DU CPOS

Au Centre de documentation du CPOS, la bibliothèque spécialisée dans les domaines psycho-socioéducatifs s'est enrichie de 100 nouveaux ouvrages, y compris les brochures destinées à l'information et à l'orientation. D'autre part, la testothèque constituée de tests scolaires et cognitifs, de tests de personnalité, de tests cliniques, de tests d'intérêts professionnels et scolaires et de tests techniques projectifs a été complétée de 15 nouveaux ouvrages.

#### - Le CPOS NEWS et la Revue de presse

Afin de promouvoir la communication entre les SPOS et le CPOS, le CPOS NEWS a été publié deux fois en 2004. En plus d'une actualité spécifique aux services, y sont relatés des interventions publiques, conférences, débats.... La Revue de presse a été réalisée quotidiennement jusqu'en septembre en fonction de l'actualité du moment. Depuis septembre, le CPOS bénéficie de la revue de presse constituée par le ministère.

#### - Les brochures d'information

Le chemin de l'orientation

Le CPOS a réimprimé et met à la disposition des élèves des classes de 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 1<sup>e</sup> cette brochure dont l'objectif est de sensibiliser les jeunes aux choix à faire quant à leur orientation professionnelle ou à leurs études. Il s'agit de donner aux élèves quelques pistes de réflexion pour orienter leur choix, des adresses pour les informer et guider, des informations sur les études et le monde du travail, etc.

#### - Les dépliants CPOS et SPOS

Afin de mieux informer le public sur les missions et tâches du CPOS ainsi que des SPOS, le CPOS diffuse des dépliants s'adressant aux élèves, parents, responsables éducatifs et aux diverses associations et institutions nationales travaillant dans le domaine psycho-socio-éducatif.

#### - Les brochures Que faire ... ?

Le CPOS met à jour et réédite régulièrement les brochures Que faire après la sixième primaire, Que faire après la 9<sup>e</sup> et La division supérieure de l'enseignement secondaire, brochures à l'attention des élèves et de leurs parents et visant un accompagnement dans les choix d'orientation à faire.

#### 8.5 LES ACTIVITÉS DES SPOS

#### 8.5.1 Les consultations des SPOS et statistiques

(Les chiffres figurant ci-dessous sont des moyennes représentatives pour tous les lycées du pays tenant compte des fortes variations qu'il y a aussi bien dans le nombre d'élèves que dans celui de personnel SPOS par établissement.)

Information: 245 cas avec 313 rendez-vous Orientation: 213 cas avec 305 rendez-vous

Consultation psychologique: 73 cas avec 196 rendez-vous Consultation sociale: 78 cas avec 239 rendez-vous

Consultations pédagogiques : 119 cas avec 211 rendez-vous

Total: 728 cas avec 1264 rendez-vous par SPOS

Si l'on compare les statistiques 2003-2004, on peut constater que le nombre de rendez-vous en 2004 est nettement supérieur à celui de 2003. Ce sont en particulier les rendez-vous pour des consultations d'information, d'orientation et les consultations pédagogiques/scolaires (bilan, méthode de travail...) qui ont augmenté, voire doublé, seul le nombre de consultations psychologiques est en légère diminution par rapport à l'année dernière.

#### 8.5.2 L'information des élèves des classes de 9<sup>e</sup>

L'information des élèves en classe de 9<sup>e</sup> comprend les aspects suivants :

Information et orientation quant aux différentes sections et voies de formation ; présentation des critères de promotion, passation de tests d'intérêts ; élaboration d'un avis d'orientation ; aide et conseil en cas de réorientation ; organisation et évaluation des stages d'orientation professionnelle ; participation aux conseils de classe ; participation aux réunions de parents ; entretiens individuels avec les parents et /ou l'élève ; organisation de visites : BIZ (Berufs-Informatiouns-Zentrum), Centre d'Instruction Militaire, LTHAH, LTPS, etc. ; collaboration avec l'ALJ (Action Locale pour Jeunes); information concernant les portes ouvertes, les formalités d'inscription ; organisation de cours d'appui ; organisation de cours de préparation à l'entretien d'embauche ; organisation de stages OP DER SICH NO ARBECHT ; co-organisation de la visite à l'exposition de Worklife-Luxskills ; Éducation des Choix ; projets d'établissements ayant comme objet l'orientation scolaire et professionnelle.

#### **8.6 LE SERVICE DES AIDES FINANCIÈRES**

## 8.6.1 Subsides extraordinaires à des élèves de familles à revenus modestes fréquentant les enseignements primaire et postprimaire à l'étranger

Depuis la rentrée 2004/2005, 158 dossiers concernant les subsides pour le remboursement partiel des frais d'internat ou de minerval ont été traités avec le concours des assistantes sociales du CPOS.

Minerval/Internat	
2002/2003	179 dossiers traités
2003/2004	196 dossiers traités

Les subsides sont attribués selon les critères sociaux et sont divisés en 3 volets : remboursement des frais de minerval, remboursement des frais d'internat, aide supplémentaire.

## 8.6.2 Subsides en faveur des élèves suivant l'enseignement postprimaire au Grand Duché de Luxembourg

Cet article est subdivisé en 5 catégories :1) subsides pour élèves de familles à revenus modestes ; 2) subsides pour cas sociaux graves (paiements trimestriels) ;3) subsides pour élèves de familles à revenus modestes (dépenses spéciales) ; 4) subsides pour élèves méritants ; 5) remboursement du minerval du conservatoire pour les élèves des classes F de l'enseignement secondaire classique. Depuis la rentrée scolaire 2004/2005, environ 63 « cas sociaux graves » ont été traités avec le concours des assistantes sociales des différents secteurs, ainsi que 26 dossiers « cas spéciaux » subsidiés en début d'année scolaire pour dépenses extraordinaires (frais de minerval élevés p.ex. Lycée Vauban , École Européenne). À noter que pour les dossiers trimestriels un rapport social et financier rédigé par une assistante sociale est exigé.

Cas trimestriels (cas sociaux graves subsidiés trimestriellement)					
2002/2003	74 dossiers				
2003/2004	81 dossiers				
Subsides pour élèves nécessiteux					
2002/2003	2485 dossiers				
2003/2004	2604 dossiers				
Subsides pour élèves méritants					
2002/2003	2612 dossiers				
2003/2004	2664 dossiers				

#### 8.6.3 Bourses pour études spéciales ne relevant pas de l'enseignement supérieur

Ces bourses sont accordées pour des études post-secondaires ne relevant pas de l'enseignement supérieur (formations professionnelles, Berufsfachschulen, années préparatoires, ...)

Bourses spéciales	
2003/2004	44 dossiers
2004/2005	38 dossiers (situation au 11.01.05)

## 8.6.4 Subsides aux associations estudiantines et aux associations de parents d'élèves

Pour l'année scolaire 2003/2004, 106 subsides ont été attribués aux différentes Associations de Parents d'Élèves de l'Enseignement Primaire (APEEP).

19 subsides ont été attribués aux différentes Associations de Parents d'Élèves de l'Enseignement Post-Primaire (APEEPP)

#### 8.7 LES COURS DE RATTRAPAGE

Le CPOS a assuré l'organisation des cours de rattrapage de l'été pour les élèves de l'enseignement secondaire et secondaire technique des lycées situés sur le territoire de la capitale.

Nombre total des élèves inscrits en 2004 : 449 élèves (221 élèves de l'ES/ 228 élèves de l'EST)

Nombre de titulaires : 47 (dont 42 étudiants et 5 enseignants/ chargés de cours)

Nombre de cours organisés : 59 cours (27 cours pour les élèves de ll'ES/32 cours pour les élèves de l'EST) dans les matières suivantes :

ES : Allemand-Français-Mathématiques-Anglais

EST: Allemand-Français-Mathématiques-Anglais-Comptabilité-Informatique-Économie

- Journée de formation des titulaires des cours de rattrapage

Une formation d'une journée a été proposée aux enseignants pour les préparer au mieux à la situation d'enseignement particulier que représentent les cours de rattrapage. Le thème était « Quel type d'aides peut-on envisager en vue de favoriser la réussite des élèves ? »

Évaluation

Afin de professionnaliser et de systématiser l'organisation de ce service, il a été procédé à une évaluation qui a pris en compte l'avis des élèves et des enseignants.

Rapport d'activité 2004 • Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle							

### 9 LE SERVICE DE COORDINATION DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION PEDAGOGIQUES ET TECHNOLOGIQUES (SCRIPT)

En 2004, le service a poursuivi ses activités dans les domaines suivants :

- Analyses statistiques et évaluation du système éducatif
- Coordination des travaux de réforme et projets d'innovation au niveau de l'éducation préscolaire, de l'éducation différenciée et de l'enseignement primaire.
- Coordination des travaux de réforme et projets d'innovation dans l'enseignement secondaire et secondaire technique.
- Conception et organisation de la formation continue des enseignants.
- Implémentation des technologies de l'information et de la communication dans les enseignements.
- Promotion de la santé et de l'éducation à l'environnement.
- Service de documentation pour la recherche et l'innovation.

#### 9.1 LES STATISTIQUES ET L'ÉVALUATION

#### 9.1.1 Les statistiques

Les bases de données statistiques au sein du service ont trois finalités:

- réaliser des études et analyses statistiques générales;
- alimenter le système luxembourgeois de statistiques spécifiques et d'indicateurs thématiques sur l'enseignement et la formation afin de servir le pilotage du système éducatif;
- répondre aux demandes régulières ou ponctuelles des départements au sein du ministère, aux demandes des organismes et institutions nationaux et internationaux ainsi qu'aux demandes de personnes privées.

#### Les données concernant les élèves

En matière de statistiques générales sur les élèves, le service a produit des données complètes et détaillées sur l'ensemble de la population scolaire luxembourgeoise.

Depuis 1998/99, ces données existent également pour les élèves qui fréquentent un établissement privé non-subventionné ou une école internationale.

Depuis 2002/03, un recensement des résidents luxembourgeois scolarisés dans les régions limitrophes est effectué.

En complément aux statistiques générales sur les élèves, les redoublements dans l'enseignement primaire, les résultats de la procédure de passage du primaire vers le post-primaire, la promotion dans l'enseignement post-primaire ainsi que les résultats de l'examen de fin d'études secondaires et secondaires techniques ont été analysés.

#### Les données concernant les enseignants

En matière de statistiques générales sur les enseignants, une base de données a été constituée reprenant l'ensemble du corps enseignant de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et spécial avec les variables sexe, âge, affectation et tâche. Une base de données des enseignants de l'enseignement post-primaire avec les variables sexe, âge, statut, affectation, branche enseignée a également été constituée.

#### Les données concernant les établissements scolaires

En matière de statistiques générales sur les établissements, il existe, outre les données de l'enseignement post-primaire, une base de données des bâtiments scolaires de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et spécial par commune.

#### Le coût de l'éducation

En matière de statistiques générales sur les coûts de l'éducation, une étude déterminant les coûts de l'enseignement au Luxembourg a été réalisée en 2004. Cette étude a été présentée dans le cadre du colloque « En route vers Lisbonne » organisé par le Statec et le CRP Henri Tudor et sera publiée dans la revue « Perspectives de politique économique » du mois de janvier 2005. Certains résultats seront également repris dans l'édition 2005 des «Chiffres clés de l'éducation nationale».

2004 marque le retour du Luxembourg dans les comparaisons internationales en matière de financement des systèmes éducatifs et notre pays figure à nouveau dans les indicateurs y relatifs qui ont été publiés dans l'édition 2004 des «Regards sur l'Éducation» (OCDE).

#### Les "Chiffres clés de l'éducation"

En 2002, un recueil statistique spécifique au monde de l'éducation a été publié: «Chiffres Clés de l'Éducation Nationale / Statistiques et Indicateurs». Cette brochure rassemblait pour la première fois tous les ordres d'enseignement, de l'éducation préscolaire à l'enseignement post-primaire. On y trouve un large éventail de statistiques et d'indicateurs traitant des élèves et des enseignants, des résultats scolaires, des diplômes et certifications, de la formation continue des enseignants, des établissements, de l'enseignement des langues et du budget de l'éducation nationale.

Dans les éditions suivantes, les multiples statistiques et indicateurs ont été actualisés et de nombreuses améliorations quant au contenu ont été apportées. Des informations sur l'Éducation différenciée, sur le nombre de résidents luxembourgeois scolarisés dans les régions limitrophes, sur le taux de certification de notre système scolaire ont pu être ajoutées. Alors que l'édition 2003 contenait un chapitre intitulé « Comparaisons internationales » permettant de comparer les spécificités du système scolaire luxembourgeois par rapport aux autres pays, l'édition 2004 accorde une importance particulière à l'intégration des technologies de l'information et de la communication en tant qu'outil d'enseignement dans un chapitre spécifique intitulé « Technologies de l'information et de la communication ».

#### Les statistiques internationales

Dans le contexte des statistiques comparatives internationales, le service a répondu aux demandes de l'EUROSTAT, de l'UNESCO et de l'OCDE.

Le service a participé activement aux groupes de travail internationaux de l'OCDE, de la Commission européenne, d'EUROSTAT, d'EURYDICE, de la FREREF (Fondation des régions européennes pour la recherche en éducation et en formation), de l'ADMEE (Association pour le développement des méthodologies d'évaluation en éducation en Europe), de l'UNESCO et du Réseau européen des Responsables des Politiques d'Évaluation des systèmes éducatifs.

#### 9.1.2 La population scolaire

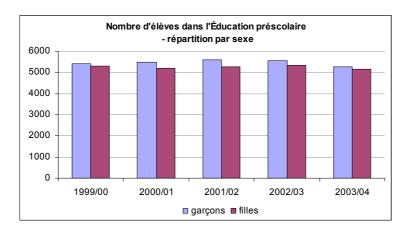
#### L'Éducation préscolaire, l'Enseignement primaire et spécial

Ordre d'enseignement	1999/2000	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004
Éducation précoce	2035	2377	2802	3093	3535

Éducation préscolaire	10704	10706	10850	10896	10427
Enseignement primaire (1re-6e année d'études)	29901	30893	31643	31751	32192
Enseignement spécial	574	385	320	253	266
Total	43214	44361	45615	45993	46420

# Education préscolaire

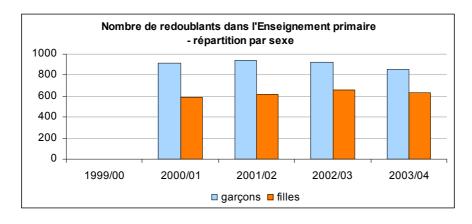
		1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04
Éducation préscolaire	Masculin	5415	5502	5594	5572	5286
	Féminin	5289	5204	5256	5324	5141



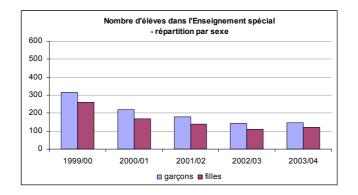
# **Enseignement primaire**

		1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04
Ens. primaire (1re-6e)	Masculin	15202	15833	16251	16285	16487
	Féminin	14699	15060	15392	15466	15705
Redoublants	Masculin	na	915	937	922	855
	Féminin	na	593	612	661	635

na = pas disponible

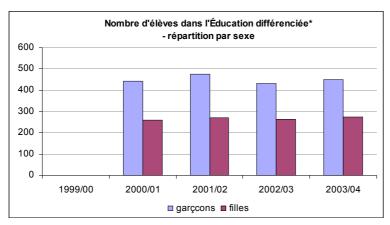


		1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04
Enseignement spécial	Masculin	315	218	181	144	146
	Féminin	259	167	139	109	120



		1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04
Instituts de l'Éducat.	Masculin	na	442	477	432	450
différenciée <sup>*)</sup>	Féminin	na	258	269	262	273

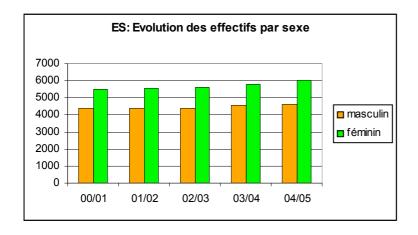
<sup>\*)</sup> seulement élèves scolarisés. Les activités ambulatoires n'y sont pas incluses na = pas disponible



#### Les effectifs de l'enseignement secondaire

(enseignement public & enseignement privé subventionné)

Année	00/01	01/02	02/03	03/04	04/05
Effectif total	9859	9942	9963	10316	10626
Variations (en %)	+2,3%	+0,8%	+0,2%	+3,5%	+3,0%
Masculin	4355	4372	4358	4528	4626
Féminin	5504	5570	5605	5788	6000



#### Les voies de formation choisies

# a) choix de l'enseignement en classe de 6e:

Section \Année	01/02		02/03		03/04		04/05	
Classique	252	(15,5%)	284	(16,6%)	275	(15,8%)	269	(15,4%)
Moderne	1378	(84,5%)	1424	(83,4%)	1466	(84,2%)	1474	(84,6%)
Total	1630		1708		1741		1743	

# b) choix de l'enseignement en classe de 6<sup>e</sup> par sexe:

	04/05	masculin	%	féminin	%
Classique	269	110	13,9%	159	(16,7%)
Moderne	1474	682	86,1%	792	(83,3%)
Total	1743	792	100%	951	100%

# c) choix de la section en classe de 2e:

Section \ Année	00/01	%	01/02	%	02/03	%	03/04	%
A1	141	11,7%	151	12,8%	152	12,3%	166	13,8%
A2	217	18,0%	226	19,1%	316	25,6%	334	27,7%
В	132	10,9%	124	10,5%	141	11,4%	123	10,2%
С	284	23,5%	286	24,2%	232	18,8%	248	20,6%
D	285	23,6%	251	21,2%	222	18,0%	190	15,8%
E	125	10,4%	117	9,9%	151	12,2%	116	9,6%
F	23	1,9%	27	2,3%	19	1,5%	27	2,2%
Total	1207	100%	1182	100%	1233	100%	1204	100%

# d) choix de la section en classe de 2<sup>e</sup> par sexe:

	03/04	masculin	%	féminin	%
A1	166	32	19,3%	134	80,7%
A2	334	149	44,6%	185	55,4%
В	123	82	66,7%	41	33,3%
С	248	104	41,9%	144	58,1%
D	190	104	54,7%	86	45,3%
E	116	16	13,8%	100	86,2%
F	27	15	55,6%	12	44,4%
Total	1204	499	41,4%	705	58,6%

# e) choix de la section en classe de 3e:

Section \ Année	03/04	%	04/05	%
Α	193	15,5%	222	15,8%
В	126	10,1%	137	9,7%
С	265	21,3%	367	26,1%
D	205	16,4%	224	15,9%
E	134	10,7%	123	8,7%
F	22	1,8%	23	1,6%
G	301	24,2%	311	22,1%
Total	1246	100%	1407	100%

# f) choix de la section en classe de 3<sup>e</sup> par sexe:

	04/05	masculin	%	féminin	%
A	222	54	24,3%	168	75,7%
В	137	92	67,2%	45	32,8%

С	367	147	40,1%	220	59,9%
D	224	133	59,4%	91	40,6%
E	123	18	14,6%	105	85,4%
F	23	7	30,4%	16	69,6%
G	311	139	44,7%	172	55,3%
Total	1407	590	41,9%	817	58,1%

# Les élèves dans l'enseignement secondiare technique

	00/01	01/02	02/03	03/04	04/05
Total cycle inférieur	10196	10294	10535	10835	11212
Total régime technique	4291	4323	4336	4305	4403
Total formation de technicien	2670	2732	2869	2792	3102
Total CATP	3636	3591	3641	3615	3879
Total CITP	285	320	360	308	372
Total CCM	313	338	352	349	371
Total EST	21391	21598	22093	22204	23339

Les chiffres pour l'année scolaire 2004/2005 sont les données pour la rentrée scolaire.

Les effectifs de l'enseignement secondaire technique (enseignement public & enseignement privé subventionné)

Cycle inférieur	00/01	01/02	02/03	03/04	04/05
Régime préparatoire (modulaire)	2232	2269	2350	2313	2360
7e ST / ST ADAPT	2366	2540	2577	2665	2014
7e d'intégration	70	54	62	71	70
7 <sup>e</sup> projet					611
8e théorique	1531	1583	1676	1705	1413
8e polyvalente	812	723	856	901	796
8e d'intégration	122	139	78	105	131
8 <sup>e</sup> projet					441
9e théorique	1583	1472	1532	1522	1690
9e polyvalente	834	809	817	935	989
9e pratique	540	509	456	494	525
9e d'intégration	106	196	131	124	172
Total cycle inférieur	10196	10294	10535	10835	11212

Cycles moyen et supérieur	00/01	01/02	02/03	03/04	04/05
Régime technique					
Division technique générale					
GE	1008	1002	1020	976	998
GI				38	42
Division administrative et commerciale	1679	1743	1743	1718	1694
Division des prof. de santé et sociales					
Cycle moyen (10 <sup>e</sup> / 11 <sup>e</sup> )	659	613	613	662	668
Infirmier + ATM (12 <sup>e</sup> - 14 <sup>e</sup> )	560	476	397	323	347
Educateur (12 <sup>e</sup> - 14 <sup>e</sup> )	385	489	563	588	654
Total régime technique	4291	4323	4336	4305	4403

Régime de la formation de technicien	00/01	01/02	02/03	03/04	04/05
Division administrative et commerciale	1225	1252	1401	1428	1605
Division agricole					
Section agricole	52	62	59	47	46
Section horticole	32	34	23	23	24
Section environnement naturel	44	56	46	70	74
Division artistique	288	272	268	225	243
Division chimique	38	33	38	35	46
Division électronique	354	307	294	267	312
Division génie civil	204	209	202	209	240
Division hôtelière et touristique	74	82	58	68	69
Division informatique	212	285	314	293	307
Division mécanique					
section mécanique automobile	52	48	38	35	47
section mécanique générale	95	92	128	92	89
Total formation de technicien	2670	2732	2869	2792	3102

Régime professionnel	00/01	01/02	02/03	03/04	04/05
Apprentissage CATP					
Section employé de bureau	629	702	805	793	768
Section vente	447	406	380	332	324
Section informatique		36	54	64	63
Section décorateur	16	20	21	22	19
Section bureau de voyage	84	72	56	39	35
Section métiers de l'électricité	494	494	489	468	541
Section mécanicien	227	210	211	209	198
Section mécanicien auto	184	203	156	163	173
Section mécatronicien				43	66
Section peintre	44	37	36	41	43
Section bâtiment / dess. en bât.	72	74	70	55	73
Section serrurier	44	35	26	25	30
Section installateur chauffage	68	57	64	56	93
Section installateur sanitaire	26	22	8	5	1
Section métiers du bois	139	143	134	116	80
Section métiers de la toiture	8	22	22	20	25
Section habillement	5	3	1	2	1
Section coiffure	178	177	169	168	177
Section boulanger / pâtissier	44	37	37	41	47
Section boucher / charcutier	11	6	5	8	10
Section débosseleur / carrossier	54	35	38	43	71
Section opticien	27	31	21	21	21
Section métiers du livre	52	42	44	24	17
Section cuisinier	89	73	71	52	69
Section garçon / serveuse	10	7	11	7	9
Section traiteur	10	9	10	3	2
Section hôtelier / restaurateur	171	149	135	129	137
Section agricole	25	23	36	45	38
Section horticole	101	87	96	118	130
Section forêt / environnement	22	32	38	27	28
Section machines agricoles	28	23	25	25	27
Section ménagère	74	69	63	97	128

Section aide-soignant	115	170	206	240	332
Section assistant en pharmacie		18	33	42	26
Section esthéticienne	22	15	24	27	28
Section mécanicien dentaire	6	4	3	3	7
Section photographe	7	6	7	8	9
Section peintre voiture	16	11	7	3	4
Section tapissier	2	2	1	0	1
Section instructeur auto	20	4	12	22	23
Section instructeur de natation	10	20	10	7	3
Section sérigraphie	1	1	1	1	1
Section parqueteur		1	0	0	0
Divers non répertoriés	54	3	5	1	1
Total CATP	3636	3591	3641	3615	3879

CITP		00/01	01/02	02/03	03/04	04/05
	Section électricité	67	84	73	53	56
	Section mécanique auto	53	55	57	53	56
	Section vente alimentation	96	97	122	155	184
	Section installateur chauffage	45	54	44	37	28
	Section garçon / serveuse	4	4	10	0	8
	Section cuisinier	14	19	33	0	34
	Section installateur sanitaire	6	7	21	10	6
Total CITP		285	320	360	308	372

CCM	00/01	01/02	02/03	03/04	04/05
Section boulanger	18	15	18	20	21
Section boucher	8	6	13	14	10
Section habillement	0	2	0	3	1
Section coiffure	99	106	122	110	123
Section horticole	49	58	60	57	71
Section carrosserie	40	40	36	43	45
Section peinture	56	56	54	58	59
Section bâtiment	22	24	27	22	16
Section couvreur	6	12	9	14	15
Section tapissier	1	1	0	1	2
Section peintre voiture	13	14	12	7	8
Divers	1	4	1	0	0
Total CCM	313	338	352	349	371
Total régime professionnel	4234	4249	4353	4272	4622

# Les effectifs de l'enseignement secondaire technique par sexe (enseignement public & enseignement privé subventionné)

Cycle inférieur	04/05	masculin	%	féminin	%
Régime prép. modulaire	2360	1421	60,2%	939	39,8%
7e ST / ST ADAPT	2014	970	48,2%	1044	51,8%
7e d'intégration	70	36	51,4%	34	48,6%
7 <sup>e</sup> projet	611	384	62,8%	227	37,2%
8e théorique	1413	688	48,7%	725	51,3%
8e polyvalente	796	423	53,1%	373	46,9%
8e d'intégration	131	62	47,3%	69	52,7%

8 <sup>e</sup> projet	441		288		65,3%		[1]	53		34,7%
9e théorique	1690	)	818		48,4%			72		51,6%
9e polyvalente	989		516		52,2%			73		47,8%
9e pratique	525		287		54,7%		23	38		45,3%
9e d'intégration	172		81		47,1%		9	1		52,9%
Total cycle inférieur	1121	12	5974		53,3%		52	238		46,7%
										l
Cycles moyen et supérieur	04/0	5	mascu	lin	%		fé	eminin		%
Régime technique										
Division technique générale										
GE	998		703		70,4%		29	95		29,6%
GI	42		35		83,3%		7			16,7%
Division admin. et comm	1694	1	685		40,4%		10	009		59,6%
Division des prof. de santé et sociales										
Cycle moyen (10 <sup>e</sup> / 11 <sup>e</sup> )	668		120		18,0%			48		82,0%
Infirmier + ATM (12 <sup>e</sup> - 14 <sup>e</sup> )	347		78		22,5%		26	69		77,5%
Educateur (12 <sup>e</sup> - 14 <sup>e</sup> )	654		116		17,7%		53	38		82,3%
Total régime technique	4403	3	1737		39,5%		26	666		60,5%
										l
formation de technicien	04/0	5	mascu	lin	%		fé	féminin		%
Division administrative	1605	5	673		41,9%		93	932		58,1%
Division agricole										
Section agricole	46		39		, , , , , ,		7			15,2%
Section horticole	24		5		-,		19	9		79,2%
Section environ. naturel	74		62		1 - 1, - 1 - 1		12		16,2%	
Division artistique	243		78		32,1%		16	165		67,9%
Division chimique	46		22		47,8%		24			52,2%
Division électronique	312		306		98,1%		6			1,9%
Division génie civil	240		174		72,5%		66	6		27,5%
Division hôtel. et touristique	69		24		34,9%		4	5		65,2%
Division informatique	307		295		96,1%		12	2		3,9%
Division mécanique										
mécanique automobile	47		46		97,9%		1			2,1%
mécanique générale	89		88		98,9%		1			1,1%
formation de technicien	3102	2	1812		58,4%		12	290		41,6%
					I					l
Régime professionnel		04/05		mascu	lin	%		féminin		%
Apprentissage CATP										
Section employé de bureau		768		296	38,		,5%	472		61,5%
Section vente		324		122	37,7%		,7%	202		62,3%
Section informatique		63		57	90,5%		,5%	6		9,5%
Section décorateur		19		6	31,6%		,6%	13		68,4%
Section bureau de voyage		35		6	17,1%		,1%	29		82,9%
Section métiers de l'électricité		541		530		98	,0%	11		2,0%
Section mécanicien		198		188		94	,9%	10		5,1%
Section mécanicien auto		173		164		94.	,8%	9		5,2%
Section mécatronicien		66		65			,5%	1		1,5%
				98		1	-			

Section peintre	43	28	65,1%	15	34,9%
Section bâtiment / dess. en bât.	73	62	84,9%	11	15,1%
Section serrurier	30	29	96,7%	1	3,3%
Section installateur chauffage	93	93	100%	0	0,0%
Section installateur sanitaire	1	1	100%	0	0,0%
Section métiers du bois	80	77	96,2%	3	3,8%
Section métiers de la toiture	25	24	96,0%	1	4,0%
Section habillement	1	0	0,0%	1	100%
Section coiffure	177	17	9,6%	160	90,4%
Section boulanger / pâtissier	47	31	66,0%	16	34,0%
Section boucher / charcutier	10	10	100%	0	0,0%
Section débosseleur / carrossier	71	69	97,2%	2	2,8%
Section opticien	21	7	33,3%	14	66,7%
Section métiers du livre	17	15	88,2%	2	11,8%
Section cuisinier	69	49	71,0%	20	29,0%
Section garçon / serveuse	9	3	33,3%	6	66,7%
Section traiteur	2	2	100%	0	0,0%
Section hôtelier / restaurateur	137	75	54,7%	62	45,3%
Section agricole	38	35	92,1%	3	7,9%
Section horticole	130	57	43,8%	73	56,2%
Section forêt / environnement	28	27	96,4%	1	3,6%
Section machines agricoles	27	26	96,3%	1	3,7%
Section ménagère	128	14	10,9%	114	89,1%
Section aide-soignant	332	45	13,6%	287	86,4%
Section assistant en pharmacie	26	4	15,4%	22	84,6%
Section esthéticienne	28	0	0,0%	28	100%
Section mécanicien dentaire	7	2	28,6%	5	71,4%
Section photographe	9	3	33,3%	6	66,7%
Section peintre voiture	4	4	100%	0	0,0%
Section tapissier	1	1	100%	0	0,0%
Section instructeur auto	23	18	78,3%	5	21,7%
Section instructeur de natation	3	2	66.7%	1	33,3%
Section sérigraphie	1	1	100%	0	0,0%
Section parqueteur	0	0	0,0%	0	0,0%
Divers non répertoriés	1	1	100%	0	0,0%
Total CATP	3879	2266	58,4%	1613	41,6%

CITP	04/05	masculin	%	féminin	%
Section électricité	56	56	100%	0	0,0%
Section mécanique auto	56	56	100%	0	0,0%
Section vente alimentation	184	66	35,9%	118	64,1%
Section installateur chauffage	28	28	100%	0	0,0%
Section garçon / serveuse	8	5	62,5%	3	37,5%
Section cuisinier	34	28	82,4%	6	17,6%
Section installateur sanitaire	6	6	100%	0	0,0%

Total CITP	372	245	65,9%	127	34,1%
CCM	04/05	masculin	%	féminin	%
Section boulanger	21	20	95,2%	1	4,8%
			· ·		
Section boucher	10	10	100%	0	0,0%
Section habillement	1	0	0,0%	1	100%
Section coiffure	123	9	7,3%	114	92,7%
Section horticole	71	60	84,5%	11	15,5%
Section carrosserie	45	45	100%	0	0,0%
Section peinture	59	58	98,3%	1	1,7%
Section bâtiment	16	16	100%	0	0,0%
Section couvreur	15	15	100%	0	0,0%
Section tapissier	2	1	50,0%	1	50,0%
Section peintre voiture	8	8	100%	0	0,0%
Divers	0	0	0,0%	0	0,0%
Total CCM	371	242	65,2%	129	34,8%
ELEVES DANS L'EST	04/05	masculin	%	féminin	%
Total cycle inférieur	11212	5974	53,3%	5238	46,7%
Total régime technique	4403	1737	39,5%	2666	60,5%
Total formation de technicien	3102	1812	58,4%	1290	41,6%
Total CATP	3879	2266	58,4%	1613	41,6%
Total CITP	372	245	65,9%	127	34,1%
Total CCM	371	242	65,2%	129	34,8%
Total EST	23339	12276	52,6%	11063	47,4%

#### 9.1.3 La progression et l'orientation des élèves

#### L'admission des élèves en classe de 7e de l'enseignement postprimaire

Année	élèves en 6 <sup>e</sup> A.P.	admis en 7e d'orient.	admis en 7e ST	admis en 7e MO	redoublement de la 6e
97/98	3895	1534 (39,4 %)	2070 (53,1%)	283 (7,3%)	8 (0,2%)
98/99	4143	1652 (39,9%)	2136 (51,6%)	347 (8,4%)	8 (0,2%)
99/00	4181	1709 (40,9%)	2164 (51,8%)	302 (7,2%)	6 (0,1%)
00/01	4311	1705 (39,5%)	2250 (52,2%)	344 (8,0%)	12 (0,3%)
01/02	4528	1711 (37,8%)	2444 (54,0%)	351 (7,7%)	22 (0,5%)
02/03	4571	1756 (38,4%)	2456 (53,7%)	317 (6,9%)	42 (0,9%)
03/04	4614	1779 (38,6%)	2454 (53,2%)	337 (7,3%)	44 (1,0%)

#### Le passage de la classe de 9e à la classe de 10e

En 2003/04 les critères pour l'admission en classe de 10<sup>e</sup> ont été revus afin de juguler l'hécatombe des échecs au régime technique et au régime de la formation de technicien : plus de 30% des élèves échouaient en classe de 10<sup>e</sup> et 20 à 30% dans les classes suivantes jusqu'en 13<sup>e</sup>.

Il est trop tôt pour conclure à l'efficacité de la mesure concernant la diminution des échecs dans les classes du cycle moyen toutefois le bilan des admissions en classe de 10<sup>e</sup> a été dressé en juillet 2004 :

#### 9<sup>e</sup> théorique :

	juin 2004	moyenne 1999-2003
classe réussie	74,0 %	67,4 %
ajourné	10,4 %	11,5 %
classe non réussie	15,5 %	21,2%
admissible à l'une au moins des classes de 10 <sup>e</sup> technique	50,9 %	60,9 %

#### 9<sup>e</sup> polyvalente:

	juin 2004	moyenne 1999-2003
classe réussie	75,2 %	67,2 %
ajourné	11,3 %	14,6 %
classe non réussie	13,5 %	18,2%
admissible à l'une au moins des classes de 10 <sup>e</sup> technicien	53,9 %	58,3 %

#### 9<sup>e</sup> pratique:

	juin 2004	moyenne 1999-2003
classe réussie	77,9 %	70,9 %
ajourné	8,8 %	12,9 %
classe non réussie	13,2 %	16,2%
admissible à l'une au moins des classes de 10 <sup>e</sup> du régime professionnel	53,4 %	60,6 %

Les résultats globaux se sont améliorés ; on constate notamment que le taux de réussite a augmenté. Les admissions en classe de 10<sup>e</sup> ont baissé d'un sixième pour le régime technique, dans une moindre proposition pour les autres passages de 9<sup>e</sup> en 10<sup>e</sup>.

#### Les certificats de réussite - classes de 3e ES et 11e EST

Ces certificats délivrés depuis quelques années certifient aux élèves de l'enseignement post-primaire qu'ils ont terminé avec succès le programme réglementaire de cinq années d'études postprimaires. Ils

sont considérés comme niveau de qualification étant donné qu'ils ouvrent l'accès à un certain nombre de carrières dans l'administration.

Pour l'année scolaire 2003-2004, 1154 certificats de réussite de la classe de troisième de l'enseignement secondaire ont été délivrés, ce qui représente 92,94 % du total des élèves inscrits en classe de troisième.

Au régime technique de l'enseignement secondaire technique, 854 certificats de réussite de la classe de onzième ont été délivrés, ce qui représente 87,23 % des élèves inscrits en classe de onzième.

Pour l'enseignement secondaire technique, régime de la formation de technicien, 536 certificats de réussite de la classe de onzième ont été délivrés, ce qui représente 74,86 % des élèves inscrits en classe de onzième.

#### Les résultats de l'examen de fin d'études

#### **Enseignement secondaire**

Année	nnée 99/00		00/01 01/02			02/03		03/04		
Admis	959	(86.0%)	1071	(87,9%)	1058	(86,7%)	1041	(86,6%)	1140	(89,2%)
Refusés	156	(14,0%)	147	(12,1%)	162	(13,3%)	161	(13,4%)	138	(10,8%)
Total	1115		1218		1220		1202		1278	

#### Mentions

Année	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Très bien	11,4%	9,5%	9,2%	10,5%	12,1%
Bien	45,2%	45,7%	47,2%	47,4%	46,5%
Assez bien	32,3%	32,7%	34,3%	32,8%	33,4%
Satisfaisant	11,2%	12,1%	9,4%	9,4%	8,0%

#### Par sexe

03/04	masculin		féminin	
	nombre	%	nombre	%
Admis	509	86,3%	631	91,7%
Refusés	81	13,7%	57	8,3%
Total	590		688	

#### Enseignement secondaire technique - Régime technique

#### Résultats

	to a state									
Année	99/00 00/01		01/02 02/03		02/03		03/04			
Admis	618	(74,8%)	692	(78,7%)	610	(77,8%)	699	(79,5%)	709	(78,7%)
Refusés	208	(25,2%)	187	(21,3%)	174	(22,2%)	180	(20,5%)	192	(21,3%)
Total	826		879		784		879		901	

#### Mentions

Année	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Très bien	5.5%	6,6%	6,2%	7,9%	8,2%
Bien	53,2%	50,9%	52,0%	57,1%	48,5%
Assez bien	28,8%	26,5%	26,1%	24,2%	33,1%
Satisfaisant	12,5%	16,0%	15,7%	10,9%	10,2%

#### Par sexe

2003/04	masculin		féminin	
	nombre	%	nombre	%
Admis	269	73,5%	440	82,2%
Refusés	97	26,5%	95	17,8%
Total	366		535	

Enseignement secondaire technique - Régime de la formation de technicien

#### Résultats

Année	99/00		99/00 00/01 01/02		02/03		03/04			
Admis	306	(73,2%)	383	(78,6%)	396	(77,3%)	390	(73,9%)	372	(73,1%)
Refusés	112	(26,8%)	104	(21,4%)	116	(22,7%)	138	(26,1%)	137	(26,9%)
Total	418		487		512		528		509	

#### Mentions

Année	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Très bien	4,6%	2,9%	2,3%	2,6%	2,4%
Bien	44,1%	46,7%	41,2%	52,8%	50,5%
Assez bien	31,0%	32,4%	33,3%	31,0%	31,2%
Satisfaisant	20,3%	18,0%	23,2%	13,6%	15,9%

#### Par sexe

2003/04	masculin		féminin	
	nombre	%	nombre	%
Admis	197	70,9%	175	75,8%
Refusés	81	29,1%	56	24,2%
Total	278		231	

# 9.1.4 Coûts et financements du système scolaire luxembourgeois

Analyse de l'année budgétaire 2002

1. Répartition des dépenses par financeur et par ordre d'enseignement

Ordre d'enseignement Financeur	Éducation préscolaire Enseignement primaire	Enseignement secondaire	Enseignement secondaire technique	Total
Ministère de l'Éducation nationale <sup>1)</sup>	216,055,624 €	109,183,290€	237,576,108€	562,815,023€
Communes	240,701,659€			240,701,659€
Administration des Bâtiments publics		19,312,251 €	38,448,960 €	57,761,211€
Ministère de la Famille <sup>2)</sup>	7,129,070 €	2,532,324 €	5,041,631 €	14,703,024€
Ministère de l'Intérieur	13,256,605€			13,256,605€
Ministère des Transports		4,278,965 €	8,519,035€	12,798,000€
Autres financeurs	3,706,631 €			3,706,631 €

	tère de la Fonction que et de la Réforme nistrative	1,513,888 €	500,121 €	1,393,841 €	3,407,850 €
Ministère de la Santé		103,176 €	21,295 €	42,396 €	166,868€
Total		482,466,654 €	135,828,245€	291,021,972€	909,316,871 €

<sup>1)</sup> en 2002, Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports

#### 2. Répartition des dépenses par affectation et par ordre d'enseignement

Ordre d'enseignement Affectation	Éducation préscolaire Enseignement primaire	Enseignement secondaire	Enseignement secondaire technique	Total
Rémunération du personnel enseignant	296,137,146€	85,634,193€	178,553,819€	560,325,159€
Rémunération du personnel non- enseignant	38,716,053€	14,099,752€	38,349,623€	91,165,428€
Autres dépenses courantes	66,701,419€	15,543,267 €	33,172,684 €	115,417,371 €
Dépenses en capital	80,912,035€	20,551,032€	40,945,846€	142,408,913€
Total	482,466,654 €	135,828,245€	291,021,972€	909,316,871 €

#### 9.1.5 Études et Évaluation

#### **Programme PISA (voir 2.1.1)**

#### Étude sur la motricité des élèves à l'école primaire et au lycée

En coopération avec l'université de Karlsruhe, des données représentatives ont été recueillies en mai 2004 auprès de 369 élèves de la 3<sup>e</sup> année d'études primaires ainsi qu'auprès de 440 élèves âgés de 13 ans et de 369 élèves âgés de 17 ans de l'enseignement secondaire et secondaire technique.

Les instruments employés étaient des tests de motricité, un questionnaire sur l'activité physique et sportive, un questionnaire sur des paramètres de la santé, un questionnaire médical ainsi qu'un examen médical général.

Les premiers résultats sont disponibles depuis mi-décembre 2004. Un comité de pilotage analysera en détail ces données qui devraient être publiées dans un rapport national en 2005.

#### Consultation nationale « Votre école et Vous »

Une consultation nationale intitulée « Votre école et Vous » a été effectuée en mai 2003 auprès de tous les enseignants du secondaire et du secondaire technique du Grand-Duché du Luxembourg. S'inscrivant dans une optique d'amélioration constante de la qualité de l'enseignement dans nos écoles, cette étude a été conçue de manière à permettre à chaque enseignant de donner son avis sur les cinq volets suivants : le métier de l'enseignant, la formation continue, les technologies de l'information et de la communication, la satisfaction professionnelle personnelle de l'enseignant, les indicateurs de qualité de l'école.

Le rapport final de la consultation nationale, mettant en évidence des résultats intéressants, tant sur le plan des besoins exprimés par les enseignants que sur le plan des différences de représentation et

<sup>&</sup>lt;sup>2)</sup> en 2002, Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse

d'attitudes à l'égard de leur métier, a été présenté en mars 2004. Suite à cette publication, les établissements intéressés ont, sur demande, obtenu les détails des résultats relatifs à leur école.

# État des lieux sur l'équipement en matériel informatique des établissements scolaires de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire

La prise en compte des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les enseignements et apprentissages à l'école représente un défi majeur pour toute la communauté scolaire. Afin de pouvoir accompagner plus efficacement l'intégration des TIC dans l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire, le service a procédé en 2004 à un relevé de l'équipement informatique dans toutes les écoles luxembourgeoises. Dans le contexte de l'analyse du matériel en place, des informations concernant d'une part les ordinateurs et l'équipement périphérique à disposition des enseignants et des élèves et d'autre part la connectivité et l'organisation de l'infrastructure informatique dans les écoles, ont été collectées.

Sur base des résultats de cette enquête, il est prévu de réaliser une étude plus approfondie pour ce qui est de l'usage didactique de l'équipement en question afin de pouvoir alimenter les réflexions de réforme de curriculum.

#### Projet d'évaluation interne au LMRL (Projet EVA-MIRO)

« EVA-MIRO » constitue un projet d'évaluation interne qui s'intéresse aux opinions et aux avis des principaux acteurs du Lycée Michel Rodange Luxembourg (LMRL), à savoir les enseignants, les élèves et les parents d'élèves. Des questionnaires respectifs ont été élaborés en collaboration avec la direction et une équipe d'enseignants du LMRL. Par le biais de ces questionnaires, les personnes interrogées ont pu faire part de leurs impressions sur le fonctionnement du LMRL, en particulier sur l'infrastructure, l'horaire, les aspects relationnels, les choix pédagogiques, l'encadrement des élèves et divers autres sujets spécifiques.

En 2004, le service a procédé à la réalisation de l'enquête sur le terrain, ainsi qu'à l'évaluation statistique des réponses aux questionnaires. Début 2005 un rapport de synthèse analysant aussi bien les concordances que les divergences entre les points de vue des différents acteurs sera finalisé et présenté.

#### 9.1.6 Publications du service

- L'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et spécial, éducation différenciée / statistiques générales (année 2002/2003 / avril 2004) ;
- Statistiques globales et analyse de la promotion des élèves de l'enseignement secondaire (année 2002/2003 / avril 2004);
- Statistiques globales et analyse de la promotion des élèves de l'enseignement secondaire technique (année 2002/2003 / juin 2004) ;
- Les chiffres clés de l'éducation nationale / statistiques et indicateurs (année 2002/2003 / juin 2004)
- Coûts et financements du système scolaire luxembourgeois / exercice budgétaire 2002 / octobre 2004
- PISA Newsletter mathématiques 01/04
- PISA Newsletter mathématiques 02/04
- PISA 2003 Schülerkompetenzen im internationalen Vergleich: Nationaler Bericht Luxemburg
- PISA 2003 Schülerkompetenzen im internationalen Vergleich: Beispielaufgaben und Schülerantworten
- PISA 2003 Comparaison internationale des compétences des élèves : Rapport national Luxembourg
- PISA 2003 Comparaison internationale des compétences des élèves : exemples d'items et réponses d'élèves - PISA 2003 - Zentrale Ergebnisse aus Luxemburger Sicht (kurz)

# 9.2 L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Le SCRIPT met en oeuvre ou accompagne l'ensemble des projets d'innovation pédagogique de l'enseignement primaire (v. 3.4.1- 3.4.9) et de l'enseignement secondaire et secondaire technique (v. 5.3-5.6)

# 9.3 L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

(voir 10.2)

#### 9.4 LA DOCUMENTATION ET L'INFORMATION

#### 9.4.1 Le Centre de documentation pédagogique

Le Centre de documentation pédagogique a été inauguré le 16 février 2004. Il est pleinement opérationnel depuis le 20 avril 2004 et s'adresse à tout le personnel enseignant et psycho-socio-éducatif de l'enseignement luxembourgeois.

Il fournit essentiellement des ressources documentaires aux collaborateurs du service, aux participants de la formation continue et aux membres des commissions nationales des programmes. Des monographies, une collection de périodiques pédagogiques et la collection complète des manuels scolaires utilisés actuellement dans l'enseignement primaire et post-primaire au Luxembourg sont disponibles et peuvent être empruntés sur demande. Des ordinateurs en libre accès permettent aux visiteurs de se connecter à internet pour effecteur des recherches documentaires.

Le catalogue des ouvrages est disponible via le logiciel de gestion de bibliothèques «Aleph» : (http://aleph.etat.lu).

Au niveau international, le Centre de documentation pédagogique constitue le point national de contact pour le Centre européen des Langues vivantes (CELV) à Graz, une des institutions du Conseil de l'Europe.

#### 9.4.2 Le serveur web

Tous les travaux et publications du service sont présents sur internet à l'adresse <a href="http://www.script.lu">http://www.script.lu</a>. Les changements en 2004 concernent la mise à jour complète des informations sur les activités du domaine « statistiques et évaluation », les projets d'enseignement en équipe et en cycles, le réseau d'échange de pratiques (REP), ainsi qu'une information succincte sur le projet Pisa 2003.

Rapport d'activité 2004 • Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle					

# 10 LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Deux services, le Centre de technologie de l'éducation (CTE) et le Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) sont chargés de mettre en oeuvre les technologies de l'information et de la communication dans l'école luxembourgeoise. Alors que le premier veille principalement à assurer les conditions matérielles permettant aux écoles d'utiliser pleinement ce nouvel instrument de communication, le second suit plus particulièrement l'accumulation des plus-values pédagogiques résultant de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

# 10.1 LE CENTRE DE TECHNOLOGIE DE L'ÉDUCATION

### 10.1.1 mySchool! - Le portail intranet de l'Éducation

#### (http://www.myschool.lu)

Depuis le lancement de la nouvelle interface et par conséquent de nouvelles fonctionnalités en fin de l'année 2003, le portail intranet de l'éducation nationale *mySchool!* a vu augmenter sa popularité auprès des élèves et des enseignants. Vu le nombre croissant des utilisateurs du portail, les opérations (gestion, opérations sur les serveurs, configuration des logiciels, développements, support technique et helpdesk) sur la plateforme ont gagné de plus en plus d'importance.

# SSO (Single Sign On) – La mise en œuvre et l'évaluation d'un projet pilote à l'Athénée de Luxembourg fournit des recommandations à suivre

Afin de faciliter l'accès un mécanisme de SSO (Single Sign On) a été mis en place dans le cadre d'un projet pilote à l'Athénée. Chaque enseignant et chaque élève ne nécessite plus qu'un seul nom d'utilisateur et mot de passe pour se connecter au réseau local, consulter ses courriels ou se connecter au portail *mySchool!* respectivement à l'intranet de l'Athénée. Une fois connectés au réseau local, les utilisateurs peuvent accéder au portail et à leur e-mail sans avoir besoin de s'authentifier une deuxième fois.

#### « Deutsch@mySchool! » - Le premier appui en ligne de l'Éducation nationale

Le projet pilote de cours de rattrapage en allemand pour les élèves du cycle inférieur de l'ES/EST est en ligne depuis juillet 2004 et offre aux élèves du cycle inférieur la possibilité de s'inscrire dans la communauté virtuelle de travail « Deutsch@mySchool! ».

À partir du moment où l'élève est inscrit dans cette communauté, il peut y participer activement en consultant des documents, poser des questions à des professeurs spécialistes en la matière qui restent à l'écoute pour tous ceux qui le veulent. L'élève peut également participer à des forums. Si ces premières expériences se révèlent concluantes, ces cours de rattrapage seront développés dans le courant de l'année prochaine. Le projet est encadré par trois enseignants.

#### En route vers le e-Learning

Au cours de l'année 2004, la cellule de développement de *mySchool!* a entamé deux développements majeurs dans le domaine du e-Learning:

- Les évaluateurs de connaissances:

Les évaluateurs de connaissances de *mySchool!* permettent à tout gestionnaire d'une communauté de créer ses propres exercices interactifs et autocorrectifs sur la base de questions préenregistrées dans une vaste base de données. Tout enseignant gestionnaire d'une communauté virtuelle de travail peut ainsi mettre à disposition de sa (ses) classe(s) un ensemble de questionnaires pour évaluer les compétences des élèves acquises en classe. Ainsi p.ex. les évaluateurs de connaissances peuvent servir d'outil en ligne pour l'évaluation d'un savoir minimal garanti dans une branche d'enseignement.

- Le générateur de « WebQuests »:

«InterQuête», «Quête guidée», «Une quête sur Internet» ou encore «MissionWeb» , tous des synonymes pour décrire un «WebQuest», une démarche pédagogique pour l'intégration des technologies dans un processus d'apprentissage centré sur l'élève. Le «WebQuest» guide les élèves vers des ressources sur Internet afin de créer en coopération, des productions authentiques et originales. Transdisciplinaire et transversal, il sollicite la motivation, l'engagement des élèves, la pensée critique et nourrit la formation des compétences.

#### L'enseignement primaire et mySchool!

De plus en plus d'écoles primaires ont manifesté leur intérêt pour l'utilisation du portail *mySchool!*. De nombreuses visites sur site ont eu lieu pour identifier les besoins des enseignants. Plusieurs intranets sont en voie de construction à l'heure actuelle.

#### L'innovation technologique au sein de mySchool!: La gestion des identités

En 2004, *mySchool!* a mis en place le produit Microsoft Identity Integration Server (MIIS) pour la gestion et l'intégration des identités. Tout en permettant de réduire les coûts liés à la gestion des informations d'identité, MIIS permet la synchronisation des informations d'identité entre différents annuaires hétérogènes ainsi qu'avec d'autres répertoires ou conteneurs d'informations d'identité tels que AD, Oracle, LDAP et autres.

Ceci permet l'automatisation des processus de mise à jour des informations d'identité entre des plates-formes hétérogènes tout en maintenant l'intégrité et la propriété de ces données à travers l'organisation. Le bénéfice en est que la productivité est améliorée et que les coûts d'administration sont réduits puisque les données d'identité restent à jour dans l'ensemble de l'organisation, ce qui supprime l'obligation de mises à jour manuelles faites auparavant par les administrateurs.

#### Les publications 2004

- Trois lettres d'information
- Un dépliant à l'occasion du lancement de l'initiative « Deutsch@mySchool! »

#### La gestion

Parallèlement à toutes ces activités, la gestion opérationnelle du portail a été considérablement améliorée. Ainsi le système actuel prend en compte le helpdesk, la gestion des incidents, la gestion des changements, les développements, le suivi des problèmes, la configuration, etc....

En ce qui concerne la gestion du projet, de nombreuses réunions de synchronisation avec la participation de tous les membres actifs du projet ont eu lieu.

#### 10.1.2 Le Service Informatique

La mission de la cellule, qui existe au CTE depuis fin 2001, consiste à étudier et à développer des solutions en rapport avec les systèmes informatiques installés dans les établissements de

l'enseignement postprimaire. La réalisation de ces travaux se fait sous forme de projets qui peuvent être suscités par un des responsables du CTE, par la cellule elle-même ou encore par le service d'assistance technique en informatique au service des lycées.

#### Travaux de la cellule en 2004

- \* Le projet de la mise en œuvre d'un serveur proxy a été présenté aux correspondants informatiques et un prototype a été installé dans un lycée en fin d'année. Dès janvier 2005, tous les établissements intéressés peuvent profiter de ce service. À l'aide du serveur proxy les responsables dans les lycées ont la possibilité de filtrer de manière ciblée certaines informations offertes sur Internet.
- \* Grâce à un nouveau projet de base d'images, il est possible de publier de manière contrôlée de très grandes quantités de photographies. Comme le CTE dispose de nombreuses photographies réalisées tout au long de son existence et de celle de l'Office du Film Scolaire, l'initiative de regrouper tout ce matériel permettra aux écoles, et en partie au public, de consulter et d'utiliser sous certaines conditions les images de la base. Dans une deuxième phase il est prévu d'offrir aux établissements scolaires un service de gestion de leurs propres images à l'aide de l'infrastructure implantée au CTE.
- \* Une application servant à informatiser la médiathèque et le service des prêts à été développée et mise en service le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Une convention établie entre le CTE et le Info Vidéo Center règle la publication sur Internet des catalogues, ainsi que la réservation en ligne des médias dont disposent les deux institutions.
- \* Un nouveau système de sauvegarde des données de la totalité des serveurs du CTE a été mis en place. Ce système assure une sécurité élevée contre la perte de données.
- \* Inventus, l'application de gestion au niveau national du matériel informatique, a été améliorée tout au long de l'année. La base de données regroupe quelque 7000 ordinateurs.
- \* Les mises à jour des logiciels et les nouvelles versions, destinées à être installées en réseau dans les établissements, sont évaluées par la cellule et un descriptif d'installation, adapté à la situation rencontrée dans les écoles, est rédigé. Celui-ci permet aux correspondants et aux techniciens d'installer et de déployer en un minimum de temps les nouveaux logiciels.
- \* Dans le cadre des nouvelles acquisitions de matériels, différentes solutions sont testées et évaluées, de sorte que les résultats de ces évaluations constituent une aide importante lors de la détermination de la solution la plus adéquate.
- \* Des conseils et des aides ponctuelles sont donnés d'un côté aux techniciens travaillant dans les établissements et d'un autre côté également aux responsables d'institutions publiques et privées exerçant des activités dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement.
- \* La cellule a conseillé à plusieurs reprises les autorités de l'Administration des bâtiments publics et les bureaux d'architectes et d'ingénieurs en matière d'infrastructure et d'organisation informatiques, ceci en relation avec la construction de nouveaux lycées.

# L'assistance technique en informatique au service des établissements d'enseignement postprimaire

15 informaticiens diplômés sont envoyés dans 23 établissements postprimaires à raison de 1 à 4 jours par semaine suivant le nombre de PC y installés et les projets à réaliser. Ces personnes prêtent assistance technique aux installations et à la maintenance des équipements informatiques. L'effectif de cette équipe est toujours insuffisant si on le met en relation avec la quantité de machines qu'ils ont à maintenir. De surcroît, il faut considérer encore que la complexité des installations devient de plus en plus grande et que les exigences des utilisateurs ne cessent de croître.

Les informaticiens diplômés sont encadrés et formés par le personnel de la cellule d'études et de développements informatiques du CTE et ils exécutent les travaux dans les écoles sous la coordination des correspondants informatiques.

#### Les cours de formation

Des cours de formation à l'adresse des correspondants et responsables informatiques ainsi qu'à d'autres personnes intéressées ont été organisés, à savoir:

- Le fonctionnement d'un serveur proxy
- La sécurité dans un réseau local d'entreprise
- Le CTE en tant qu'émetteur de certificat
- Tout au long de l'année des formations *myschool!* ont été offertes en collaboration avec le SCRIPT. Elles se sont adressées suivant le sujet traité aux utilisateurs, aux collaborateurs et aux administrateurs de *myschool!*.
- Des cours pratiques dans le domaine du multimédia et de la publication sur Internet, organisés sous forme d'ateliers à l'intention du personnel enseignant de l'enseignement primaire et préscolaire, ont connu un grand succès.

#### La médiathèque et les activités multimédias

Au cours de l'année, les principales activités ont été:

- L'extension et la diversification de l'offre en matière de catégories, de titres et de sujets d'actualité.
   Ainsi, le catalogue a été actualisé d'une centaine de nouveaux titres sous forme de DVD, CDROM ou encore cassettes vidéo;
- L'administration, l'amélioration et la mise à jour du site Internet CYBERPRIM (http://cyberprim.cte.lu). Ceci compte tout particulièrement pour l'activité MaachMat(h) (p. ex. l'énigme du mois) pilotée par un groupe d'enseignant (http://maachmath.cte.lu/);
- La contribution à la journée pédagogique pour le projet NORTIC, contribution qui a consisté dans l'organisation d'ateliers sur le sujet de fiches éducatives sur Internet;
- L'assistance aux enseignants concernant la mise en place et l'utilisation des ordinateurs dans l'enseignement primaire.

#### Le Concours Informatique Luxembourgeois (CIL) et l'Olympiade Informatique Internationale

En 2004, le CTE a organisé la 12e édition du CIL. Le CIL a pour objectif de stimuler l'intérêt des jeunes pour l'informatique, notamment pour la programmation, d'identifier des jeunes ayant des compétences particulières dans la résolution de problèmes par ordinateur, dans la conception d'algorithmes et dans la réalisation de programmes et finalement d'offrir aux jeunes, ayant le don de l'informatique, la possibilité de tester et d'élargir leurs compétences dans la résolution de problèmes algorithmiques. De plus, le CIL est le concours de recrutement des élèves qui représentent notre pays à l'Olympiade Informatique Internationale.

Après l'épreuve préliminaire (questionnaire à résoudre à domicile), douze élèves ont été sélectionnés pour participer à la finale. Tous les finalistes ont été récompensés lors d'une cérémonie de remise des prix. À l'issu de la finale, les quatre meilleurs élèves ont été sélectionnés pour participer à l'Olympiade Informatique Internationale à Athènes du 11 au 18 septembre 2004. Un élève de la classe 1B de l'Athénée a pu remporter une médaille de bronze.

#### 10.1.3 L'acquisition du matériel didactique

Le tableau suivant présente le budget qui a été disponible en 2004 pour l'acquisition du matériel didactique dans le domaine des technologies de l'information et de la communication pour les besoins des établissements scolaires du postprimaire:

Remplacements et nouvelles acquisitions	1.000.000 EUR	
Acquisitions de logiciels	243.927 EUR	
Acquisitions projets	125.000 EUR	
Acquisitions projet mvSchool!	162.500 EUR	

En ce qui concerne le programme d'action pour 2004 relatif à l'équipement scolaire, il y a lieu de citer notamment les initiatives suivantes:

Quatre soumissions publiques ont été lancées pour l'acquisition du matériel pour les besoins des établissements de l'enseignement postprimaire à savoir:

- 880 ordinateurs avec écrans plats
- 150 ordinateurs portables
- 80 projecteurs multimédias 1500 lumen
- 70 projecteurs multimédias 2300 lumen

Au niveau national il y a lieu de noter l'installation du logiciel Deep Freeze protection de Windows. Ce logiciel est très efficace pour l'entretien des systemes informatiques, réduit au minimum le besoin en soutien technique pour les logiciels installés et est invulnérable face au piratage. À chaque redémarrage de la machine tout changement est éliminé et le système informatique est remis dans son état initial.

À la fin de l'année 2004, le parc des ordinateurs à usage pédagogique dans les établissements du postprimaire s'élevait à 7514 unités, ce qui représente une moyenne de 300 ordinateurs par école. Le rapport élèves par ordinateur est de 3,93 (voir tableau).

ECOLE	Nombre PC	Nombre PC	Nombre PC
	31.12.2004	31.12.2003	31.12.2002
AL	270	252	168
LAML	1285	1288	939
LCD	417	271	240
LCE	277	247	140
LGE	148	126	116
LGL	219	185	144
LHC	143	121	106
LMR	167	151	123
LN	300	232	210
LRS	162	143	101
LTA	117	80	77
LTAM	617	563	441
LTB	314	265	205
LTC	393	374	278
LTE	564	294	206
LTECG	251	281	188
LTETT	372	337	303
LTHAH	77	67	54
LTJB	160	162	120
LTL	253	212	187
LTMA	161	144	124
LTML	182	184	141
LTNB	227	183	90
LTPS	114	93	65
LTJBM	324	208	0
Total: PC	7514	6463	4766
Total: Nbr élèves	29524	29258	28486
élèves/ordinateur	3,93	4,53	5,98

L'omniprésence et la croissance massive des équipements des technologies de l'information et de la communication dans les établissements scolaires rendent nécessaire la mise à disposition de personnel supplémentaire pour l'assistance technique, la gestion et la maintenance du parc informatique dans les établissements scolaires.

#### 10.1.4 Le Service Son et Multimédia

#### "Rout Buch"

Le projet initié par le Centre de Documentation et d'Animation InterCulturelles (CDAIC) s'adressant à des classes de 4e, 5e et 6e années d'études, a eu pour objet l'édition d'un recueil d'histoires en langue luxembourgeoise écrites par les élèves. Pour faciliter la compréhension aux enfants maîtrisant moins bien la langue luxembourgeoise, toutes les histoires ont été enregistrées sur CD.

Les objectifs principaux de ce livre – CD ont été:

- la prise de goût à la lecture,
- l'adoption d'une attitude positive face à un problème,
- la collaboration des enfants du pays à un projet commun.

L'apport du CTE à ce projet a été l'enregistrement de toutes les histoires, la création de musiques originales pour illustrer les différentes histoires ainsi que le mixage et la préparation du CD pour la duplication.

#### Les tests du Centre de Langues Luxembourg

Le CLL est actuellement engagé dans l'élaboration de nouveaux tests de positionnement en langues. Ces tests comportent un volet *compréhension orale* constitué d'une banque de 180 "items" pour chacune des trois langues suivantes: allemand, français, luxembourgeois.

Tous les enregistrements en langue allemande, ainsi qu'un nombre restreint des "items" en français et en luxembourgeois ont été effectués au studio son du CTE afin de garantir une bonne qualité sonore.

#### Musik 2

Ce projet commencé en 2003 a été continué en 2004 et consiste dans la création d'un CD-ROM accompagnant le livre de musique "Musik 2" créé par le SCRIPT en collaboration avec le Centre Verdi.

Le CD-ROM destiné aux classes primaires comprendra des vidéos illustrant des exercices d'expression corporelle en concordance avec les six éléments fondamentaux de la musique: rythme, harmonie, mélodie, dynamique, forme, couleur sonore. Exécutés par des danseurs professionnels, tous les exercices ont été filmés et traités par le CTE.

#### **Restaurant Venezia**

Le projet consistant dans la création de CD-ROMs interactifs en plusieurs langues a été conçu avec le concours de la Commission Européenne dans le cadre du programme Léonardo da Vinci.

#### 10.1.5 Le Service Vidéo

#### "Ob Sonn ob Reen ob Wand"

Suite à la demande du groupe de travail "éducation à l'environnement" de Lorentzweiler, le CTE a réalisé un film documentaire de 20 minutes sur le thème "Natur erliewen an der Schoul". L'organisation et le financement de ce dernier ont été réglés par une convention entre le CTE, le SCRIPT, l'ISERP, l'Administration des Eaux & Forêts, la commune de Lorentzweiler et le groupe de travail "éducation à l'environnement".

#### "Pippi Langstrumpf ausser Rand und Band"

Il s'agit de la réalisation d'un clip d'information d'une durée d'environ 3 minutes pour le projet "Pippi Langstrumpf ausser Rand und Band - Ein medienpädagogischer Workshop für dritte und vierte Schulklassen" de l'Institut d'Études Éducatives et Sociales (IEES).

#### **DVD MediaUse**

Le projet initié par l'Institut d'Études Éducatives et Sociales (IEES) consiste à réaliser sur support DVD un recueil de documents traitant la *pédagogie des médias*. Des séquences filmées, regroupant des interviews avec des pédagogues et spécialistes, des extraits de conférences et des documents écrits, permettront aux corps enseignant, aux étudiants en pédagogie et en sociologie ainsi qu'aux parents, de s'initier à la *pédagogie des médias* et d'avoir une source d'informations sur le sujet à porté de main.

#### "Schifer"

Ensemble avec le Centre National de l'Audiovisuel (CNA), le CTE a entamé la réalisation d'un film documentaire sur les ardoisières de Martelange.

#### Mémoire Vivante

Ce projet concerne l'enregistrement audiovisuel, en studio ou à domicile, de témoignages de rescapés des camps de concentration et d'extermination nazis.

L'objectif est de préserver l'image et la parole des survivants afin de constituer une mémoire vivante et collective, documents pouvant ultérieurement servir à des fins pédagogiques, et encore à être confiés sous forme de copies à la fondation Auschwitz et à l'université de Yale aux États-Unis, qui eux centralisent les témoignages au plan mondial.

#### Feuervogel – Oiseau de feu

Il s'agit de l'enregistrement vidéo avec 4 caméras en simultanée du concert Oiseau de feu d'Igor Stravinski, interprété au conservatoire de musique de Luxembourg par l'Orchestre Philharmonique de Luxembourg.

L'intérêt de ce concert scolaire et éducatif est qu'il a été réalisé en collaboration avec plusieurs classes de l'enseignement primaire, qui elles ont travaillé sous l'égide de trois artistes différents (danse – peinture – littérature) sur le conte et la musique de «l'Oiseau de feu». Un DVD sera élaboré ultérieurement à des fins éducatives.

#### 10.1.6 Le Service Photo

Suivant l'utilisation finale, les prises de vues ont été effectuées soit en argentique, soit en numérique, et ceci en studio ou à l'extérieur.

Reportages concernant divers métiers, ceci pour un site Internet traitant des professions et métiers exercés au Luxembourg, et pour lesquels une formation professionnelle est offerte;

Photos d'illustrations pour le livre scolaire TRIOZ de l'enseignement secondaire technique (manuel de Géographie, Éducation civique, Histoire);

Photos pour l'illustration de divers sujets traités en Éveil aux Sciences;

Photos d'illustrations dans le contexte d'activités éducatives organisées par l'ASTI

Photos d'actualisation et de réserve dans les domaines de l'éducation précoce, de la nature, de la Géographie;

Reproductions pour des cours d'éducation artistique;

Numérisation progressive de matériel argentique des archives de l'ancien Office du Film Scolaire et des premières années du CTE.

# 10.2 LES PROJETS D'INNOVATION TECHNOLOGIQUE COORDONNÉS PAR LE SCRIPT

# 10.2.1 Les Technologies de l'Information et de la Communication dans les écoles du canton de Clervaux : projet norTIC

Le projet norTIC a été lancé en 2003 avec 16 communes de la région nord du pays pour mettre en œuvre un projet pédagogique portant sur l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les écoles primaires, les institutions d'éducation différenciée et la Fondation Autisme Luxembourg.

Un centre de services a été créé et a pour missions :

- d'assurer la maintenance et la mise à jour des équipements dans les différents établissements scolaires des communes et syndicats de communes signataires;
- de sensibiliser, d'animer, d'accompagner et de former les enseignants des communes et syndicats de communes signataires à l'utilisation des TIC.

En 2004 l'infrastructure a été mise à niveau et standardisée afin de garantir un équipement homogène des écoles concernées. Des formations pédagogiques ont été organisées pour former les enseignants à utiliser le nouveau matériel. Des projets pédagogiques ont été initiés afin de promouvoir l'utilisation des TIC dans l'éducation préscolaire et dans l'enseignement primaire. Une communauté virtuelle sur le serveur de l'éducation nationale a été mise en place afin de mettre les enseignants du projet en réseau.

# 10.2.2 Évaluation du projet « cartable électronique »

Une étude sur l'utilisation des ordinateurs portables dans le cadre du projet « cartable électronique » a été faite en 2004 par l'université de Berlin et a permis de dégager les forces et les faiblesses dudit projet.

#### 10.2.3 Le projet Safeborders

Le service a participé en tant qu'organe de coordination national au « Safer Internet Action Plan » lancé par la Commission européenne. L'objectif du projet « Safeborders » est de sensibiliser les enfants et les jeunes aux dangers potentiels d'Internet et d'informer les parents, les enseignants et les consommateurs, ainsi que les enfants eux-mêmes, des possibilités d'actions respectives tout en préservant les opportunités offertes par Internet. Des ateliers de sensibilisation et des activités de formation continue ont été organisés par le service. Une brochure de sensibilisation sur ce sujet a été élaborée en allemand et en français et a été distribuée aux enseignants et aux parents d'élèves du secondaire.

#### 10.2.4 Les Netd@ys 2004

La participation du service aux activités réalisées dans le cadre de la plus grande initiative de la Commission européenne dans le domaine des technologies de l'information et de la communication entre dans sa huitième année. L'édition 2004 des Netd@ys s'est concentrée sur le thème du «Creative and Secure Networking». La promotion des avantages éducatifs et culturels des nouveaux médias a été la finalité principale de la fête nationale des Netd@ys 2004 au Lycée de Garçons de Luxembourg. Des cycles de conférences, des présentations et des démonstrations pratiques adaptés au public ont été organisés. La fête a été clôturée par un concert au rythme de la «soul et funk music» et transmis en temps réel sur Internet.

#### 10.2.5 La mobilité et sécurité sur la route- www.msr.lu

Le projet pédagogique «Mobilité et Sécurité sur la Route» , est passé du stade de projet-pilote au stade de projet pluridisciplinaire. Celui-ci s'inscrit dans les horaires et les programmes des classes de 5° / 9°, respectivement 3°/11°. Le volet théorique du projet repose sur du contenu multimédia en ligne, élaboré par des enseignants en collaboration avec le ministère des Transports. La plate-forme internet est désormais accessible et répond en premier lieu à la demande formulée par la communauté scolaire. La possibilité de procéder à des mises à jour et la facilité d'améliorer la qualité des documents présentés et d'organiser des échanges avec le public-cible sont des avantages certains. Le contenu offert est destiné à être utilisé de manière transversale dans la plupart des branches des classes visées. Parallèlement à cette activité, des événements de sensibilisation d'une durée de deux heures sont organisés dans tous les lycées et connaissent un vif succès auprès des jeunes et des enseignants.

Rapport d'activité 2004 • Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle					

# 11 LE PERSONNEL DE L'EDUCATION NATIONALE

# 11.1 LA PLANIFICATION DES BESOINS EN PERSONNEL ENSEIGNANT

#### 11.1.1 Enseignement primaire

Les dispositions de l'article 29 de la loi modifiée du 10 août 1912 concernant l'organisation de l'enseignement primaire prévoient que les besoins en personnel enseignant de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire sont « fixés sur la base d'une planification pluriannuelle ».

Les travaux en vue d'une telle planification des besoins en personnel enseignant, commencés en 2001, se poursuivent. L'utilisation croissante par les communes de l'outil informatique Scolaria permettra d'accélérer et de rendre plus précises les prévisions de développement de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire.

On peut d'ores et déjà constater que les besoins en personnel enseignant breveté restent très importants pour l'enseignement primaire, alors que pour l'éducation préscolaire ils tendent à se stabiliser sur un niveau plus faible.

#### 11.1.2 Enseignement postprimaire

La loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire a créé une commission permanente d'experts et l'a chargée de procéder aux études nécessaires à la planification des besoins en personnel enseignant et de soumettre chaque année au Ministre de l'Éducation Nationale un rapport sur les besoins actuels et prévisibles pour des périodes quinquennales.

Le rapport de planification a été présenté au Ministre de l'Éducation Nationale en juillet 2004. Le Gouvernement en conseil a arrêté le 7 août 2004, conformément à l'article 16 de la loi modifiée du 10 juin 1980, le volume et les échéances du programme de recrutement pour les années 2004/2005 à 2008/2009 :

Année scolaire 2004/2005	180 postes
Année scolaire 2005/2006	185 postes
Année scolaire 2006/2007	190 postes
Année scolaire 2007/2008	195 postes
Année scolaire 2008/2009	200 postes

soit un total de 950 admissions au stage possibles pour la période quinquennale de référence.

#### 11.2 LE RECRUTEMENT

#### 11.2.1 L'examen-concours réglant l'accès à la fonction d'instituteur.

Des réunions d'information à l'intention des candidats à l'examen-concours réglant l'accès à la fonction d'instituteur de l'enseignement primaire et de l'éducation préscolaire ont eu lieu le 31 janvier 2004. Les candidats ont été informés sur la législation afférente, les modalités du concours et les contenus des épreuves préliminaires et des épreuves de classement.

#### 11.2.2 Éducation préscolaire

Lors des épreuves préliminaires, 13 sur 49 candidats inscrits ont échoué, 1 candidat s'est retiré avant les épreuves.

Lors des épreuves de classement de l'examen-concours réglant l'accès à la fonction d'instituteur de l'éducation préscolaire, 56 sur 64 candidats inscrits ont réussi.

#### 11.2.3 Enseignement primaire

Lors des épreuves préliminaires, 15 sur 67 candidats inscrits ont échoué, 1 candidat ne s'est pas présenté aux épreuves.

Lors des épreuves de classement de l'examen-concours réglant l'accès à la fonction d'instituteur de l'enseignement primaire, 133 sur 148 candidats inscrits ont réussi, 4 candidats se sont retirés pendant les épreuves, tandis que 11 candidats ont échoué.10 candidats ne se sont pas présentés aux épreuves de classement.

# 11.2.4 L'examen-concours réglant l'accès à la fonction d'enseignant de l'enseignement postprimaire

Les nouvelles dispositions de la loi du 28 novembre modifiant la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignant de l'enseignement postprimaire ainsi que du règlement grand-ducal du 18 décembre 2003 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 22 septembre 1992 déterminant les modalités des concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire ont été appliquées à partir de la 2<sup>ième</sup> session des concours de recrutement organisée de mars à mai 2004. Les nouvelles dispositions ont aboli la scission de l'épreuve de classement en deux parties et introduit une appréciation globale des connaissances linguistiques écrites et orales.

Comme en 2002 et 2003, le ministère a donc également organisé une seconde session des concours de recrutement au printemps 2004, de sorte qu'aux 94 nouveaux stagiaires admis au stage à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004 sont venus s'ajouter 28 stagiaires qui ont commencé leur formation pédagogique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

En faisant le bilan des deux sessions des concours de recrutement organisées pendant l'année scolaire 2003/2004, on constate que sur les 143 postes retenus par le plan de recrutement pour les carrières de l'enseignement secondaire et de l'enseignement secondaire technique, 122 postes ont pu effectivement être occupés, soit un taux d'occupation de 85.3 %.

La première session des concours de recrutement pour 2004/2005, organisée en automne 2004, a permis d'occuper 113 postes sur un total de 152 postes disponibles. L'organisation d'une deuxième session au début de l'année 2004 est donc inéluctable pour occuper les 39 postes restés vacants.

Ces 113 nouveaux stagiaires ont été admis au stage de formation pédagogique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Il faut cependant constater que malgré l'amélioration graduelle du volume de recrutement, la pénurie d'enseignants qualifiés reste prononcée en français et en mathématiques, alors que dans les autres disciplines l'offre et la demande tendent lentement à s'équilibrer; il faut toutefois relever qu'il y a pléthore de candidats en biologie, chimie, histoire et physique.

#### 11.2.5 Le régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique

Le plan de recrutement avait prévu l'engagement de 32 nouveaux instituteurs d'enseignement préparatoire à partir de l'année scolaire 2004/2005. A la suite de l'appel aux candidatures publié au

printemps 2004, 22 nouveaux instituteurs d'enseignement préparatoire ont finalement pu être recrutés, soit un taux d'occupation de 68.7 %.

Eu égard au nombre important de chargés d'éducation à durée déterminée occupés dans les classes du régime préparatoire, les efforts pour améliorer le recrutement de personnel breveté seront poursuivis, plus particulièrement sur le plan de l'information des candidats qui se présentent au concours de recrutement pour les fonctions d'instituteur de l'enseignement primaire.

#### 11.2.6 Les campagnes d'information pour le recrutement d'enseignants

Pour mieux informer à la fois les étudiants se trouvant au seuil de leurs études universitaires ainsi que les jeunes diplômés se trouvant à l'orée d'un choix professionnel, le ministère continue de participer régulièrement, en tant qu'employeur, à la Foire de l'Etudiant, organisée annuellement par le Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

A cette occasion, des dossiers « carrières » informant à la fois sur les voies de formation et sur les perspectives de carrière, élaborés ensemble avec le Centre de Documentation et d'Information sur l'Enseignement Supérieur (CEDIES) du Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, sont distribués au public intéressé.

### 11.3 LES CHIFFRES DU PERSONNEL

#### 11.3.1 Le personnel de l'enseignement primaire

Le personnel enseignant en service dans l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire:

	Préscolaire		Primaire		TOTAL	
	М	F	М	F	М	F
Enseignants brevetés	15	878	837	1604	852	2482
Enseignants de religion rémunérés par l'État pour le compte de l'Archevêché	0	0	11	239	11	239
Total	15	878	848	1843	863	2721

Ces données comprennent les 188 nouvelles institutrices et nouveaux instituteurs qui ont commencé leur service à la rentrée 2004/2005, à savoir :

	Préscolair	е	Primaire		TOTAL	
	M	F	М	F	M	F
Nouveaux engagements	1	56	30	101	31	157

Dans l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire, la part des agents féminins atteint donc à l'heure actuelle 75,92 % de l'effectif total.

Un certain nombre des chargés de cours à tâche complète ou partielle, engagés à durée indéterminée ou déterminée, étaient rémunérés par l'Etat jusqu'au 15 septembre 2001. Suite à plusieurs jugements et arrêts des juridictions administratives, la gestion ainsi que le service des rémunérations des chargés de cours de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire ont été totalement repris par les différentes administrations communales concernées à partir de la rentrée scolaire 2001/2002.

L'Etat rembourse aux communes la part des rémunérations qui lui incombe, à savoir 2/3 pour l'enseignement primaire et l'éducation préscolaire et 4/5 pour l'enseignement spécial.

La mise en œuvre des dispositions de la loi modifiée du 25 juillet 2002 concernant le remplacement des instituteurs de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire

A partir de l'année scolaire 2002/2003, une formation en cours d'emploi est offerte aux chargés de cours de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire, engagés par les communes, pouvant se prévaloir des conditions de formation et d'ancienneté de service prévues par la loi, en vue de leur admission éventuelle dans la réserve de suppléants créée par la loi modifiée du 25 juillet 2002 prémentionnée.

Cette réserve comprend également les membres du pool de remplaçants créé par la loi du 5 juillet 1991 portant e.a. création d'un pool de remplaçants pour l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire.

Effectifs de la réserve à la rentrée scolaire 2004/2005:

M	F	Total
9	209	218

Il y a lieu de signaler que tant la loi budgétaire pour 2003 que celle pour 2004 avaient prévu chaque fois la création de 100 nouveaux postes au bénéfice de la réserve de suppléants.

Le quorum budgétaire autorisé n'a été atteint ni en 2003 ni en 2004 du fait qu'un certain nombre de candidats admis à la formation se sont désistés en cours de formation ou n'ont finalement pas intégré la réserve.

# 11.3.2 Le personnel de l'enseignement postprimaire

Le personnel des lycées et lycées techniques a évolué comme de 2001/2002 à 2003/2004 :

Statut	2001/2002	2002/2003	2003/2004
Membres des directions	64	66	67
Enseignants - titulaires	2151	2160	2178
Candidats – enseignants	158	176	158
Stagiaires - enseignants	246	263	285
Chargés de cours, chargés d'éducation à durée indéterminée	228	225	220
Chargés d'éducation à durée déterminée	330	368	431
Experts-vacataires	29	24	20
Fonctionnaires des carrières administratives et techniques	191	201	208
Fonctionnaires de la carrière du rédacteur détachés de l'administration gouvernementale	18	18	20
Employés administratifs et techniques	82	85	74
Ouvriers à tâche complète ou partielle	384	395	438
TOTAL	3863	3981	4099

Pour l'année scolaire 2003/2004, les personnels masculin et féminin se répartissent comme suit :

Statut	М	F	Total
Membres des directions	59	8	67
Enseignants - titulaires	1296	882	2178
Candidats – enseignants	87	71	158
Stagiaires - enseignants	135	150	285
Chargés de cours, chargés d'éducation à durée indéterminée	111	109	220
Chargés d'éducation à durée déterminée	188	243	431
Experts-vacataires	15	5	20
Fonctionnaires des carrières administratives et techniques	188	20	208
Fonctionnaires de la carrière du rédacteur détachés de l'administration gouvernementale	11	9	20
Employés administratifs et techniques	10	64	74
Ouvriers à tâche complète ou partielle	46	392	438
TOTAL	2146	1953	4099

On peut noter que les agents féminins dépassent désormais 44 % de l'effectif des différentes carrières enseignantes du postprimaire.

Finalement, comme on a déjà pu le constater les années précédentes, l'engagement de chargés d'éducation à durée déterminée et à tâche complète ou partielle ne ralentit pas. En effet, l'augmentation constante du nombre des élèves engendre non seulement une augmentation du nombre des cours à prester, mais également des besoins croissants pour le service de surveillance et les autres activités périscolaires. Faute de candidats se classant en nombre suffisant aux concours de recrutement, du moins dans un certain nombre de disciplines, les besoins résultant de l'organisation scolaire ne peuvent à l'heure actuelle être satisfaits que par un recrutement accru de chargés d'éducation à durée déterminée.

### 11.3.3 Le personnel de l'Éducation différenciée en 2004

	Total	Ediff		Logo	
		М	F	М	F
Direction	3	1	2	0	0
Educateurs gradués	56	5	51	0	0
Educateurs gradués à durée déterminée	37	2	35	0	0
Educateurs	82	7	63	1	11
Educateurs à durée déterminée	13	0	13	0	0
Educateurs-instructeurs	15	14	1	0	0
Instituteurs	25	11	14	0	0
Instituteurs d'enseignement logopédique	20	0	0	2	18
Instructeurs de natation	2	1	1	0	0
Pédagogues diplômés	3	2	1	0	0
Pédagogues diplômés à durée déterminée	17	0	17	0	0
Professeurs d'enseignement logopédique	25	0	1	5	19
Professions de santé	31	4	27	0	0
Professions de santé à durée déterminée	33	0	33	0	0
Psychologues diplômés	43	16	27	0	0
Psychologues diplômés à durée déterminée	5	0	5	0	0
Chargés de cours	3	0	0	0	3
Chargés de cours à durée déterminée	33	2	24	0	7
Personnel administratif	14	1	9	0	4
Personnel technique	51	7	23	10	11
TOTAL: EDIFF+LOGO	511	73	347	18	73

# 11.4LA FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS

#### 11.4.1 Éducation préscolaire, Enseignement primaire, Éducation différenciée

Depuis 2002, le SCRIPT coordonne et pilote les offres en formation continue organisées par l'ISERP pour le compte du ministère et procède à leur analyse en fin d'année académique. Depuis septembre 2004, le service assure également l'organisation de la formation continue des enseignants de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'éducation différenciée. Des conférences, des cours de recyclage et des activités complémentaires ont été organisés sur le plan national et le plan régional dans les différents arrondissements d'inspection avec le concours des inspecteurs et des responsables de projets d'innovation. De même, les projets d'innovation pédagogique dans les

écoles ont fourni le cadre pour des formations du type « schulinterne Lehrerfortbildung ». Elles visent essentiellement des besoins locaux, répondant au contexte bien défini d'une école moderne.

### 11.4.2 Enseignement secondaire et secondaire technique

Conformément au programme gouvernemental, la perspective du genre a été intégrée dans les programmes de formation continue du personnel enseignant à tous les niveaux, à savoir.

- la dimension du genre est respectée au niveau de l'offre (thématiques, cours 'gender', cours réservés aux femmes)
- un équilibre est recherché entre les formatrices et les formateurs
- l'emploi d'un langage respectant les deux genres est appliqué de façon systématique
- à partir de la rentrée 2004-2005, le 'gender mainstreaming' constitue un critère de qualité à respecter par les formateurs et les formatrices
- les formations continues sont évaluées sous les aspects du genre.

En 2003-2004, 388 formations ont eu lieu. La durée des formations variait entre 2 et 80 heures. Profitant de la richesse d'un travail en équipe interdisciplinaire, l'offre de formation continue s'adresse à l'ensemble du personnel enseignant et socio-éducatif.

#### 11.4.3 Rétrospective des inscriptions

Année	Nombre de cours	Nombre d'inscriptions	
1995-1996	61	1322	
1996-1997	58	1314	
1997-1998	57	1210	
1998-1999	92	1298	
1999-2000	132	2155	
2000-2001	147	2094	
2001-2002	181	3255	
2002-2003	217	3841	
2003-2004	388	4293	

506 cours ont été offerts, 118 ont dû être annulés faute d'inscriptions.

4654 inscriptions ont été réalisées en tout, dont 4364 pour les 388 cours qui ont eu lieu. Pour réaliser les statistiques suivantes ont seulement été retenues les inscriptions non-annulées (4293) dans les 388 cours.

#### 11.4.4 Inscriptions 2003-2004

2003-2004							
Domaine de formation	Nombre d'inscriptions						
	Total			Total* (SCHILF)			
Développement de l'école	794	449	345	630	337	293	
Développement personnel professionnel Directions et personnes ressources :		253	140	84	53	31	
accompagner le changement	100	35	65	12	7	5	
Personnel psycho-socio-éducatif	7	6	1	7	6	1	
Total	1294	743	551	733	403	330	
Technologies de l'information et de la communication							
Compétences technologiques	879	526	353	388	253	135	
Compétences pédagogiques	213	113	100	26	16	10	
Compétences réflexives	103	53	50	74	34	40	
Total	1195	692	503	488	303	185	

Pédagogie et didactique générale						
Motivation	48	37	11	25	22	3
L'hétérogénéité : un défi	358	231	127	204	135	69
Évaluation	123	90	33	104	82	22
Éducation au développement Environnement	33	22	11			
Promotion de la Santé	67	58	9	20	20	0
Éducation aux médias	53	28	25			
Didactique générale	141	94	47			
Total	823	560	263	353	259	94
Pédagogie et didactique disciplinaires						
Langues	187	132	55	37	23	14
Mathématiques	41	16	25			
Sciences naturelles	95	53	42			
Créativité et arts	105	61	44			
Sciences humaines et philosophie	141	82	59	4	3	1
Sciences économiques et sociales	121	53	68			
Formations professionnelles	69	12	57	37	2	35
Éducation physique	222	82	140			
Total	981	491	490	78	28	50
	4293	2486	1807	1652	993	659

<sup>\*</sup> inscriptions se référant à des formations organisées dans le cadre d'un stage d'établissement ou d'un projet.

Rapport d'activité 2004 • Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

# 12 LES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

# 12.1 LES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

# 12.1.1 État d'avancement des projets

# Projets préparés

Établissement	Date du vote	État d'avancement	Date estimée de la mise en fonction
Lycée de Garçons Luxembourg	23.03.95	Le projet est terminé à l'exception de l'aménagement de la place Auguste Laurent.	2005
Lycée technique Michel Lucius	Loi budgétaire	La construction d'une nouvelle aile des sciences sont en cours.	
Lycée technique Joseph Bech	18.03.98	Le nouveau bâtiment est occupé depuis la rentrée scolaire 2002-2003.  Le projet de réhabilitation de l'ancien bâtiment est en cours.  La construction du hall sportif est achevée.	2007
Lycée technique Nic Biever	27.01.99	L'aile des nouveaux ateliers a été terminée. Restent à construire la nouvelle aile des salles de classes et le bâtiment pour l'accueil.	2007
Internat public Diekirch	25.03.99	Les travaux sont en cours.	2005
Lycée technique d'Esch-sur- Alzette (Raemerich)	29.03.99	Les élèves ont pu emménager dans les nouvelles infrastructures, sauf dans l'entité sport à cause d'un incendie de chantier.	2005
Lycée du Nord Wiltz (2 <sup>e</sup> phase)	14.06.01	Les travaux de préparation du chantier sont en cours, les travaux de construction commenceront au cours de l'année 2005	2007
Lycée technique Mathias Adam	16.04.02	Le chantier a débuté.	2007
Lycée technique du Centre (annexe Dommeldange)	12.12.02	Le chantier a débuté.	2007
Centre EDIFF à Roodt Syre		Accord entre l'État et la Commune de Betzdorf relatif à la construction d'un centre d'éducation différenciée, intégré dans le site de la nouvelle école primaire de Roodt-Syre. Les travaux sont en cours.	2006
Lycée technique et internat à Redange/Attert	25.11.03	Les travaux ont débuté.	2008
Lycée technique Lallange	17.12.03	Les travaux de préparation du chantier sont en cours.	2008
2 <sup>e</sup> École Européenne, construction provisoire	Loi budgétaire	Les élèves ont pu emménager dans les infrastructures provisoires.	septembre 2004
Lycée technique Hôtelier Alexis Heck à Diekirch	Loi budgétaire	Réfection des trois cuisines de production. L'installation de deux cuisines est terminée, le réaménagement de la troisième est en cours.	septembre 2004

# 12.1.2 Projets en préparation

Afin de parer à la croissance de la communauté scolaire dans l'enseignement post-primaire, nombre de programmes de construction ont pu être finalisés et remis au Ministère des Travaux Publics.

Établissement	Date de remise du programme de constr.	Description du projet	État d'avancement dans la procédure
Lycée technique de Bonnevoie	30.09.98	Agrandissement des infrastructures en vue de remplacer les pavillons provisoires et d'agrandir les structures d'atelier et de sports.	' '
Lycée technique pour Professions de Santé (siège et Centre Luxembourg)	23.01.01	Le transfert des infrastructures provisoires est prévu sur le site « Munhowen » à proximité de la Gare Centrale de Luxembourg	Un projet de construction est en voie de développement pour préparer un projet de loi.
Lycée technique Mathias Adam, Annexe Jenker, Differdange	08.10.01	Au vu de la vétusté des infrastructures, seule une réhabilitation rapide des bâtisses peut garantir la sécurité.	Un avant-projet de loi a été rédigé et la Commission d'analyse critique a donné son avis favorable.
Alexis Heck à Diekirch	22.11.01	Installation d'infrastructures sportives provisoires. Le projet sera intégré au projet d'agrandissement des ateliers.	
2 <sup>e</sup> École Européenne	11.01.02		Un projet de loi est en préparation. Un concours d'architecte a eu lieu.
Internat pour le Lycée technique Hôtelier Alexis Heck à Diekirch	29.01.02	Remise en état des structures d'internat localisées dans l'ancien Hôtel du Midi.	Avis défavorable de la Commission d'analyse critique.
Lycée technique hôtelier Alexis Heck à Diekirch.	février 2002	Agrandissement des ateliers et mise en conformité aux normes européennes d'hygiène.	
Internat pour le Lycée technique Hôtelier Alexis Heck à Diekirch	21.08.02	Construction d'un internat pour les besoins urgents du lycée à côté de l'internat public à Diekirch	Une étude de faisabilité a été faite par l'Administration des Bâtiments Publics.
Lycée Hubert Clément à Esch-sur-Alzette	17.09.02	Construction d'une nouvelle infrastructure sur la lentille Terre-Rouge à Esch-sur-Alzette.	Les études de faisabilité sont en cours.
Lycée technique à Junglinster	27.06.03	Construction d'un nouveau lycée selon les besoins définis par le Plan Directeur Sectoriel « Lycées »	en voie de développement pour préparer un projet de loi.
Lycée technique à Belval- Ouest	18.12.03	Construction d'un nouveau lycée selon les besoins définis par le Plan Directeur Sectoriel « Lycées »	en voie de développement
Lycée technique Agricole	04.05.04	Construction d'une annexe pour les ateliers et réhabilitation de l'ancien bâtiment.	Le programme de construction doit être redimensionné.

# 12.1.3 La standardisation des constructions

Le plan sectoriel « lycées » prévoit la construction de 6 nouveaux lycées en 10 ans. Un programme de construction standardisé est développé.

Le but de la standardisation des bâtiments scolaires est de progresser plus rapidement dans la phase de développement des nouvelles infrastructures. Étant donné que les lycées de proximité auront les mêmes capacités d'élèves et que le programme enseigné pour le cycle inférieur est analogue dans tous les bâtiments, les infrastructures et équipements pourront être similaires.

La standardisation définit les dimensions des espaces scolaires et administratifs contenant les salles de classe, les salles spéciales, les ateliers, les infrastructures sportives, les infrastructures d'accueil et les infrastructures administratives. Elle définit la fonctionnalité architecturale des bâtisses, en indiquant

l'emplacement des différents espaces scolaires au vu d'une meilleure gérance des flux d'élèves et de l'accessibilité. Elle définit, en outre, les équipements didactiques standards pour le bon déroulement de l'enseignement ainsi que la sécurité et le confort des occupants.

La standardisation se fait en collaboration entre le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (côté fonctionnel) avec l'Administration des Bâtiments publics (réalisation technique). Les travaux sont assistés par des bureaux d'études.

La rédaction a pu être achevée en 2004.

#### 12.1.4 Le plan directeur sectoriel « lycées »

Le Conseil de Gouvernement a approuvé en date du 12 juin 2004 le rapport final élaboré par le groupe de travail institué par l'arrêté grand-ducal du 1<sup>er</sup> avril 2000.

Les principales conclusions du plan sont les suivantes :

- découpement de l'espace scolaire en 4 pôles;
- principe de l'inscription prioritaire pour les élèves de 7<sup>e</sup> ;
- définition des sites pour les trois nouveaux lycées :
- la standardisation des bâtiments scolaires vient d'être terminée. Elle permettra de réduire le temps de construction des nouveaux lycées. Elle consiste en une définition standard des espaces scolaires et des programmes de construction de la part du ministère de l'Éducation nationale et d'une standardisation technique des bâtiments de la part de l'Administration des Bâtiments Publics.

Le projet de règlement grand-ducal établissant le plan sectoriel « lycées » a été soumis à l'avis du Conseil d'État le 6 décembre 2004.

Par ailleurs un mécanisme de monitoring a été mis en place dont les missions sont les suivantes:

- assurer le suivi continu de la mise en œuvre du plan directeur sectoriel à moyen et long terme;
- informer régulièrement les décideurs politiques sur la mise en œuvre du plan directeur sectoriel;
- réajuster le cas échéant la mise en place de la nouvelle armature scolaire.

Le groupe monitoring commencera ses travaux début mars 2005.

#### 12.2 LA GESTION DU FORUM

Le Service des Constructions, Équipements et Restaurants Scolaires gère les parties communes du Campus Scolaire Geeseknaeppchen avec entre autres la piscine et le Forum.

Le service a coordonné l'horaire d'occupation des salles du Forum (écoles, groupes de théâtre, conférences) et de la piscine (écoles, fédération de la natation).

Occupation du Forum 2004

Occupation	Occupation de la salle	Occupation des salles de	Occupation des locaux annexes
totale des	polyvalente	formation	(hall d'entrée etc.)
infrastructures « Forum »			
564	250	285	29

Année	2002	2003	2004
Total des événements:	314 événements	775 événements	564 événements

#### 12.3 LE SERVICE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le nouveau système de procédures administratives élaboré en 2003 a été mis en œuvre au début de l'année 2004 et a apporté une meilleure transparence dans tous les travaux administratifs, ce qui permet d'améliorer la qualité des prestations, de fidéliser les clients tout en étant capable de réagir plus rapidement et plus efficacement en cas de problèmes.

#### La qualité dans les restaurants scolaires

Traçabilité des produits

« Traçabilité » : aptitude à retrouver l'historique, l'utilisation ou la localisation d'une denrée alimentaire ou d'un ingrédient au moyen d'une identification enregistrée.

Dans la restauration scolaire à régie directe comme à régie privée, tous les fournisseurs sont régulièrement contrôlés afin de mesurer leur démarche qualité.

Suivi de la démarche qualité

Contrôle de l'origine des produits et de leur date limite de consommations.

Contrôle des températures à partir de la livraison jusqu'au stockage.

Suivi et renforcement du système d'alerte rapide en collaboration avec le Ministère de la Santé – Division de l'Inspection sanitaire.

#### Fréquentation des restaurants

Au courant de l'année 2004, un total global de 854.276 élèves-clients ont pris des repas subventionnés par le ministère dans les restaurants scolaires du postprimaire au Grand-Duché de Luxembourg.

Etablissement scolaire	Nombre de	Nombre de	Nombre de
Elabiissement scolaire	menus	menus	menus
	par année	par année	(*)
	scolaire	scolaire	2004
	2001 / 2002	2002 / 2003	2004
Lycée de Garçons Luxembourg	17.500	21.660	22.859
Lycée Technique des Arts et Métiers	30.010	26.501	23.422
Centre de Langues	12.801	12.144	8.315
Lycée Hubert Clément	32.768	30.675	53.241
Lycée Technique Lallange	0	8.748	15.712
Lycée de Garçons Esch	31.085	37.202	40.220
CNFPC Esch	15.750	19.430	21.263
EDIFF Esch	6.481	3.990	8.813
		sept 02 - janv	
		03	
Lycée Classique Diekirch	26.145	34.701	34.716
Lycée Technique Ettelbruck	24.452	30.379	26.942
Lycée Technique Nic Biever	24.552	34.862	44.459
Lycée Technique Mathias Adam	9.311	14.574	16.960
ISERP			32.245
Lycée Technique Joseph Bech	10.041	12.056	30.117
Athénée	22.959	25.616	22.898
Lycée Michel Rodange	4.670	21.992	25.993
Lycée Technique Ecole de Commerce et de Gestion		(*1)	(*1)
FORUM	90.405	111.251	109.864
			(-nov 04)
International School	31.277	33.962	
Lycée Technique Michel Lucius	22.252	29.588	36.184
			(-nov 04)
Lycée Technique du Centre	11.619	42.930	60.990
Lycée Robert Schuman	24.541	36.825	52.286
Lycée Vauban	14.816	22.728	

Ecole Francophone	41.561	52.017	
Lycée Technique d'Esch-sur-Alzette	15.298	9.482	17.430
Lycée du Nord	13.718	20.689	21.830
EDIFF Clervaux	3.999	4.224	4.082
EDIFF Warken et LTPS Nord	8.221	11.129	10.971
LTPS Luxembourg			2.991
			(-nov 04)
Lot 5			29.381
Institut pour enfants autistiques et psychotiques			
IMC			
ÉDIFF Echternach			
ÉDIFF Roeser			
ÉDIFF Luxembourg			
Lycée Classique et Technique Echternach	6.082	20.509	41.237
Lycée Technique Agricole		19.681	38.855
Institut St Joseph Ettelbruck			
Total(*)			854.276

- (\*1) établissement ravitaillé par le restaurant du FORUM
- (\*) nombre de menus subventionnés par le ministère par année budgétaire

#### Ouvertures de nouvelles infrastructures

En 2004, 2 nouveaux sites furent aménagés.

- Après la nouvelle construction du Lycée Technique d'Esch-sur-Alzette (Sommet), la cuisine et le restaurant scolaire ont ouvert leurs portes après les vacances de Toussaint et la cafétéria sera à disposition des élèves à partir de 2005.
- Au Lycée Technique d'Esch-sur-Alzette (annexe Wobrecken), un ancien atelier d'apprentissage cuisine a été réaménagé en restaurant et en cuisine de finition avec une livraison de plats en liaison chaude de la part du Lycée Technique d'Esch-sur-Alzette (Raemerich).

#### Le Personnel

#### Formation du personnel

Tous les membres du personnel des restaurants scolaires sous régie directe ont participé à une formation continue concernant les « mesures d'hygiène HACCP ».

La formation continue du personnel des prestataires privés est gérée par ces derniers.

#### Apprentissage

Comme les années précédentes, le service de la restauration scolaire du ministère a poursuivi la formation d'apprentis de cuisine en alternance avec la formation théorique dispensée par le Lycée Technique de Bonnevoie.

#### Égalité entre les hommes et les femmes

En 2004, sur un total de 97 employés on compte 25 hommes dont 8 handicapés et 72 femmes dont 17 handicapées.

Sur 13 chefs de cuisine, on compte 9 hommes et 4 femmes.



# 13 LE BUDGET DE L'EDUCATION NATIONALE

	2003	Variation	2004	Variation	2005
	Compte provisoire	2003 à 2004 (%)	Budget	2004 à 2005 (%)	Budget
Total des cré	dits de l'Etat (dépenses d	ourantes et dépenses	en capital)		
	6 484 210 298	-0,05	6 480 904 900	7,88	6 991 479 312
Crédits pour	dépenses courantes et el	n capital du Ministère			
	689 080 865	6,02	730 580 848	3,05	752 877 819
Pourcentage	des dépenses du départe	ement par rapport au to	otal des dépenses d	le l'État	
	10,63		11,27		10,77

	2003	Variation	2004	Variation	2005
Catégorie	Compte provisoire	2003 à 2004 (%)	Budget	2004 à 2005 (%)	Budget
	en % du total		en % du total		en % du tota
Traitements	des fonctionnaires				
	421 303 130	8,24	456 024 201	-0,23	454 966 145
	61,14		62,42		60,43
ndemnités	des employés				
	57 547 672	0,75	57 979 906	13,85	66 011 163
	8,35		7,94		8,77
Salaires des	s ouvriers				
	16 404 545	4,14	17 084 300	-3,45	16 494 579
	2,38		2,34		2,19
Participation	n à des dépenses de pe	ersonnel ne relevant pa	s de l'État		
	1 477 513	-22,50	1 145 104	24,59	1 426 678
	0,21		0,16		0,19
ndemnités	d'habillement				
	97 265	7,24	104 311	2,12	106 519
	0,01		0,01		0,01
Leçons sup	plémentaires				
	12 155 862	8,75	13 219 322	-3,78	12 720 000
	1,76		1,81		1,69
ndemnités	pour services extraordii	naires			
	4 082 692	9,12	4 455 023	2,96	4 586 995
	0,59		0,61		0,61
ndemnités	pour services de tiers				
	11 135 433	2,62	11 427 262	5,69	12 077 768
	1,62		1,56		1,60
rais de rou	ıte et de séjour				
	812 721	25,94	1 023 532	-7,60	945 732
	0,12		0,14		0,13
rais d'expl	oitation courants				
·	38 406 534	0,98	38 782 347	20,90	46 887 318
	5,57		5,31		6,23
Γransferts a	aux entreprises				
	21 939 717	-38,86	13 413 600	22,43	16 422 800
	3,18	•	1,84	•	2,18

16 524 314	ns privées et aux ménag 5,97	17 510 480	0,15	17 536 374
2,40	•	2,40	•	2,33
Transferts à l'étranger				
101 669	6,26	108 032	14,80	124 020
0,01		0,01		0,02
Transferts à l'administration o	centrale			
2 310 115	4,46	2 413 136	-1,90	2 367 282
0,34		0,33		0,31
Transferts aux administratior	s publiques locales			
23 619 979	7,95	25 498 562	5,02	26 778 058
3,43		3,49		3,56
Transferts à l'enseignement	privé			
31 628 324	31,70	41 655 187	8,27	45 100 644
4,59		5,70		5,99
Acquisitions de biens meuble	es durables et de biens	incorporels		
8 533 380	-9,34	7 736 543	-37,62	4 825 744
1,24		1,06		0,64
Dotations de fonds de réserv	е			
21 000 000	0,00	21 000 000	11,90	23 500 000
3,05		2,87		3,12
Totaux des dépenses ordina	ires et en capital du dép	partement:		
689 080 865	6,02	730 580 848	3,05	752 877 819
100,00		100,00		100,00

Classement des crédits dans l'ordre décroissant de leur part au budget 2005 (en %	)
Traitements des fonctionnaires	60,43
Indemnités des employés	8,77
Frais d'exploitation courants	6,23
Transferts à l'enseignement privé	5,99
Transferts aux administrations publiques locales	3,56
Dotations de fonds de réserve	3,12
Transferts aux administrations privées et aux ménages	2,33
Salaires des ouvriers	2,19
Transferts aux entreprises	2,18
Leçons supplémentaires	1,69
Indemnités pour services de tiers	1,60
Acquisitions de biens meubles durables et de biens incorporels	0,64
Indemnités pour services extraordinaires	0,61
Transferts à l'administration centrale	0,31
Participation à des dépenses de personnel ne relevant pas de l'État	0,19
Frais de route et de séjour	0,13
Transferts à l'étranger	0,02
Indemnités d'habillement	0,01
Total %:	100.00

# 14 L'ADMINISTRATION DE L'EDUCATION NATIONALE

### 14.1 LES TRAVAUX LÉGISLATIFS

#### Conseil supérieur de l'Éducation nationale

Organisation Règlement grand-ducal du 11 mars 2004 modifiant le règlement

grand-ducal du 26 juin 2002 portant organisation du Conseil supérieur

de l'Éducation nationale.

Mém. A-40 du 25.3.2004, p. 618

#### Enseignement secondaire et secondaire technique

Dispositions communes

Ordre et discipline Règlement grand-ducal du 23 décembre 2004 modifiant le règlement

grand-ducal du 29 juin 1998 concernant l'ordre intérieur et la discipline dans les établissements d'enseignement secondaire et secondaire

technique.

Mémorial A-207 du 30.12. 2004, p. 3760

Organisation Loi du 25 juin 2004 portant organisation des lycées et lycées

techniques. (Doc. parl. 5092) Mém. A-126 du 16.7.2004, p. 1856)

Enseignement secondaire

Matières – Grilles horaires Règlement grand-ducal du 27 juillet 2004 fixant les grilles des horaires

et les coefficients des branches des classes de la division inférieure et de la division supérieure de l'enseignement secondaire pour l'année

scolaire 2004/2005.

Mém. A-154 du 30.08.2004, p. 2206

Promotion Règlement grand-ducal du 21 janvier 2004 modifiant le règlement

grand-ducal du 30 juillet 2002 concernant la promotion des élèves de

l'enseignement secondaire. Mém. A-11 du 3.2.2004, p. 173

Enseignement secondaire technique

Examens de fin d'études - Modalités

Règlement grand-ducal du 31 août 2004 déterminant les modalités des épreuves de l'examen de fin d'études du régime technique dans la division administrative et commerciale, la division des professions de

santé et des professions sociales et la division technique générale de l'enseignement secondaire technique.

Mém. A-155 du 7.9.2004, p. 2224

Règlement grand-ducal du 31 août 2004 déterminant les modalités des épreuves de l'examen de fin d'études du régime de la formation de technicien dans les divisions administrative et commerciale, artistique, chimique, électrotechnique, génie civil, hôtelière et touristique, informatique, mécanique de l'enseignement secondaire

technique.

Mém. A-155 du 7.9.2004, p. 2236

Grilles horaires Règlement grand-ducal du 31 août 2004 fixant les grilles des horaires,

les coefficients des branches et des branches combinées, ainsi que les branches fondamentales du régime technique, du régime de la formation du technicien et du régime professionnel de l'enseignement secondaire technique.

Mém. A-158 du 17.9.2004, p. 2270

#### Promotion

Règlement grand-ducal du 30 avril 2004 modifiant

- 1. le règlement grand-ducal du 10 juillet 2003 déterminant l'évaluation et la promotion des élèves des classes du cycle inférieur et du régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique ainsi que les conditions d'admission aux classes des différents régimes du cycle moven :
- 2. le règlement grand-ducal du 10 juillet 2003 déterminant l'évaluation et la promotion des élèves dans les cycles moyen et supérieur du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique ;
- 3. le règlement grand-ducal modifié du 22 février 1984 déterminant le fonctionnement des classes du cycle moyen, régime professionnel, de l'enseignement secondaire technique.

Mém. A-69 du 10.5.2004, p. 1052

#### Établissements scolaires

Rédange-sur-Attert

Loi du 12 janvier 2004 portant création d'un établissement d'enseignement secondaire technique à Rédange-sur-Attert. (Doc. parl. 5090)

Mém. A-3 du 20.1.2004, p. 15

#### Fonctionnaires de l'État

Carrière ouverte

Règlement grand-ducal du 6 février 2004 portant fixation, pour un emploi dans la carrière supérieure de pédagogue auprès du Service de la Formation Professionnelle, de la matière et des modalités de l'examen de contrôle prévu par l'article 18 alinéa premier de la loi du 14 novembre 1991 fixant les conditions et les modalités de l'accès du fonctionnaire à une carrière supérieure à la sienne.

Mém. A-20 du 19.2.2004, p. 324

#### Formation professionnelle

Droit d'inscription

Règlement grand-ducal du 4 février 2004 fixant le montant du droit d'inscription à payer lors de l'admission à un cours de formation des adultes organisé par le Service de la Formation professionnelle. Mém. A-22 du 27.2.2004, p. 336

#### Personnel des écoles

Stage pédagogique

Règlement grand-ducal du 9 décembre 2004 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 2 juin 1999 concernant la formation théorique et pratique ainsi que la période probatoire des enseignants de l'enseignement postprimaire.

Mém. A-200 du 20.12.2004, p. 2956

#### Professions de santé

Éducateur

Règlement grand-ducal du 7 octobre 2004 déterminant la promotion des élèves dans la section de la formation de l'éducateur du régime technique de l'enseignement secondaire technique pour l'année scolaire 2004-2005.

Mém. A-169 du 15.10.2004, p. 2544

Règlement grand-ducal du 28 mai 2004 modifiant Régime linguistique

> 1. le règlement grand-ducal modifié du 6 avril 2001 portant organisation de l'examen de fin d'études du régime technique de

l'enseignement secondaire technique ;

2. le règlement grand-ducal du 10 juillet 2003 déterminant l'évaluation et la promotion des élèves dans les cycles moyen et supérieur du régime technique et du régime de la formation de technicien de

l'enseignement secondaire technique. Mém. A-98 du 28.6.2004, p. 1595

#### Vacances scolaires

Règlement ministériel du 5 juillet 2004 fixant les calendriers des Fixation

vacances et congés scolaires pour les années scolaires 2004/2005,

2005/2006, 2006/2007.

Mém. A-123 du 15.7.2004, p. 1822

#### 14.2 LA COMMUNICATION AVEC LE PUBLIC

Soucieux d'informer le public de manière continue et coordonnée, le ministère mette en œuvre une démarche de communication externe visant à tenir compte des besoins d'information de tous les partenaires. En 2004, le ministère a régulièrement informé sur les priorités établies et les mesures décidées et mises en œuvre par le biais de différents moyens de communication, à savoir :

la communication par l'intermédiaire de la presse la publication de brochures d'information la publication d'informations sur internet

#### 14.2.1 La communication par l'intermédiaire de la presse

Chaque fois qu'il juge nécessaire d'informer le public sur une prise de décision, les stratégies et objectifs poursuivis, la mise en œuvre d'une mesure ou d'un projet, etc., le ministère prend des initiatives ponctuelles de communication en fournissant des informations d'appoint à la presse.

Toutes les informations événementielles et à contenu concis sont communiquées par voie de communiqué de presse.

Afin d'informer de manière claire et transparente sur les grands dossiers de l'Éducation nationale (projets de loi, réformes scolaires, nouveaux concepts ou matériels pédagogiques, etc.), le ministère organise régulièrement des conférences de presse. Des dossiers de presse détaillés sont à chaque fois remis aux journalistes. En 2004, des conférences de presse ont notamment été consacrées à la présentation des nouveaux didactiels « Éducation des choix », la réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle, la consultation nationale « Votre école et vous », le lancement de l'Année européenne de l'éducation par le sport, etc.

La conférence de presse de la rentrée scolaire, à l'occasion de laquelle la ministre a présenté les objectifs et priorités pour l'année à venir, a également fait partie intégrante de la démarche de communication du ministère.

#### 14.2.2 La publication de brochures d'information

La publication de brochures ou d'autres matériels d'information constitue également un important moyen de communication avec le public. Élaborées par les services compétents du ministère qui en assurent également la mise à jour régulière, ces brochures sont destinées aux parents, aux élèves ou

aux enseignants et couvrent à chaque fois des volets déterminés de l'Éducation nationale ou du système scolaire luxembourgeois.

#### 14.2.3 La publication d'informations sur internet

Afin d'offrir au public des informations rapidement accessibles, le ministère publie des informations d'actualité tout comme des ressources variées sur le système éducatif sur son site internet <a href="https://www.men.lu">www.men.lu</a>. Tous les documents de presse et les matériels d'information élaborés par le département sont régulièrement mis en ligne.

En vue d'optimiser la structuration et la présentation des contenus en ligne, un vaste projet de révision du site est en cours. Certains chapitres ont été complètement revus en 2004. Les travaux de restructuration et de mise à jour devront aboutir, à moyen terme, à la migration vers le système CMS (content management system) et la mise en place d'un portail « éducation » dans la structure internet du Gouvernement.

#### Les sites internet de l'école luxembourgeoise

- www.men.lu Ministère de l'Éducation national et de la Formation professionnelle
- www.myschool.lu Portail éducatif my!School
- antolin.myschool.lu Promotion de la lecture
- www.script.lu Service de la Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT)
- www.cpos.lu Centre de Psychologie et d'Orientation scolaires (CPOS)
- www.cte.lu Centre de Technologie de l'Éducation (CTE)
- cil.cte.lu Concours informatique luxembourgeois
- ccpe.men.lu Centre de Coordination des projets d'Établissement
- www.ediff.lu Éducation différenciée
- www.eun.lu/education/ecoles.html Écoles en ligne
- www.cyberprim.lu École primaire virtuelle
- www.technolink.lu Centre de coordination du Service de l'Enseignement pour l'introduction progressive des TIC dans les classes préscolaires et primaires de la Ville de Luxembourg
- www.bif.lu Orientation professionnelle
- www.infpc.lu Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue (INFPC)
- www.lifelong-learning.lu Portail de la formation professionnelle continue
- www.socrates.lu Prgramme SOCRATES
- www.deuxiemechance.lu Projet-pilote 2001-04 pour une école de la 2<sup>e</sup> chance
- www.femmes.lu/ftn Réseau femmes-formation (fem-training-net)
- www.gouvernement.lu/dossiers/recherche/mcesr/index.html Recherche scientifique et recherche appliquée
- www.restena.lu RESTENA
- www.cedies.public.lu Centre de Documentation et d'Information sur l'Enseignement supérieur (CEDIES)
- www.univ.lu Université de Luxembourg

#### 14.3 LE SERVICE INFORMATIQUE

#### 14.3.1 La gestion des données

#### La gestion de la tâche des enseignants

Les établissements de l'enseignement postprimaire font l'organisation du plan d'heures des enseignants moyennant le logiciel Untis. Le service informatique importe ces données dans un fichier central en vue d'une exploitation.

La tâche d'un enseignant, qui peut varier en cours d'année par suite de changements intervenus (remplacements, engagement de nouveau personnel, etc..), est calculée mensuellement. Les leçons supplémentaires des enseignants sont payées par des avances mensuelles et, à la fin de l'année scolaire, un décompte relatif à chaque mois pour l'ensemble de l'année scolaire est établi pour tous les enseignants.

#### La gestion des établissements

Toutes les données nécessaires à une analyse du fonctionnement des établissements scolaires (répartition des décharges, prestations des enseignants, constitution des classes, etc) ont été fournies au groupe "contrôle de gestion".

Par ailleurs, le service prépare un certain nombre de statistiques concernant le personnel enseignant et un certain nombre de listes suivant demande des divers services du ministère.

#### La planification des besoins en personnel enseignant

Le service informatique a élaboré les documents de référence destinés à la Commission de planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire. En particulier, il a été chargé de présenter l'analyse de l'offre disponible pour la création de postes d'enseignants à plein temps.

#### Le fichier élèves

Pour l'année scolaire 2004/2005 tous les établissements du postprimaire ont pu encoder dans le fichier central du ministère les classes avec leurs élèves correspondants. Le module pour l'impression automatique des bulletins a été finalisé. Ainsi à la fin du premier trimestre une gestion des notes a pu se faire pour la première fois au niveau national. Dans le futur, ce fichier permettra d'élaborer tous les documents et de faire toutes les évaluations imaginables pour les besoins des établissements scolaires et du ministère.

#### 14.3.2 L'informatique au ministère

Le service informatique a coordonné les projets d'acquisition en équipements informatiques dans le domaine administratif pour les besoins des administrations scolaires et du ministère.

L'infrastructure propre du ministère pour la gestion du fichier élèves a été améliorée et renforcée considérablement en vue de permettre un travail simultané de 600 utilisateurs avec le serveur central.

Un système anti-spam a été installé pour limiter le nombre de messages électroniques non sollicités. Le service a aussi débuté la mise en place d'un serveur fax qui permettra aux utilisateurs d'envoyer et de recevoir leurs télécopies via leur programme de messagerie MS-Outlook.

Le nouveau réseau de câblage informatique ainsi que l'installation des commutateurs ont été terminés au 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étages augmentant considérablement la qualité des transferts de données. La salle

serveur a été dotée d'une nouvelle climatisation rendue nécessaire avec l'acquisition de nouveaux serveurs dédiés aux divers projets informatiques.

Le service informatique a collaboré à la réalisation des projets en cours au ministère:

la gestion de l'examen de fin d'études secondaires et secondaires techniques (BAC);

le projet concernant la réalisation d'un système informatique de gestion des élèves (Fichier Élèves);

le projet d'informatisation de la gestion des activités de formation professionnelle continue organisées dans le cadre de la loi du 22 juin 1999 (Applog);

le projet relatif à la gestion informatisée des cours en Éducation des adultes (Gicea);

le projet relatif à la gestion des commandes au sein des cantines scolaires (Sirs);

le site du Centre de coordination des projets d'établissement (CCPE);

le projet permettant la gestion en ligne de l'horaire mobile des collaborateurs (Pointeuse).

#### Les perspectives

Dans le cadre de la réorganisation du ministère, la réalisation des projets informatiques suivants devra être envisagée:

Mise en place d'un système intégré d'information, de communication et de gestion avec interconnexion des services administratifs dépendant du ministère et des établissements scolaires;

Réforme du système de gestion administrative du personnel enseignant et administratif;

Mise en place d'un système de gestion électronique des documents;

Solution de sauvegarde;

Mise en place d'un nouveau câblage informatique (2e phase);

Perfectionnement du réseau informatique;

Perfectionnement de la sécurité.

# 14.4 LES ÉQUIVALENCES

Dans le domaine des professions de santé, 1721 demandes ont été adressées au ministère. 890 reconnaissances d'équivalence ont été prononcées, dont 433 infirmiers, 145 masseurs-kinésithérapeutes, 89 aides-soignants et 46 ergothérapeutes.

On peut constater

- une forte baisse des reconnaissances pour les infirmiers (- 26%): la pénurie européenne en infirmiers a également ses répercussions au Luxembourg
- une augmentation des reconnaissances pour les aides-soignants (+ 33%) suite à l'arrêt du tribunal administratif concernant la validité du règlement grand-ducal des attributions de l'aide-soignant
- un nombre important de reconnaissances des masseurs-kinésithérapeutes (145 reconnaissances pour 357 kinésithérapeutes en exercice en 2004)
- un certain engouement pour la profession de l'ergothérapeute.

L'adhésion des nouveaux pays à l'Union Européenne n'a pas conduit à une augmentation spectaculaire des demandes émanant de ces pays.

Pour les professions socio-éducatives 124 requérants ont obtenu une équivalence de leur diplôme étranger avec celui de l'éducateur. Il s'agissait exactement de 50% de diplômes belges et de 50% de diplômes allemands. Parmi les requérants 33.87 % ont suivi le système scolaire luxembourgeois préalablement à leur formation d'éducateur, la moitié de ceux-ci sont de nationalité luxembourgeoise.

Dans la cadre de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne, 623 dossiers ont fait l'objet de demandes d'équivalence au diplôme de fin d'études secondaires ou secondaires techniques, ce qui correspond à une augmentation de 6.86% par rapport à l'année 2003. Les requérants ont présenté des diplômes étrangers d'origine française 42.05%, belge 22.63% et allemande 19.26%.

Au cours de l'année 2004, 837 dossiers ont fait l'objet d'une évaluation en vue d'une (ré)insertion dans le système scolaire luxembourgeois. Parmi ces demandes d'évaluation de niveau d'études, 23.65 % concernaient des certificats et diplômes belges, 18.04 % portugais, 10.27 % allemands et 8.96 % français.

En plus, 513 demandes ont été adressées au Service de la Formation professionnelle. 292 requérants ont obtenu une assimilation à un certificat d'aptitude technique et professionnelle et 6 ont reçu une équivalence au brevet de maîtrise.

# 14.5 LES PUBLICATIONS DU MINISTÈRE

#### 14.5.1 Les manuels scolaires

Le ministère publie 16 manuels et cours pour l'éducation préscolaire, 167 pour l'enseignement primaire et 131 pour l'enseignement post-primaire (dont 8 nouveaux manuels au cours de l'année 2004).

Répartition des cours et manuels de l'enseignement primaire:

Branche	Total des éditions	dont nouvelles éditions 2004
Allemand	79	16
Français	14	1
Mathématiques	16	
Éveil aux sciences /sciences nat		
	24	
Géographie	5	
Éducation musicale	11	1
Éducation routière	2	
Langue lux	1	1
Éd. morale et sociale	9	
Divers	6	
TOTAL	167	19

Répartition des cours et manuels de l'enseignement post-primaire:

Branche	Total des éditions	dont nouvelles éditions 2004
Allemand	8	
Français	9	
Anglais	2	
Latin	2	
Luxembourgeois	4	
Arithmétique	3	
Mathématiques	5	
Informatique	6	1
Philosophie	3	
Instruction religieuse	3	
Histoire	9	1
Instruction civique	4	4
Biologie	4	
Chimie-physique	13	2
Economie-droit	15	
Comptabilité	3	
Géographie	4	
Ecologie	4	
Santé	3	
Sport	2	
Mercéologie	2	
Organisation ménagère	6	
Communication prof.	7	
Divers	10	
TOTAL	131	8

#### 14.5.2 Les questions d'examen

Une brochure décrivant l'organisation générale de l'examen ainsi que la nature des épreuves des différentes branches a été remise à tous les élèves se préparant aux examens de fin d'études secondaires et de fin d'études secondaires techniques.

Deux publications, dont une pour le secondaire et une pour le secondaire technique, ont été consacrées aux questions d'examen posées à la session antérieure. Les publications ont été remises au personnel enseignant abonné à ces publications.

Des tirés à part ont été imprimés pour les élèves des classes de fin d'études de l'enseignement secondaire et secondaire technique (régime technique).

Les élèves se préparant aux examens de technicien et de fin d'apprentissage ont pu se procurer les questions d'examen sur demande.

#### 14.5.3 Les « Horaires et Programmes »

Pour la rentrée scolaire 2004/2005, les "Horaires et Programmes" de l'enseignement secondaire et de l'enseignement secondaire technique ont pu être consultés sur le site internet du ministère..

#### 14.5.4 Le Courrier de l'Éducation Nationale

Le "Courrier de l'Éducation Nationale" paraît en 4 séries différentes:

Séries	N° édités	Titre
Partie générale	11	Courrier A
Partie statistique	3	L'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et spécial, l'éducation différenciée  L'enseignement secondaire technique : statistiques générales et analyse de la promotion des élèves  L'enseignement secondaire : statistiques générales et analyse des résultats scolaires, année scolaire
Questions d'examen	2	Voir 1.2.2.
Numéros spéciaux	8	Schoulsportdag - Move your Body / Stretch your Mind Enseignement primaire: Objectifs principaux des différentes années d'études Schultheaterfestival: Spring auf! Lettre circulaire de printemps Edition spéciale à l'occasion du 125e anniversaire de naissance de l'artiste Edward Steichen 1879-1973 Nominations du personnel enseignant Nominations du personnel enseignant – liste 2 Propositions du Service National de la Jeunesse pour le monde scolaire

Le Courrier de l'Éducation Nationale – « partie générale », « partie statistique » et « numéraux spéciaux » - peut être consulté sur le serveur web du ministère.

## 14.5.5 Autres publications

Au courant de l'année 2004 ont notamment paru les publications suivantes:

SCRIPT	
Formation continue	vol. 2 : enseignement secondaire et secondaire technique : fiches descriptives : 2e
	semestre 2003-2004
	vol. 1 : éducation précoce et préscolaire, enseignement primaire, enseignement
	secondaire et secondaire technique, éducation différenciée : fiches descriptives : 1er
	semestre 2004-2005
	La formation continue des enseignants du préscolaire et du primaire
Innovation	Affiche: Hautnah: Festival du film pour jeunes du 08 au 20 février 2004
pédagogique	Didaktik der Mathematik in der Primärschule
	Pisa Newsletter mathématiques 01/04
	Pisa Newsletter mathématiques 02/04 Vade-mecum pour l'élaboration et la modification des programmes d'études des
	formations de l'enseignement technique du Luxembourg
	Team teaching
Statistiques	Les chiffres clés de l'Éducation nationale : statistiques et indicateurs 2002-2003
Clanonqueo	PISA 2003 - Schülerkompetenzen im internationalen Vergleich: Nationaler Bericht
	Luxemburg.
	Anhang: PISA 2003 - Schülerkompetenzen im internationalen Vergleich:
	Beispielaufgaben und Schülerantworten
	PISA 2003 - Comparaison internationale des compétences des élèves : Rapport national
	Luxembourg
	Annexe : PISA 2003 - Comparaison internationale des compétences des élèves:
	exemples d'items et réponses des élèves
	Consultation nationale "Votre école et vous" : rapport de synthèse d'une enquête
	quantitative et qualitative menée auprès des enseignants et directeurs des lycées et
	lycées techniques au Luxembourg
	Befragung von ehemaligen Schülerinnen und Schülern des luxemburgischen
	Enseignement secondaire : Ergebnisse einer repräsentativen Untersuchung der Examensjahrgänge 1996/1997 bis 2000/2001
CPOS	Examensjanigange 1990/1997 bis 2000/2001
CPUS	Le chemin de l'orientation
	La division supérieure de l'enseignement secondaire
	Que faire après la 9e
	CPOS News
Autres	
	Das Gespräch mit den Eltern
	Dépliant sur le LTPS
	Recueil de textes législatifs relatifs aux professions de santé
	Carnet de stage
	Dossier d'information T2CM et T3CM
	Fiches d'activités T2CM
	Brochures OSNA (op der Sich no Aarbecht)
	Formation continue des enseignants primaire
	Dépliants classes RLSa Les objectifs du primaire
	Affiche: Théâtre Jeune Public A3 + A5
	Lili ein Kindermusical
	Carnets de liaison LTML
	Carnets de liaison LTAM
	Code de l'éducation
	ORIKA
	Dépliants: Objectif réussite
	Développement des capacités, connaissances, attitudes et compétences de l'enfant dans
	l'éducation préscolaire: un aide-mémoire
	Cours du soir pour adultes
	Actes du colloque Mondorf – rally math
	PANDORA Flyer & affiches
	LUX ART EVENT
	Kannerliteratur
	Dépliants médiateurs
	Affiches: Schoulsportdaag
	Dépliants CLL

Rapport d'activité 2004 • Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle